



Assemblée générale

Soixante-dixième session

19^e séance plénière

Mercredi 29 septembre 2015, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lykketoft. (Danemark)

La séance est ouverte à 9 h 5.

Allocution de M. Rosen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Bulgarie.

M. Rosen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Rosen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Plevneliev (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous adresser mes félicitations, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Je souhaite également exprimer mes sincères remerciements à S. E. M. Sam Kutesa pour la façon dont il s'est acquitté de ses fonctions de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session.

Nous célébrons aujourd'hui le soixante-dixième anniversaire de cette Organisation unique en son genre. Nous sommes amenés à réfléchir tant à nos succès qu'à nos échecs. C'est aussi l'occasion pour nous de déterminer la voie à suivre. « Une ONU plus forte pour

un monde meilleur », telle est la devise choisie par le Secrétaire général pour marquer cet anniversaire. Mais sommes-nous plus forts en tant que communauté? Sommes-nous en train de bâtir un monde meilleur pour nos enfants? Nous traversons une période agitée. Le nombre de crises dans le monde atteint des sommets avec des États défaillants, des conflits larvés, des guerres et du terrorisme, qui sont des facteurs d'insécurité dans l'ensemble de l'Europe. Nos citoyens ressentent cette instabilité. Ils attendent des personnalités politiques qu'elles prennent des mesures audacieuses, pour régler les crises plutôt que pour les exacerber.

Les conflits en Syrie, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord menacent la vie de millions de personnes. La montée de l'extrémisme qu'aucune frontière ne peut freiner constitue un grave défi pour la communauté internationale. La détérioration de la situation humanitaire dans plusieurs zones de conflit a contraint des millions de personnes à quitter leur foyer, à faire tenir toute leur vie dans une valise et à entamer un voyage périlleux, parfois mortel, pour trouver la sécurité. Des centaines de milliers de personnes sont aux portes de l'Europe, attendant qu'on leur vienne en aide et luttant pour le droit à la vie. Les partis nationalistes qui se nourrissent de la peur de l'autre ont saisi cette occasion et montent en puissance. Les discours de haine, le racisme, la xénophobie, le populisme et le nationalisme agressif connaissent une nouvelle poussée.

Tous ces défis dépassent les frontières nationales et appellent de notre part une action déterminée au niveau

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-29563(F)



Document adapté

Merci de recycler



mondial. Robert Schuman, « le père de l'Europe », l'un des pères fondateurs de l'Union européenne, le plus grand projet de paix que le monde ait jamais connu, a déclaré dans la Déclaration Schuman du 9 mai 1950 : « La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. » N'attendons pas que les crises apparaissent sur nos écrans de télévision pour réagir. Il est grand temps que nous agissions de concert afin de traiter l'origine de ces crises plutôt que leurs conséquences.

La paix n'est pas seulement l'absence de guerre. La paix, ce sont les droits de l'homme. La paix, c'est la primauté du droit. La paix, ce sont des règles qui s'appliquent à tout le monde, y compris aux puissances régionales et mondiales. La sécurité, le développement, les droits de l'homme et la primauté du droit sont interdépendants, ce sont des valeurs universelles qui se renforcent mutuellement. Elles sont les piliers sur lesquelles repose l'Organisation des Nations Unies. Toute crise peut être retracée à partir de son origine, lorsque quelqu'un a bafoué la loi et les droits de l'homme. Afin de prévenir les crises futures, un système onusien de détection rapide des crises doit être mis en place pour sauvegarder la primauté du droit et les droits de l'homme.

La pauvreté, les inégalités et la dégradation de l'environnement sont autant de sujets qui méritent notre attention. La Bulgarie se félicite de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) et s'engage pleinement à le mettre en œuvre. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le peuple est au cœur même d'un programme de développement qui ne laisse personne de côté. Ce programme vraiment porteur de transformation reflète la complexité des défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Il prend en considération le droit de chaque individu de vivre dans la dignité et la prospérité et veille à la participation égale de tous les secteurs de la société.

Les changements climatiques constituent un enjeu de taille. Leurs répercussions provoquent toujours des disparités et des conflits. Les négociations sur les changements climatiques sont entrées dans une phase déterminante. L'année 2015 marque un tournant décisif. Elle nous offre en effet la possibilité de mettre fin à deux décennies d'intenses négociations sur le climat et d'ouvrir un nouveau chapitre grâce à l'adoption à Paris, en décembre prochain, d'un protocole global, juridiquement contraignant. Mon pays contribuera au succès de ce processus.

La participation des femmes à chacun des aspects de la vie sociale et politique reste un enjeu majeur dans de nombreuses parties du monde. Le développement ne pourra être véritablement durable et une paix durable ne pourra exister tant que la moitié de la population mondiale continuera d'en être exclue. L'égalité des sexes est absolument indispensable à la pleine jouissance des droits de l'homme et au fonctionnement de la démocratie.

La communauté internationale est confrontée à une détérioration de la sécurité au niveau mondial, qui se caractérise par la multiplication des guerres civiles, la montée de l'extrémisme et des crises humanitaires plus fréquentes. Une attention renouvelée à la prévention des conflits est indispensable. En l'espace de cinq années, le conflit en Syrie est devenu une menace majeure pour la paix et la sécurité internationales. La présence de Daech dans la région représente le principal obstacle à un règlement politique en Syrie et met gravement en péril la stabilité et l'intégrité territoriale de l'Iraq. Les récentes attaques terroristes menées en Égypte, en Tunisie, au Koweït et en Turquie ont montré que l'extrémisme violent et la radicalisation dépassent les frontières nationales.

Les efforts conjoints de la communauté internationale dans la lutte contre l'extrémisme violent sont déterminants. L'ONU est le lieu idoine pour la gestion et la coordination des initiatives internationales. Il faut que les gouvernements et les institutions chargées du maintien de l'ordre travaillent en étroite coopération avec les organisations internationales, la société civile, les communautés locales, les médias et le secteur privé afin de dégager des solutions durables et acceptables. Sur le plan national, nous devons adopter des politiques et des mesures qui permettront de prévenir la radicalisation des groupes marginalisés et d'assurer leur meilleure intégration dans la société.

Tant que le conflit en Syrie n'aura pas été réglé, la crise des réfugiés ne connaîtra aucun répit. La communauté internationale tout entière doit s'employer à trouver une issue aux hostilités qui prévalent dans les zones de conflit et contribuer au renforcement des institutions, à la primauté du droit et au respect des droits de l'homme. Le rôle joué par les États voisins revêt également une grande importance.

L'Europe étudie actuellement la mise en place d'un mécanisme de solidarité aux fins de la juste répartition et de la réinstallation des réfugiés au sein de chaque État membre. Nous devons mettre en place un mécanisme idoine grâce auquel il soit possible de faire

la distinction entre ceux qui sont dans le besoin et ceux qui cherchent simplement de meilleures conditions de vie. La crise migratoire pose un problème de sécurité. Outre le danger d'une infiltration d'extrémistes sur le sol européen, la question de la traite des êtres humains, qui doit faire l'objet d'un examen immédiat et de mesures concertées, est à nouveau soulevée.

Face au flux migratoire sans précédent qui traverse l'Europe, l'Union européenne (UE) doit se montrer solidaire et responsable. Au sein de l'UE, nous ne sommes pas tenus seulement de régler cette crise, nous devons le faire dans le respect de l'unité européenne et de notre aspiration commune à une Europe pacifique et libre. L'Union européenne représente le plus grand espace des droits de l'homme, de la paix et de la démocratie dans le monde. C'est une famille unie.

La communauté internationale a été profondément choquée par la destruction délibérée par des terroristes en Syrie et en Iraq de sites inscrits au patrimoine culturel mondial. Il ne s'agit pas seulement d'une tragédie culturelle, mais d'un coup fatal porté à la civilisation humaine. Les sociétés sans éthique ni valeurs, sans morale ni culture, n'ont pas d'avenir. J'aimerais souligner à cet égard le rôle fondamental de l'UNESCO en ce qui concerne la protection des sites inscrits au patrimoine culturel en cas de conflits armés et la prévention du trafic illégal d'objets culturels.

Il est indispensable de relancer le processus de paix au Moyen-Orient. La Bulgarie appuie pleinement le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Nickolay Mladenov, dans sa délicate mission. Mon pays confirme sa position, à savoir que la formule proposée par les États-Unis, la solution de deux États, est le seul moyen de régler le conflit israélo-palestinien de façon concrète, juste et durable.

La Bulgarie a toujours été favorable à la diplomatie en tant que seul moyen de résoudre la question du programme nucléaire iranien. Nous nous félicitons du Plan d'action global conjoint adopté à cet égard, et nous espérons que toutes les mesures qui y figurent seront mises en œuvre dans leur intégralité et dans les délais prévus.

Soixante-dix années se sont écoulées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Nous nous souvenons de tous les innocents qui ont perdu la vie dans les camps de la mort de l'Holocauste. Il y en aura toujours qui chercheront à justifier le meurtre d'innocents au nom d'une cause qu'ils estiment louable. N'oublions jamais

que nous naissons tous égaux, pour vivre dans la paix et contribuer à la paix. Je me rappelle ces paroles d'un jeune musulman du Mali, Lassana Bathily, qui a sauvé plusieurs vies innocentes pendant la crise des otages au début de cette année à Paris :

« Nous sommes frères. Ce n'est pas une question de juifs, de chrétiens ou de musulmans. Nous sommes tous sur le même bateau et devons nous aider les uns les autres. »

Aujourd'hui, nous avons besoin de citoyens actifs, soucieux des droits de l'homme. En tant que Président, je suis solidaire de la société civile bulgare lorsqu'elle réclame des institutions nationales plus transparentes et plus efficaces. Je suis fier de l'exemple donné par la société civile bulgare en 1943 lorsqu'elle a sauvé 48 000 juifs bulgares des camps nazis. Malheureusement, la Bulgarie n'a pas été en mesure de faire de même pour les juifs du nord de la Grèce et de régions de Yougoslavie car ils n'étaient pas des citoyens bulgares. Nous déplorons vivement la perte de ces vies humaines, et de toutes les victimes de l'Holocauste, dont nous nous souviendrons toujours.

Des temples de différentes religions – une église orthodoxe, une mosquée, une synagogue, une cathédrale catholique – sont situés juste en face de mon bureau, au cœur de la capitale bulgare, Sofia. Ils coexistent de façon pacifique, certains depuis des siècles. C'est un bel exemple de tolérance, de sagesse et de respect de la diversité. Il incombe à chacun d'entre nous de faire du monde dans lequel nous vivons un monde de tolérance et d'humanisme.

L'annexion de la Crimée a constitué une violation flagrante du droit international et de ses principes. La Bulgarie appuie fermement la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Pour nous, la Crimée, c'est l'Ukraine, et l'Ukraine, c'est l'Europe. Mon pays condamne toute nouvelle tentative de déstabilisation de l'Ukraine. La pleine mise en œuvre des Accords de Minsk est cruciale. Nous appelons toutes les parties prenantes à s'engager dans un dialogue constructif en vue de parvenir à une solution politique juste.

La présidence bulgare du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est veillera à l'adoption d'une déclaration conjointe réaffirmant le principe d'inviolabilité des frontières nationales dans les Balkans. Nous ne voulons pas que les frontières soient modifiées, nous voulons qu'elles disparaissent. Une coopération

régionale renforcée et l'intégration européenne de tous les pays de la région constituent notre but ultime.

Parmi les huit Secrétaire généraux de l'ONU, tous des hommes, ne figure aucun ressortissant des États d'Europe de l'Est. La résolution 69/321, adoptée il y a peu, souligne la nécessité de garantir une répartition juste et équitable en respectant l'équilibre entre les sexes et l'équilibre géographique, tout en appliquant les exigences les plus élevées à l'élection du Secrétaire général. Le moment est venu pour les femmes d'Europe de l'Est d'accéder aux plus hautes fonctions au sein du Secrétariat. Dès que la lettre commune adressée par les Présidents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, comme il est prévu dans la résolution, aura lancé le processus officiel de sélection des candidats pour le poste de Secrétaire général, la Bulgarie est prête à nommer la personne qui sera la plus qualifiée pour ce poste. Il devra s'agir d'une personne d'excellence, disposant d'une vaste expérience des relations internationales, de solides aptitudes dans le domaine de la communication, de qualités de dirigeant et de communicateur, d'un véritable chef.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Bulgarie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Rosen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Juan Carlos Varela Rodríguez, Président de la République du Panama

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Panama.

M. Juan Carlos Varela Rodríguez, Président de la République du Panama, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Juan Carlos Varela Rodríguez, Président de la République du Panama, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Valera Rodríguez (*parle en espagnol*) : C'est la deuxième fois que je m'adresse à l'Assemblée générale en qualité de Président du Panama, représentant un peuple pacifique, honnête et noble, à qui

j'adresse de cette tribune mes salutations, ainsi qu'aux autres peuples du monde.

Comme l'illustre Panaméen Ricardo J. Alfaro, qui participa à la conférence internationale de San Francisco au cours de laquelle fut rédigée la Charte des Nations Unies en 1945, je me présente ici aujourd'hui pour réaffirmer mon attachement aux droits de l'homme, à la paix et à la sécurité internationales. Je tiens à saisir l'occasion qui m'est offerte pour rendre hommage aux milliers d'hommes et de femmes de cette Organisation, en particulier à ceux qui ont payé de leur vie la réalisation des objectifs des Nations Unies.

Je dirige un gouvernement dont la politique étrangère repose sur le dialogue et le consensus, la recherche permanente de la paix sociale et du bien commun. Nous l'avons démontré lors du Sommet historique des Amériques, qui s'est tenu au Panama en avril dernier. Ce sommet a permis un rapprochement entre Cuba et les États-Unis d'Amérique, dont nous saluons les peuples et les Gouvernements pour cet important pas en avant. Nous espérons que le processus de normalisation de leurs relations aboutira à la levée juste et méritée de l'embargo contre Cuba. Préserver l'esprit de fraternité qui a prévalu au Panama pendant le Sommet représente un véritable enjeu que nous sommes déterminés à relever.

Je félicite les Gouvernements colombien et vénézuélien pour les progrès réalisés à Quito en vue de normaliser leurs relations, garantir le bien-être de leurs peuples et renforcer l'unité au sein de la grande famille à laquelle nous appartenons afin de surmonter les divergences de vues par la voie du dialogue. Je renouvelle mon appui au processus de paix en Colombie et salue les accords récemment conclus dans ce pays. Nous lançons un appel afin que la même volonté et la même détermination que celles dont le Gouvernement colombien a fait preuve dans ses efforts de paix soient appliquées au démantèlement des structures de production de stupéfiants, à l'origine de tant de violence dans ce pays et dans les pays qui servent de point de passage pour le transport des stupéfiants vers les marchés de consommation.

Pour le bien-être et la prospérité de toutes les nations, les conflits armés et les différends territoriaux doivent cesser. Nous condamnons fermement le terrorisme. Il n'est pas acceptable qu'au XXI^e siècle des êtres humains soient brûlés vifs ou décapités en raison de leur foi. La communauté internationale doit se présenter en rangs serrés afin de protéger l'humanité

et promouvoir le dialogue et la tolérance, car il n'existe pas d'autre voie pour atteindre la paix. Le Panama reste convaincu qu'ensemble, nous pouvons relever ce défi. Nous lançons un appel aux grandes puissances pour que, unies comme elles l'ont été il y a 70 ans pour mettre fin à la Seconde Guerre mondiale, elles continuent d'élaborer, en coopération avec l'ensemble des États Membres, une feuille de route visant à faire échec au terrorisme et à apporter une paix durable à tous les pays du monde.

La paix découle de la reconnaissance des aspirations légitimes de tous les peuples. En ce sens, prenant acte des aspirations légitimes du peuple palestinien à devenir un État, le Panama appelle l'État d'Israël et la Palestine à parvenir à un accord permettant la coexistence de l'État juif d'Israël et de l'État de Palestine. L'avenir de l'humanité dépend de la capacité structurelle de chaque nation de régler les problèmes de son propre peuple de façon à éviter qu'un peuple ne s'en prenne à un autre.

Le monde est confronté aujourd'hui à deux types de guerre : le conflit armé et la guerre quotidienne contre la pauvreté, les inégalités, le manque de possibilités et la criminalité organisée, qui engendrent l'insécurité et la violence, créant un sentiment d'exclusion chez de nombreux jeunes et faisant d'eux des proies faciles pour la criminalité organisée et le terrorisme. Le moyen le plus efficace pour lutter contre ces fléaux consiste à adopter des politiques publiques qui offrent à nos jeunes une éducation de qualité, davantage de débouchés, des emplois décents et leur permettent de s'épanouir au sein de quartiers et de communautés dotés d'une infrastructure publique adaptée. Cette tâche nous incombe à tous : gouvernement, secteur privé et société civile.

En cette époque marquée par les télécommunications et les réseaux sociaux, le Panama considère l'échange d'informations et de renseignements entre les gouvernements comme un facteur essentiel. Avec le développement des liens aériens et maritimes, les gouvernements et leurs agences de sécurité doivent pouvoir faire la différence entre un touriste, un homme d'affaires en déplacement et des éléments de la criminalité organisée. Conscient de la responsabilité qui lui incombe en tant que pays de transit, le Panama œuvre à la mise en place d'un centre régional de sécurité, pour lutter contre le crime d'une façon plus coordonnée et pour pouvoir accompagner d'autres pays de la région dans cet effort.

Notre pays aussi connaît des flux illégaux de migrants fuyant la guerre en quête d'un avenir meilleur. Nous réaffirmons notre engagement de traiter ces personnes de façon digne et de leur fournir une aide humanitaire. C'est pourquoi nous prenons les mesures nécessaires à cet égard et mettons en place des infrastructures adaptées dans notre pays. Des centaines de migrants traversent chaque mois notre pays, parmi lesquels des Africains, des Latino-Américains et d'autres, qui ont quitté leurs familles et leurs enfants pour un voyage qui peut parfois durer plus de deux ans. Lorsque j'ai demandé à un migrant pourquoi il avait quitté son pays, il m'a répondu qu'il cherchait simplement un lieu où règne la paix. Nous avons tous une obligation à l'égard des migrants. De la même manière que nous avons conjugué nos efforts pour lutter contre les virus Ebola et HIV/sida, nous devons poursuivre notre lutte commune pour régler les problèmes qui contraignent nos frères et nos sœurs à fuir leurs pays.

Je suis convaincu que le moyen le plus efficace de lutter contre les inégalités et d'améliorer les conditions de vie de l'humanité consiste à gérer le plus honnêtement possible les ressources de nos pays pour le bien de nos peuples. Dans un monde aussi riche, rien ne saurait justifier la pauvreté qui touche des millions de personnes. Les chefs d'État et leurs collaborateurs doivent comprendre que la politique est un service rendu, que nous sommes les gardiens provisoires des ressources qui appartiennent à notre peuple et que nous en sommes responsables.

Dans le monde d'aujourd'hui, les femmes sont les plus touchées par les conséquences des inégalités, de la pauvreté, de la guerre, des déplacements forcés dus aux conflits, de la traite des êtres humains et de l'inégalité des chances. Par conséquent, les chefs d'État et de gouvernement et l'ONU ont un rôle fondamental à jouer dans la défense et la promotion des droits et des libertés des femmes. Je réitère l'appel que j'ai lancé lors de la Réunion des dirigeants mondiaux sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, à savoir que les pays doivent consacrer davantage de ressources pour lutter contre le féminicide, la traite des êtres humains et tous les actes de violence commis à l'encontre des femmes.

Nous sommes confrontés à des défis immenses, mais nous avons également de grandes possibilités de changer de cap et de léguer aux générations futures un monde meilleur. À l'aube de la tenue prochaine à Paris du sommet sur les changements climatiques, nous lançons un appel à tous les pays afin qu'ils parviennent

à un accord définitif, universel et inclusif qui nous permettra de lutter ensemble contre la dégradation de notre planète, qui a tellement souffert de pratiques contraires à une gestion durable.

La Coalition des pays à forêt ombrophile, composée de 52 pays membres, est coparrainée par le Panama. La Coalition propose d'inclure un engagement concernant la réduction des émissions, dont l'ampleur a aggravé le déboisement et la dégradation de la forêt, et de renforcer les mécanismes de financement. Ces mécanismes prévoient aussi des mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation. L'accès à l'eau potable constitue un droit pour chacun et représente l'un des principaux défis pour nos gouvernements. La protection de nos ressources hydriques et de nos océans, la remise en état de nos forêts, l'augmentation de la production et de la distribution d'eau potable pour toute la population et le traitement approprié des déchets solides figurent également parmi les priorités de notre agenda.

Nos citoyens doivent pouvoir bénéficier de logements décents et de transports publics efficaces, qui sont indispensables à l'amélioration de la qualité de vie, en particulier pour les familles. Tous les États sont tenus de veiller à ce que leur population ait accès aux systèmes d'éducation et de santé publique. Dans mon pays, nous avons procédé à des investissements importants dans la construction, le réaménagement, l'équipement des écoles et des hôpitaux, tout en fournissant une formation adéquate en matière de ressources humaines. Nous prenons par conséquent des mesures positives et efficaces pour atteindre ces objectifs. Notre économie continue de croître, et nos projets d'infrastructure sociale et publique enregistrent des progrès. Ces grands projets d'infrastructure, conjugués à un système financier international solide, contribueront à la croissance de notre économie fondée sur les services et à la création d'emplois nouveaux et de meilleure qualité pour nos jeunes.

En 2016, le Panama aura achevé les travaux d'extension de son canal. Ces travaux et l'extension de nos ports, de nos aéroports et de notre système financier constituent les deux piliers principaux de notre économie de services. Il est de notre devoir de protéger notre système financier et logistique afin qu'il ne serve qu'à des fins légitimes. C'est la raison pour laquelle nous avons renforcé notre coopération en matière de sécurité et de renseignements avec d'autres gouvernements. Nous avons promulgué des lois et engagé

des réformes importantes afin de protéger notre système financier contre toute pratique négative. Conformément aux conclusions auxquelles est parvenue la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est récemment tenue à Addis-Abeba, j'ai le grand plaisir d'annoncer que le Panama s'engage à renforcer sa coopération internationale dans le domaine de la transparence fiscale.

Nous nous sommes également engagés à promouvoir un échange automatique de données et d'informations relatives aux questions fiscales au niveau bilatéral, à l'image de nos principaux partenaires commerciaux. Cet échange devra tenir compte du droit de chaque État de prendre des mesures à la hauteur de ses capacités, du contexte national et des réalités géopolitiques internationales. Chaque pays a le droit de prendre les mesures qu'il juge nécessaires en matière d'échange automatique de données et d'informations devant être utilisées pour le bien commun. De telles mesures doivent offrir la garantie que ces informations ne seront pas utilisées à des fins qui nuiraient à la compétitivité de certains pays ou qui iraient à l'encontre des intérêts d'autres pays. Nous proposons que la discussion de ces questions spécifiques soit inscrite à l'ordre du jour ordinaire de l'ONU, de façon que ces initiatives soient débattues par tous les pays sur un pied d'égalité. Notre situation géographique privilégiée contribue dans une large mesure au développement de notre économie et à nos citoyens. Nous avons également une vision globale du développement qui reflète notre devise nationale : « Pour le bénéfice du monde ».

Le renforcement du système des Nations Unies est une responsabilité qui nous incombe à tous. Nous devons revoir la structure de gouvernance de l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité, pour parvenir à une plus grande transparence et une meilleure représentation géographique. C'est la raison pour laquelle le Panama participe activement au processus actuel de réforme du Conseil de sécurité et s'efforce de rapprocher les positions divergentes. Depuis la création de l'Organisation, nous n'avons cessé de réaffirmer notre engagement de coopérer avec tous les pays dans la recherche du bien commun et pour l'édification d'un monde meilleur. C'est pourquoi, de cette même tribune où S. S. le pape François (voir A/70/PV.3) a lancé un appel aux millions de catholiques afin qu'ils apportent leur soutien à l'ONU à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de cette institution, je réaffirme, en tant que chef d'État, l'engagement du Panama de veiller à ce que nos capacités soient mises au service de la

communauté internationale et de travailler main dans la main avec toutes les nations, afin que nous puissions nous acheminer vers un monde qui soit plus juste et plus équitable, et dans lequel la paix et le dialogue l'emportent toujours.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Panama de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Juan Carlos Varela Rodríguez, Président de République du Panama, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Maithripala Sirisena, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka.

M. Maithripala Sirisena, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Maithripala Sirisena, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sirisena (*parle en cingalais; texte anglais fourni par la délégation*) : Mon pays est un Membre de longue date de l'Organisation des Nations Unies, aussi c'est un honneur et un plaisir pour moi, en tant que Président nouvellement élu de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, de prendre la parole devant l'Assemblée générale à l'occasion de son débat annuel. Au nom du Gouvernement et du peuple sri-lankais, je tiens à vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale. Je souhaite également exprimer ma reconnaissance au Président sortant, S. E. M. Sam Kutesa, pour sa si précieuse contribution aux avancées réalisées lors de la session précédente.

L'ONU peut se prévaloir de résultats remarquables en 70 ans d'existence. Nous nous sommes attelés sans relâche à la tâche immense de garantir la paix, la sécurité et le développement au cours de ces 70 dernières années. Cependant, je réalise que des défis semblables nous attendent encore. Lorsqu'il quitta ses fonctions au cœur

de la crise coréenne en 1953, M. Trygve Lie, premier Secrétaire général, qualifia la tâche du Secrétaire général « de travail le plus impossible au monde ». D'aucuns savent que tous les Secrétaires généraux ont, pendant leur mandat, contribué de manière significative à la promotion du caractère universel de l'ONU et se sont appliqués à en faire une Organisation qui puisse répondre comme il se doit aux intérêts de l'humanité dans l'avenir. Le Secrétaire général en place, S. E. M. Ban Ki-moon, a également apporté une contribution de poids à l'Organisation. Je le prie d'accepter ma sincère gratitude et celle de mon peuple pour les services rendus.

Sri Lanka est Membre de l'ONU depuis 60 ans. En tant qu'État Membre, nous avons joué un rôle très actif et responsable au sein de l'Organisation. Sri Lanka est une nation respectueuse des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et des conventions et traités internationaux. L'objectif principal de l'ONU est de reconnaître, sauvegarder et promouvoir les droits de l'homme. Sri Lanka s'est engagée à assumer cette responsabilité. À cet égard, nous prévoyons de mettre en œuvre un nouveau programme et un plan d'action à Sri Lanka, afin de faire progresser les droits de l'homme.

Sri Lanka a joué un rôle multiple au sein de l'ONU. Sa contribution aux missions de maintien de la paix des Nations Unies, qui a débuté dans les années 60, se poursuit. Sri Lanka est résolue à participer davantage aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Une ère nouvelle de démocratie a débuté à Sri Lanka, le 8 janvier dernier, sous le signe de la justice, de la liberté et de l'égalité. Notre démarche en matière de développement humain et social repose sur le pluralisme, la réconciliation et le développement durable. Cette conception que mon gouvernement se fait du développement pour les cinq prochaines années s'appuie sur ces mêmes principes. Le thème du débat général de la présente session : « Soixante-dixième anniversaire de l'ONU : tracer la voie de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme » est donc en totale adéquation avec la démarche mon gouvernement. Mon gouvernement s'est de plus engagé à mettre en place un programme dynamique et concret à Sri Lanka, pour assurer la paix, la sécurité et les droits de l'homme.

Au cours de ces huit derniers mois, lors de deux élections consécutives, le peuple sri-lankais a élu un nouveau président et un nouveau gouvernement. Dès les six premiers mois d'exercice, mon gouvernement a introduit dans la Constitution des amendements fondamentaux, afin de renforcer la démocratie à Sri

Lanka. Ces amendements ont consolidé les bases de la bonne gouvernance par le biais de réformes institutionnelles qui renforcent le pluralisme et la démocratie. Grâce à mon engagement personnel, certains des pouvoirs exécutifs qui incombaient à la présidence ont été transférés au Parlement et à d'autres institutions indépendantes.

À la suite des élections générales d'août dernier, j'ai été en mesure de rassembler les deux principaux partis politiques à Sri Lanka afin de créer une alliance de gouvernance du pays par consensus, changeant ainsi la culture politique de confrontation qui prévalait depuis six décennies. Cette nouvelle vision pour le pays implique la réalisation d'un double objectif : le développement durable et la réconciliation. L'exigence fondamentale à cet égard sera de gérer honnêtement le passé et de bâtir une nation sri-lankaise moderne. Pour traiter ce passé, nous allons suivre la voie de la recherche de la vérité, de la justice, de la réparation et de la non-répétition.

Afin de pouvoir relever les défis du XXI^e siècle, Sri Lanka doit absolument adopter une nouvelle démarche sur les plans social, économique et politique. Dans ce contexte, mon pays accorde une attention particulière à la réconciliation. Le nouveau Gouvernement de consensus que je dirige a d'ores et déjà pris de nouvelles mesures pour mettre en œuvre les réformes constitutionnelles et institutionnelles nécessaires pour accélérer la réalisation de ces objectifs. Sri Lanka a souffert des conflits. Si les conflits détruisent la société, il est possible néanmoins de tirer de nombreux enseignements pendant et après un conflit.

Toutes les formes de guerre et de terrorisme sont une honte pour l'humanité. Dans le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il est fait référence à la méconnaissance et au mépris des droits de l'homme qui ont conduit à des actes de barbarie puis enfin à la rébellion. Quelles qu'en soient les causes, le défi de notre époque consiste à trouver les moyens de faire cesser les actes de brutalité à l'encontre de l'humanité. Des problèmes peuvent découler du recours au terrorisme comme moyen d'exprimer des griefs, ainsi que de mesures prises pour éliminer le terrorisme. Sri Lanka est parvenue à éliminer le terrorisme qui continue de déstabiliser d'autres pays en développement de l'Asie à l'Afrique jusqu'à l'Amérique latine.

Nous avons vaincu l'une des manifestations les plus brutales du terrorisme. En outre, notre expérience de sortie de conflit a été très précieuse. Cette expérience

peut être partagée de manière fructueuse avec d'autres pays en développement touchés par le terrorisme. Sri Lanka est disposée à entamer un dialogue plus approfondi avec ces pays et continuera à s'opposer au terrorisme et à le dénoncer.

J'aimerais à ce propos revenir sur le thème de la présente session. Nous savons tous que l'ONU a été créée dans le but d'empêcher la résurgence des tragédies humaines qui se sont déroulées au cours de la première moitié du XX^e siècle et qui ont eu des conséquences négatives pour l'humanité. Au cœur du thème choisi pour cette année figurent « la paix, la sécurité et les droits de l'homme ». Ce thème nous incite à nous demander si, ces sept dernières décennies, nous avons répondu aux attentes initiales de l'ONU. Afin que le développement mondial soit couronné de succès, il me paraît important qu'un dialogue s'instaure tant au sein des pays du Sud qu'entre le Nord et le Sud. Mon pays, qui appartient au Sud, peut apporter une contribution significative à l'instauration d'un dialogue Sud-Sud.

Sri Lanka figure au premier rang des démocraties représentatives les plus anciennes de la région de l'Asie du Sud. Nous avons eu la chance de pouvoir préserver l'esprit démocratique dans notre pays malgré un conflit prolongé. En dépit de plusieurs facteurs qui ont empêché le maintien d'un taux de croissance élevé, nous sommes parvenus à maintenir les politiques publiques de protection sociale qui existaient avant l'indépendance. Nous n'avons jamais remis en cause ces politiques, qui prévoient un enseignement universel gratuit, un accès gratuit aux soins de santé et l'élimination de la pauvreté. En suivant la voie de la démocratie sociale, Sri Lanka est parvenue à atteindre un rang élevé dans l'*Indice du développement humain*, même pendant les années de conflit. Ce succès témoigne de notre engagement à l'égard de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le développement doit contribuer régional d'autonomisation des femmes et des jeunes et garantir la sécurité des enfants. La frustration des jeunes conduit généralement au conflit. Pourtant les jeunes sont le moteur du développement durable. C'est pourquoi nous devons les transformer en une force de travail hautement compétente capable de prospérer dans le monde du XXI^e siècle fondé sur le savoir. Cela doit constituer l'élément clef du programme de développement pour l'après-2015, adopté en tant que Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1).

De même, nous devons lancer un programme d'autonomisation des femmes afin de leur permettre de contribuer davantage au développement. Des programmes spécifiques de protection des enfants et de sauvegarde de leurs droits constituent également un facteur essentiel pour le développement d'une société efficace et humaine. En ce qui concerne le développement durable, j'estime que nous devons tendre non pas vers un modèle de développement qui soit isolé et limité à certains secteurs ou groupes, mais vers un modèle inclusif et susceptible de relever les critères et les niveaux de développement à l'échelle mondiale. À cette fin, je voudrais souligner la nécessité d'une démarche nouvelle et universelle.

Comme nous l'enseigne la philosophie bouddhiste, qui est profondément enracinée dans la culture sri-lankaise, il existe trois types de conflit humain. Le premier conflit, qui oppose les êtres humains à la nature, est celui dans lequel nous sommes sans cesse engagés pour jouir d'un confort matériel dans notre quotidien. Dans ce contexte, les êtres humains d'aujourd'hui cherchent à exploiter au maximum les ressources naturelles, au nom du développement. Le second conflit oppose les êtres humains entre eux. Ce conflit a lieu entre les individus, les communautés et les nations, et, selon la Déclaration universelle des droits de l'homme, ils se produisent lorsque les droits de l'homme ne sont pas protégés par la primauté du droit. Le troisième conflit se joue au sein même de l'être humain. Les deux premiers se produisent lorsque nous avons perdu la bataille au sein de nous-mêmes en tant qu'êtres humains, et le troisième type de conflit constitue par conséquent la cause profonde de tous les conflits.

L'extrémisme, la surconsommation, l'exploitation arbitraire de l'environnement, les violations des droits de l'homme et les écarts importants de revenu sont le résultat de notre incapacité à satisfaire nos besoins. Il en découle notamment l'insécurité, le conflit, les violations de droits et l'exploitation. L'édifice du développement durable doit par conséquent reposer sur les bases de l'autodiscipline et de l'équité. Si nous appliquons ce principe aux niveaux personnel, communautaire, national et mondial, nous ferons faire un pas de géant à l'humanité. Je suggère qu'en tant que dirigeants nationaux, nous adoptions cette démarche fondée sur l'autodiscipline et l'équité lorsque nous élaborons des plans d'action pour l'avenir.

Pour terminer, je tiens à exprimer ma ferme volonté d'élever ma patrie bien-aimée de Sri Lanka et

son peuple au rang d'une des nations les plus grandes et les plus nobles du monde, et de contribuer à la libération de l'humanité tout entière.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Maithripala Sirisena, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de Mme Kolinda Grabar-Kitarović, Présidente de la République de Croatie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Croatie.

M^{me} Kolinda Grabar-Kitarović, Présidente de la République de Croatie, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Kolinda Grabar-Kitarović, Présidente de la République de Croatie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Grabar-Kitarović (*parle en anglais*) : Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection, et de remercier S. E. M. Sam Kutesa, pour la manière dont il a dirigé les travaux de la précédente session. Nous plaçons de grands espoirs dans la présente session. En effet, nous sommes conscients de la nécessité impérieuse d'agir sur tant de fronts différents et dans tant de régions du monde. Nous sommes conscients des défis à relever, mais nous espérons sincèrement qu'en travaillant de concert nous pourrions faire de ces défis des chances à saisir et progresser sensiblement dans la réalisation de certains de nos objectifs communs.

Alors que nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, j'aimerais revenir sur les 23 années qui se sont écoulées depuis 1992, date à laquelle la Croatie est devenue Membre de l'ONU et s'est employée à contribuer à l'héritage et aux réalisations de l'Organisation pendant près d'un tiers de son existence. Au cours de ces 23 années, la Croatie, qui bénéficiait jadis de l'aide de l'ONU et qui n'était qu'un point à l'ordre du jour

du Conseil de sécurité, est devenue un membre actif contribuant à l'activité de notre Organisation dans plusieurs domaines. La Croatie a siégé au Conseil de sécurité, assumé la présidence du Conseil économique et social et contribué de façon active et efficace à notre cause commune, qu'il s'agisse des missions de maintien de la paix, des efforts de consolidation de la paix, de la maîtrise des armements, du développement économique et social, de l'égalité des sexes, du renforcement de l'architecture juridique internationale ou de la réforme de l'Assemblée générale. L'ONU peut être certaine que la Croatie poursuivra ses efforts et ses contributions.

Pouvons-nous vraiment affirmer que nous faisons assez pour garantir la paix, la sécurité et les droits de l'homme? Faisons-nous assez pour protéger notre planète, la seule que nous ayons? Les États Membres, les 193 États Membres que nous sommes, ne doivent pas oublier l'importance que revêt la qualité de Membre ni l'importance de l'engagement que nous avons pris d'assurer la paix et la sécurité dans le monde. Le renforcement du rôle de l'ONU et la promotion des relations internationales et de l'ordre économique vont dans l'intérêt de toutes les nations. Il ne s'agit pas là de mots creux, mais d'une réalité que nous devons avoir toujours présente à l'esprit.

Nous devons nous demander si nous répondons aux espoirs que les peuples du monde ont placés en l'ONU et en nous en tant que Membres. La réponse est évidente et guère réjouissante. Trop de conflits armés persistent, trop de gens se voient privés de leurs droits fondamentaux, trop d'enfants se couchent chaque soir en ayant faim et trop de femmes et de filles sont laissées de côté. Nous assistons à une déliquescence du système de gouvernance et à un désespoir économique grandissant dans de trop nombreuses régions du monde, avec plus d'un milliard d'enfants dans le monde vivant dans la pauvreté. Il est déchirant d'apprendre que, selon l'UNICEF, 22 000 enfants meurent chaque jour des conséquences de la pauvreté. C'est pourquoi notre engagement à l'égard des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) est certes nécessaire, mais peut-être tardif. J'ai été sensible à l'esprit qui a prévalu lors de notre Sommet la semaine dernière et j'espère qu'il se traduira rapidement et de façon décisive par des mesures et des avancées concrètes.

Le monde dans lequel nous vivons est riche de son potentiel et de sa beauté, aussi bien naturels que d'origine humaine, et pourtant nous avons assisté à une

succession d'atrocités. Cette année marque plusieurs anniversaires tragiques : le centième anniversaire de la terrible tragédie arménienne, le soixante-dixième anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz et le vingtième anniversaire du génocide de Srebrenica. Ces anniversaires doivent être l'occasion de nous demander s'il s'agit d'événements qui ne concernent que les victimes et les survivants ou s'il s'agit de rappels généraux destinés à alerter chacun d'entre nous sur le fait que nous avons échoué dans notre tentative initiale de maintenir la paix mondiale.

Le principe de responsabilité doit toujours être au cœur de notre action. La lutte contre l'impunité en cas de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide n'est pas seulement une question de justice. Elle constitue un élément tout aussi important dans la prévention de conflit. Aucun crime ne doit rester impuni, et les responsables de crimes doivent être poursuivis. Nous devons tout mettre en œuvre pour mettre fin à la culture de l'impunité. La Croatie est un fervent défenseur de la Cour pénale internationale. Parce que nous avons été victimes d'une agression dans les années 90, nous nous enorgueillissons d'avoir été le treizième État à signer les amendements de Kampala relatifs au crime d'agression.

Presque tout peut être évité. Le temps déterminera, comme toujours, qui avait raison et qui avait tort, mais avons-nous d'autre choix que de tirer des conclusions a posteriori? Trop souvent, nous devons composer avec les conséquences de notre inaction. Trop souvent, au lieu de régler les problèmes à la source et de s'attaquer en temps voulu à leurs causes profondes, nous sommes obligés de consacrer davantage de temps et de ressources pour régler des crises qui échappent désormais à tout contrôle. Cela est dû au fait que nous n'avons pas tenu compte des signes avant-coureurs ou que nous n'avons simplement pas eu le temps ni le courage de nous impliquer. Nous devons changer notre démarche. Nous devons agir à temps, avec détermination et en disposant des ressources suffisantes. Cette façon d'agir n'est pas seulement efficace, elle est intelligente. La crise migratoire, qui a déferlé sur de nombreux pays européens, est un exemple classique de la façon dont nous payons au prix fort la conséquence de notre inaction.

Le défi de la migration n'a rien de nouveau. Il fait partie de l'existence humaine depuis l'aube des temps. Cependant, avec 60 millions de personnes en déplacement dans le monde entier, ce qui est

nouveau, c'est l'absence de lignes directrices claires et de politiques globales. Nous avons besoin de solutions pragmatiques sur les plans juridique, social, économique, humanitaire et logistique. Le problème actuel des migrants et des réfugiés comporte des aspects régionaux, nationaux et mondiaux. Il ne peut être traité – encore moins réglé – par un seul État. Nous sommes face à un problème multidimensionnel qui exige des solutions multilatérales en termes de protection contre le terrorisme, de diplomatie préventive et de développement rationnel. Tant qu'on voudra éviter cette question, ou que l'on prétendra qu'elle n'existe pas, aucune solution ne pourra lui être apportée.

Depuis la mi-septembre, près de 80 000 personnes sont entrées en Croatie. Mon pays figure désormais sur la liste des pays de l'Union européenne et de l'Europe du Sud-Est durement touchés par la crise actuelle. La Croatie doit aborder cette question selon sa logique propre, tout en gardant à l'esprit les tendances historiques, actuelles et futures de la politique mondiale. Et trouver un juste équilibre entre les impératifs nationaux, régionaux et mondiaux est la tâche la plus difficile qui soit. Nous devons prendre en compte à la fois les aspects microéconomiques et macroéconomiques, tout en gardant à l'esprit ce qui est réellement en jeu : des vies humaines et l'avenir de tant de personnes et de leurs familles. Ici, je demande un consensus au sein de l'Union européenne. Ici, je demande une réponse mondiale. Ici, je demande que nous donnions la priorité à la primauté du droit et aux conventions que nous avons signées à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

La solution à la crise migratoire en Europe devra être recherchée au niveau mondial le plus élevé et revêtir plusieurs formes. Il s'agit de trouver les moyens de se défendre contre le terrorisme, qui, avec l'extrémisme sous tous ses aspects, doit être combattu et vaincu. Il s'agit aussi d'apporter une aide financière et matérielle suffisante aux réfugiés qui se trouvent dans des camps en Turquie, en Jordanie, au Liban et dans d'autres parties du monde. Il importe également d'assurer une surveillance policière et administrative efficace des frontières internationales. Enfin et surtout, il s'agit de lutter contre ceux qui tirent profit de la traite des êtres humains et d'éliminer leurs réseaux.

La première chose qui vient toujours à l'esprit concerne l'éducation de nos enfants, de nos générations futures, la nécessité d'œuvrer sans relâche à la réalisation d'une citoyenneté mondiale et de concrétiser l'idéal onusien d'une salle de classe mondiale. Je pense ici à

l'Initiative mondiale pour l'éducation, dont la Croatie s'enorgueillit d'être un ardent défenseur. Il importe de créer un cursus portant sur des normes communes de citoyenneté mondiale, qui serait obligatoire pour tous les enfants au cours de leurs années de formation. Nous devons respecter la promesse du droit à l'éducation.

Il apparaît clairement que la législation n'est pas suffisante. Nous avons besoin d'un changement de mentalité et de comportement, et seule l'éducation peut y suppléer. Nous devons promouvoir l'éducation qui inculque la tolérance, la confiance, la passion, l'intégrité, la vérité, le respect de la dignité de la personne et de l'égalité des sexes. Les enfants ne naissent pas avec la haine, l'intolérance, le racisme, le sexisme, les préjugés ou les stéréotypes dans leur cœur et leur esprit. Ils ont beaucoup à nous apprendre.

Sur la tribune qui me fait face figure l'emblème qui, il y a 70 ans, est devenu un symbole, non seulement celui de l'ONU, mais aussi celui du monde meilleur que nous avons envisagé pour nous-mêmes. Depuis lors, si des progrès ont été accomplis dans certains domaines, la situation reste alarmante dans d'autres. Je souhaite que notre quête d'un monde meilleur, plus sûr et plus prospère, se poursuive encore longtemps.

Pour prendre un exemple des dangers qui nous menacent, il n'est plus possible de faire l'impasse sur les répercussions des changements climatiques et du réchauffement mondial sur l'économie, le développement, la sécurité, la stabilité politique et les droits de l'homme de l'ensemble des pays. L'emblème de l'ONU représente le monde à partir du cercle arctique. Hélas, le dernier hiver a été le plus chaud jamais enregistré. Alors que la glace de l'arctique fond et que la température des océans s'élève, sommes-nous vraiment conscients de toutes les conséquences que cette situation a déjà engendrées pour notre planète?

Nous ne pouvons pas prédire l'impact final de ces changements. Partout dans le monde, en Croatie également, on enregistre un changement de la température des mers et des changements sans précédent dans l'écosystème. Dans la mer Adriatique si belle qui borde la Croatie, nous avons constaté l'apparition de nouvelles espèces de poissons en provenance de mers tropicales. De nombreux autres pays observent cette même tendance, aussi nous devons trouver une solution commune pour y répondre. Avec l'élévation du niveau des mers, de nombreux États côtiers, comme la Croatie, seront gravement touchés, et certains de nos États

Membres pourraient être confrontés à des conséquences encore pires pour leur existence.

Il est capital que nous tenions compte dans nos décisions de l'interaction entre les changements climatiques, les ressources naturelles, la prospérité et la sécurité. Nous devons bien comprendre les conséquences négatives de cette interaction sur notre prospérité, notre stabilité et notre développement futurs. Nous devons saisir combien la vie sur cette planète est fragile et admettre que les dommages que nous avons causés sont peut-être irréversibles. Nous devons apprendre à changer notre comportement et à nous montrer plus respectueux de notre planète.

La vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques nous offre une chance que nous ne pouvons pas nous permettre de laisser passer. Ensemble, nous pouvons être fiers d'avoir su saisir la chance offerte par la troisième Conférence internationale sur le financement du développement à Addis-Abeba. Nous devons demeurer résolus à rechercher les moyens efficaces de mettre en œuvre notre ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à appliquer dans son intégralité le Programme d'action d'Addis-Abeba.

Malheureusement, le monde continue d'être le témoin horrifié d'une multitude d'actes violents et d'être confronté à des menaces toujours plus complexes sur la sécurité impliquant des acteurs non étatiques. Face à cette évolution dangereuse de la sécurité, la montée du terrorisme représente pour nous tous une menace qui exige une réponse coordonnée. La Croatie salue le travail accompli par le Groupe indépendant de haut niveau sur les opérations de maintien de la paix et son examen des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous espérons que son rapport (A/70/95) nous indiquera la voie à suivre à l'avenir pour accroître l'efficacité des opérations de maintien de la paix des Nations Unies en tant qu'un des mécanismes clefs pour assurer la paix et la stabilité mondiales.

Dans la mise en œuvre des mandats des opérations de maintien de la paix, il convient de souligner qu'il importe d'accorder la plus haute importance à la protection des civils, à la prévention des atrocités, en particulier à la violence sexuelle et sexiste, et à la protection des enfants. De plus, je tiens à saluer les efforts déployés dans le cadre d'autres processus d'examen, à savoir l'examen du dispositif du maintien de la paix et de la mise en œuvre de la résolution 1325

(2000) du Conseil de sécurité. Je ne doute nullement que toutes les recommandations d'experts seront bien mises en œuvre.

Nous constatons que de nombreuses parties du monde connaissent une paix et une sécurité précaires. Dans ces conditions, notre engagement à l'égard des accords de sécurité revêt de plus en plus d'importance. C'est la raison pour laquelle nous regrettons que la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ne soit pas parvenue aux résultats escomptés. De l'avis de la Croatie, ce Traité reste l'instrument multilatéral le plus efficace pour prévenir la prolifération nucléaire et réaliser le désarmement nucléaire. Par conséquent, nous ne devons épargner aucun effort pour respecter ce Traité et le renforcer dans l'avenir.

La propagation incontrôlée d'armes classiques constitue une autre menace importante pour la paix et la stabilité. À cet égard, la Croatie s'est félicitée de présider la première Conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions, lesquelles figurent parmi les types d'armes les plus insidieuses puisqu'elles continuent d'être une menace longtemps après la fin des conflits. Ce n'est pas un hasard si cette Conférence s'est tenue à Dubrovnik, une ville qui a subi des attaques au moyen de ce type d'armes au cours de la guerre patriotique.

La Croatie, qui possède un patrimoine historique très riche avec sept sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, condamne fermement la destruction délibérée du patrimoine culturel mondial et exhorte l'ONU et chacun d'entre nous à mieux protéger et sauvegarder ce patrimoine dans les régions où il est menacé par des conflits et des extrémistes.

Sur le plan de la diplomatie et des relations internationales, cette année marque un tournant dans les relations bilatérales et un changement en matière de politique mondiale. À ce propos, je ne saurais assez souligner l'importance de la confiance, pas seulement de la confiance entre les États Membres et les institutions internationales, mais de la confiance et de la vérité à tous les niveaux.

Concernant les aspects positifs, nous sommes heureux de noter l'issue fructueuse des négociations sur le programme nucléaire iranien. Nous félicitons les parties aux pourparlers pour leur détermination et leur volonté politique de régler une question qui pèse depuis si longtemps sur les relations internationales. Il

s'agit là d'une victoire majeure pour la diplomatie. Nous attendons de voir dans les prochains mois comment l'élimination de la menace nucléaire contribuera au règlement de la question fondamentale de la stabilisation du Moyen-Orient et au-delà.

L'entrée en vigueur du Traité sur le commerce des armes fera également date en matière de sécurité internationale. Cet instrument juridiquement contraignant établit pour la première fois des normes minimales dans le commerce des armes classiques au niveau mondial. La Croatie est fière de figurer parmi les pays qui ont ratifié et assuré l'entrée en vigueur de ce traité historique.

La Croatie est pleinement résolue à promouvoir la paix et la stabilité à l'échelle mondiale, et davantage encore à l'échelle régionale. Nous sommes l'hôte du Centre régional d'aide au contrôle et à la vérification des armements, une organisation dont la mission principale est de renforcer le dialogue et la coopération sur les questions de sécurité en Europe du Sud-Est, l'accent étant mis sur l'harmonisation des normes et critères, tout en facilitant le rapprochement avec l'Union européenne et l'OTAN.

La question la plus préoccupante concerne les défis en Europe, en particulier chez nos voisins du Sud. Le défi lié à la crise migratoire a, en quelque sorte, créé un lien entre la géographie et le destin des peuples et mis au premier plan les conséquences tragiques de conflits non résolus. Nous sommes vivement préoccupés par la poursuite et l'ampleur de la violence, de l'intolérance religieuse et des actes terroristes en Syrie, en Iraq, en Libye, au Yémen et dans d'autres lieux en crise au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Dans ces pays, nous assistons à des actes inqualifiables de barbarie et de terreur qui s'accompagnent de formes répugnantes de massacre comme la décapitation, nous voyons la violence sexuelle à l'encontre des femmes et des filles et d'autres crimes particulièrement odieux – crime contre l'humanité, la culture, la religion, la dignité et, plus terrible encore, contre la vie humaine. C'est choquant et révoltant. L'islam, religion de paix, de tolérance et de compréhension, n'a rien à voir avec cela.

Il nous faut d'urgence faire front commun, pour relever cet immense défi et consacrer tous nos efforts à la lutte contre l'État islamique en Iraq et au Levant et toutes les formes d'intolérance et de discrimination. En même temps, nous devons offrir des perspectives de règlement pacifique de ces conflits et ouvrir la voie à une vie meilleure.

Il ne suffit pas de mettre fin aux souffrances humaines, il est tout aussi important de susciter l'espoir et d'offrir des possibilités d'avenir.

Il nous faut bâtir des communautés sûres, tolérantes et souples qui puissent résister à la radicalisation et à la marginalisation de certains groupes sociaux, notamment des plus vulnérables. Pour cela, nous devons offrir davantage de perspectives sur les plans économique, éducatif et autres. Ainsi, nous éliminerons les conditions propices à la radicalisation et à l'extrémisme violent, qui peuvent mener au terrorisme. À cet égard, nous appelons à la mise en œuvre dans les meilleurs délais des objectifs de développement durable qui viennent d'être adoptés.

Il n'est pas de développement sans sécurité. Et il n'est pas de véritable sécurité sans justice, droits de l'homme, primauté du droit et bonne gouvernance. Le développement durable repose sur les piliers économique, social et environnemental et la synergie positive qui les anime. Il existe peu de voies menant directement à l'objectif final, il s'agit donc d'une tâche minutieuse qui exige de relier tous les points entre eux, grands et petits. La complexité du Programme 2030 en témoigne. Cependant, il s'agit de la seule voie à suivre si nous voulons vraiment ne laisser personne de côté.

Sur le continent européen, en Ukraine, la mise en œuvre et la viabilité du processus de paix doivent être assurées. Le cessez-le-feu doit être respecté et toutes les parties doivent adhérer au plan de paix de Minsk. La Croatie, avec ses partenaires de l'Union européenne, demeure pleinement attachée à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, et s'engage à apporter son aide et son appui à l'Ukraine sur la voie réformatrice d'un avenir pacifique et prospère.

Nous tenons à souligner l'importance que revêtent la stabilité de l'Europe du Sud-Est et sa prospérité. La Croatie est pleinement résolue à tout mettre en œuvre pour appuyer les processus d'intégration euro-atlantique de ses voisins du Sud-Est. Nous sommes profondément convaincus qu'il s'agit là du seul moyen efficace d'assurer la paix, la stabilité et la prospérité dans cette partie de l'Europe. En particulier, alors que nous approchons du vingtième anniversaire des Accords de paix de Dayton, nous devons tous apporter notre soutien à la Bosnie-Herzégovine, État politiquement émancipé dans lequel les décisions sont prises pour le bien et la prospérité des trois peuples et autres communautés et individus qui la composent.

L'histoire est bien souvent une épreuve de vérité pour les dirigeants. Les grands dirigeants ont en commun la capacité de dépasser leur frilosité. C'est ce qu'on appelle parfois l'esprit visionnaire, ou encore l'anticipation. Quoi qu'il en soit, je crois que nous échouons tous lorsque nous sommes contraints de faire la distinction entre amis, alliés ou adversaires. Faire cette distinction et choisir un camp, cela revient à ériger un mur au plan de la politique mondiale. Cette démarche limite non seulement notre vision de l'avenir, mais elle restreint aussi nos objectifs. Et une fois cette ligne franchie, l'histoire nous enseigne que le conflit est inévitable. En ce qui concerne toutes les crises actuelles, je crois pouvoir dire que la diplomatie bilatérale traditionnelle doit être réexaminée à l'aune des changements intervenus dans la politique mondiale.

Ne jugeons jamais un pays, une personne ou un problème à sa taille. Ne regardons pas les chiffres et ne soyons pas bridés par le vocabulaire, les termes juridiques, les frontières ou les limites. S'agissant de sa superficie, la Croatie se situe au 124^e rang dans le monde, mais nous sommes résolus à ce que notre présence et notre importance sur le plan international aillent bien au-delà de notre superficie. Notre situation géographique nous place sur le devant de la scène internationale, parfois contre notre gré, mais le plus souvent par choix. Je suis, pour ma part, disposée à y rester et à continuer à poser les vraies questions. De plus en plus de dirigeants doivent se rendre compte, comme je l'ai compris dès le début de mon mandat, que nous devons tous accepter la solidarité et devenir membres d'organisations multilatérales et internationales, car c'est un privilège pour nos citoyens. Lorsque nous quitterons New York et que nous rentrerons chez nous, nous devons évaluer nos valeurs et nos intérêts nationaux et internationaux. Nous devons parler aux États amis et aux adversaires. Nous devons engager le dialogue, poser les vraies questions, instaurer la confiance et poursuivre notre démarche. Nous, peuples des Nations Unies, disposons des outils et des moyens pour cela. Il ne nous manque plus désormais que la volonté.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République de Croatie de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Kolinda Grabar-Kitarović, Présidente de la République de Croatie, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Luis Guillermo Solís Rivera, Président de la République du Costa Rica

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Costa Rica.

M. Luis Guillermo Solís Rivera, Président de la République du Costa Rica, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Luis Guillermo Solís Rivera, Président de la République du Costa Rica, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Solís Rivera (*parle en espagnol*) : Le Costa Rica tient à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale. Je renouvelle l'engagement de mon pays de coopérer avec vous, ainsi qu'avec tous les États Membres, en vue d'atteindre les objectifs que nous nous sommes donnés pour la présente session et de renforcer la gouvernance mondiale et le multilatéralisme. Vous nous avez demandé à juste titre de mettre l'accent dans ce débat sur la célébration du soixante-dixième anniversaire de l'Organisation, en particulier sur le lien existant entre paix, sécurité et droits de l'homme.

L'intensité et la gravité des événements qui ont précédé la présente session rendent ce débat à la fois opportun et urgent. Des millions d'êtres humains vivent dans une nuit sans étoiles. Leur douleur, leur désespoir et leur angoisse mettent à l'épreuve jusqu'aux fils les plus ténus de notre propre humanité. Pris dans les griffes acérées d'un destin auquel nul ne peut échapper, nous devons démontrer qu'une nouvelle ère s'ouvre pour notre civilisation et que nous n'assistons pas à son déclin.

C'est la raison pour laquelle, plutôt que de nous limiter au même exercice de rhétorique auquel nous nous livrons chaque année et chaque décennie, et de répéter ce que nous savons déjà, le Costa Rica appelle l'Assemblée générale à agir et à traduire en actes ce qui n'était jusqu'alors que des paroles. Nos paroles et nos actes doivent être cohérents. Nous ne sommes pas les prisonniers du destin, nous sommes les artisans de notre destinée. Seuls comptent nos actes.

M. Tesfay (Érythrée), Vice-Président, assume la présidence.

Le moment est venu pour l'Assemblée générale de lancer les processus que nous attendons depuis si longtemps, de briser l'indifférence et d'embrasser la solidarité avec une passion et un engagement renouvelés. Le moment est venu pour l'Assemblée générale de démontrer que, même si nous formons une communauté de nations, nous sommes également beaucoup plus que la somme de nos intérêts individuels. Le moment est venu pour l'Assemblée générale de renforcer l'autorité de l'ONU en tant que centre de gouvernance mondiale et de continuer à engager des réformes qui la rendront plus efficace, plus solide, plus active et plus dynamique.

Pour cela, commençons par élire de la manière la plus démocratique possible la personne qui va occuper la fonction de Secrétaire général. Depuis 1946, le processus de sélection de la personne destinée à occuper la fonction la plus importante au sein de la communauté internationale s'est caractérisé par son manque de transparence. Le Costa Rica est résolu à changer cette situation. Aux côtés de l'Estonie, mon pays conduit les efforts de près de 30 pays pour mettre en place un processus transparent, démocratique, équitable, inclusif et qui soit conforme, contrairement au précédent, à la Charte des Nations Unies et aux processus internationaux semblables de haut niveau.

Le Costa Rica se félicite d'avoir fait figurer dans la résolution 69/321, adoptée il y a quelques semaines, une invitation adressée aux États Membres afin qu'ils proposent la candidature de femmes au poste de Secrétaire général. Le moment est venu que cette fonction soit assumée par une femme. Reconnaissons les capacités, les compétences et l'engagement des femmes dans tous les domaines, et lançons un message politique sans équivoque, à savoir que, au moment où nous célébrons le vingtième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, l'Organisation met en pratique ce qu'elle préconise en ce qui concerne l'égalité et l'autonomisation des femmes et des filles.

Afin de renforcer la position de l'ONU au cœur de la gouvernance mondiale, le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, en tenant compte des droits de l'homme dans son action et en améliorant son efficacité en matière de prévention des conflits. L'attention accordée par le Conseil à la prévention des conflits est inadéquate, et il agit souvent trop tard. Je pense ici à la Libye, au Mali, à la République centrafricaine, à la Somalie, au Soudan, au Soudan du Sud et au Yémen.

Je pense aux actes de violence sexuelle et sexiste perpétrés contre des filles et des garçons, des hommes et des femmes en Iraq, en Syrie et dans le nord-est du Nigéria. Je pense aux génocides commis au Rwanda et à Srebrenica et à la tolérance affichée face aux violations constantes commises contre de nombreux peuples, notamment contre le peuple palestinien, et contre des minorités raciales, ethniques ou sexuelles dans d'autres parties du monde, y compris à l'Ouest. Je pense aux millions de Syriens qui ont été déplacés dans des proportions historiques, à ces milliers d'autres qui continuent à braver les mers au péril de leur vie pour échapper aux armes chimiques, aux barils d'explosifs et aux armes à sous-munitions, toutes armes que le Costa Rica condamne fermement.

Aucune de ces crises n'a éclaté de manière inopinée. Elles se sont développées après des années, parfois des décennies, d'atteintes à la dignité humaine et aux droits de l'homme. Elles sont le résultat de la déficience ou de la corruption de gouvernements et d'institutions, qui ont mené des actes de répression, de discrimination et d'exclusion, des actes qui ont limité les libertés fondamentales, privé les populations de leurs droits économiques, sociaux et culturels, aggravé les inégalités en matière de développement et fait fi des droits des peuples du monde, notamment le droit du peuple d'Israël de vivre à l'intérieur de frontières sûres.

Laresponsabilité première de promouvoir, protéger et respecter les droits et les libertés fondamentales des peuples incombe aux États. Mais lorsque les gouvernements n'assument pas la responsabilité de protéger les droits de leur propre peuple parce qu'ils n'en ont ni la volonté ni la capacité, il appartient alors à la communauté internationale, et en particulier au Conseil de sécurité, d'intervenir et d'utiliser la gamme étendue de ressources et d'outils dont elle dispose pour régler un conflit. Malgré ces ressources à notre disposition, nous n'avons pas agi suffisamment pour éviter la tragédie humaine actuelle. Nous n'avons pas fait ce que était nécessaire pour empêcher que des milliers de personnes ne s'aventurent sur les mers avec leurs enfants.

Pour que l'ONU se renforce et devienne le centre de la gouvernance mondiale, elle doit veiller à ce que le respect et la promotion des droits de l'homme ne fassent l'objet d'aucune manipulation. Nous devons être extrêmement prudents face aux tentatives de certains États de manipuler les buts et principes de la Charte des Nations Unies afin d'empêcher cette Organisation de relever les défis mondiaux qu'elle est censée relever.

et de défendre efficacement les droits des individus. Certains cherchent à dénaturer l'esprit et la lettre de la Charte en affirmant, par exemple, que les violations des droits de l'homme n'ont aucun lien avec le maintien de la paix et de la sécurité internationale, ou que la souveraineté exclut l'engagement de l'Organisation vis-à-vis de ces questions.

La souveraineté, cette notion associée à la naissance de l'État nation, ne devrait plus servir de prétexte à la communauté internationale pour rester inactive ou silencieuse face au théâtre sanglant de la guerre. Moins la souveraineté sera considérée comme un mur ou un bouclier, plus nous pourrons assumer notre responsabilité de protéger les populations civiles. Selon les termes du Secrétaire général,

« Une action rapide en vue de prévenir les conflits et de protéger les droits de l'homme contribue à renforcer la souveraineté au lieu de la remettre en question ou de la restreindre » (*S/PV.7389, p. 3*).

Aucun pays – je dis bien aucun pays – ne peut se cacher derrière le mur de la souveraineté ou du silence lorsque de graves violations des droits de l'homme sont commises. Aucun crime contre l'humanité ne doit rester impuni. Pour sa part, le Costa Rica réaffirme son appui à l'initiative du Secrétaire général, intitulée « Les droits avant tout », qui place la question des droits de l'homme au cœur des efforts déployés par l'ONU. Cette initiative est une tentative de corriger les erreurs systémiques du passé puisqu'elle reconnaît que les violations des droits de l'homme constituent de fait des signaux d'alerte de crises à venir.

Parce que des vies humaines sont en jeu, le Costa Rica appuie la proposition de la France de limiter le recours au droit de veto dans les cas d'atrocités de masse. Cette proposition remonte à notre participation au Groupe des cinq petits États et aux efforts engagés par le Liechtenstein au sein du Groupe Responsabilité, cohérence et transparence. L'objectif de ce groupe est d'adopter un code de conduite qui imposerait aux membres permanents du Conseil de sécurité de s'abstenir de recourir au veto dans les cas de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et de s'engager politiquement à agir rapidement et avec détermination dans de telles situations.

L'avis d'un seul membre permanent ne peut pas continuer à avoir plus de poids que la nécessité de sauver des vies. Lorsqu'un membre permanent recourt ou menace de recourir au veto, dans de telles

circonstances, il abandonne et méprise publiquement le droit des victimes à la justice, compromet les efforts internationaux et met fin à l'impunité. Le veto trahit la confiance que des millions de personnes placent dans l'ONU, qui constitue leur ultime espoir dans des situations comme celles que je viens de mentionner. Nous sommes tous conscients qu'il importe de renforcer la primauté du droit et de consolider les institutions qui protègent les populations civiles, afin de s'attaquer aux causes profondes des conflits, promouvoir le principe de responsabilité et lutter contre l'impunité, tant à l'échelon national qu'international.

Ce n'est donc pas un hasard si la primauté du droit constitue un élément clef du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Néanmoins, un seul membre permanent du Conseil de sécurité reconnaît la juridiction obligatoire de la Cour internationale de Justice, et deux seulement ont ratifié le Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Le Costa Rica appelle tous les États à respecter et mettre en œuvre les instruments internationaux en matière de protection des droits de l'homme et de lutte contre l'impunité dans le cas de crimes atroces. Une fois encore, nous appelons tous les États à ratifier le Statut de Rome, y compris les Amendements de Kampala de 2010. Plus le monde est multipolaire, plus nous devons faire confiance à la primauté du droit à l'échelle mondiale.

Tous les membres du Conseil de sécurité réaffirment leur attachement au maintien de la paix et de la sécurité internationales, mais ils sont, en même temps, les plus grands producteurs et exportateurs d'armes classiques dans le monde. En outre, malgré les interdictions précises énoncées dans le Traité sur le commerce des armes, ces pays continuent d'opérer des transferts d'armes au niveau international, notamment d'armes légères et de petit calibre, et en particulier dans les zones en conflit du monde. Les interdictions précises portant sur les transferts d'armes classiques figurant dans le Traité ont pour objectif de prévenir des souffrances humaines et de sauver des vies. Elles doivent être respectées. Le Costa Rica appelle les États qui ont signé le Traité sur le commerce des armes à le ratifier, et les États qui l'ont ratifié à s'employer sans tarder, avec enthousiasme, énergie et détermination, à assurer sa mise en œuvre pleine et efficace.

De surcroît, les États dotés d'armes nucléaires, parmi lesquels les membres permanents du Conseil de sécurité, n'ont pas honoré leur engagement sans équivoque à l'égard du désarmement nucléaire,

conformément à l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Ils arguent du fait que la sécurité actuelle n'est pas propice au désarmement nucléaire et s'accrochent au modèle traditionnel de la sécurité de l'État en vertu duquel 16 000 ogives nucléaires sont déployées dans le monde, dont beaucoup sont en état d'alerte avancée et peuvent même faire l'objet de cyberattaques.

Le respect de l'article VI n'est ni une condition ni une option, il est obligatoire. Le désarmement nucléaire ne peut être remis à plus tard. Que 115 États aient signé la promesse humanitaire d'interdire et d'éliminer les armes nucléaires démontre que la communauté internationale est convaincue de la nécessité de placer les armes nucléaires sur un pied d'égalité avec d'autres armes de destruction massive, des armes interdites en vertu de traités spécifiques. Le Costa Rica appelle davantage d'États à entériner cette promesse humanitaire et à combler le vide juridique, afin d'interdire et d'éliminer une fois pour toutes la menace nucléaire.

Placer l'ONU au cœur de la gouvernance mondiale ne se limite pas exclusivement à une amélioration des méthodes de travail du Conseil de sécurité ni au renforcement de son rôle dans la prévention des conflits. Cela implique également un plus grand renforcement de l'Assemblée générale et de l'Organisation dans son ensemble. Nous devons donc faire plus d'efforts encore. Accordons davantage d'attention et des moyens supplémentaires à la consolidation du troisième pilier, les droits de l'homme.

En ce qui concerne les droits de l'homme, l'ONU a encouragé la mise en œuvre d'une politique efficace en matière de développement, allant même jusqu'à étendre la protection afin qu'elle englobe de plus en plus de groupes vulnérables, tels que les enfants, les personnes handicapées, les personnes âgées, les migrants et les populations autochtones. Mais si les principes et les obligations sont clairs, et s'il existe une structure institutionnelle avec des organes délibérants et exécutifs, la situation sur le terrain dans de nombreuses parties du monde est loin d'être normale, et la répartition des ressources n'est pas à la hauteur des engagements et des déclarations.

La promotion et la sauvegarde des droits de l'homme ne peuvent pas continuer de se limiter à de simples exhortations. À l'occasion du vingtième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans de nombreuses régions du monde

doivent cesser d'être de simples mots pour devenir des engagements conformes à la Déclaration, avec des politiques publiques au niveau national qui nous rapprochent vraiment des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en veillant précisément à ce que l'égalité des sexes soit prise en compte dans chaque objectif, cible et indicateur envers lesquels nous nous sommes engagés.

Les défis immenses auxquels fait face le multilatéralisme nécessitent par conséquent une structure de gouvernance plus efficace si nous voulons promouvoir le respect et le développement progressif des droits de l'homme. Il est essentiel de permettre la participation efficace des acteurs non étatiques et de renforcer les structures régionales aux fins de la mise en œuvre du programme mondial. Mais, par-dessus tout, il est essentiel que nous disposions de moyens financiers accrus pour renforcer les cadres institutionnels, étant donné que le troisième pilier des Nations Unies ne reçoit que 3 % du budget institutionnel ordinaire.

Nous devons adapter notre cadre réglementaire et nos structures institutionnelles en matière de droits de l'homme de façon que le Conseil des droits de l'homme, le système des traités relatifs aux droits de l'homme et le Conseil de sécurité, entre autres, puissent mieux harmoniser leurs efforts. Le défi consiste à faire en sorte que nous agissions en tant qu'Organisation unifiée, de façon efficace et cohérente, et non de façon maladroite et dispersée, de manière à pouvoir protéger et promouvoir les droits des personnes, y compris le droit au développement. Nous avons démontré que nous pouvions y arriver au cours du processus de négociation qui a conduit à l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, au cours duquel le Costa Rica a partagé son expérience sur les questions liées à la conservation et à la protection de l'environnement, au désarmement unilatéral et en tant que précurseur d'un modèle de développement durable. Nous le démontrerons à nouveau à Paris, à la fin de cette année, lorsque nous parviendrons à un accord historique sur les changements climatiques, car ils font peser une lourde menace sur le développement humain.

Le Costa Rica est fermement convaincu qu'à l'aube de la réunion de Paris, nous avons besoin d'engagements sérieux, contraignants et centrés sur l'individu, qui soient respectueux de nos droits et qui prévoient des mesures globales sur les questions climatiques, non seulement de la part des gouvernements, mais aussi des différents secteurs économiques et sociaux. À cet égard, je tiens

à saluer le rôle de chef de file du Président François Hollande et le soutien apporté à ce processus par le Président Barack Obama au travers de son plan en faveur d'une énergie propre. Nous devons également saisir l'occasion qui nous offre la coopération internationale grâce aux moyens de mise en œuvre pour faciliter la participation de tous les pays aux efforts mondiaux, en particulier des pays à revenu intermédiaire. Notre pays a été à l'origine de l'Engagement de Genève sur les droits de l'homme et les changements climatiques, initiative volontaire découlant de la reconnaissance du lien entre la jouissance des droits de l'homme et les conséquences des changements climatiques, et nous appelons tous les États à le respecter.

Le fossé entre les paroles et les actes engendre la méfiance et affaiblit le multilatéralisme. Le Costa Rica refuse d'accepter une telle situation qui sape l'autorité de l'ONU, nous place dans une situation de grande vulnérabilité face aux menaces, anciennes et nouvelles, et porte atteinte, dans l'esprit de ses États Membres et de la communauté internationale tout entière, à la légitimité d'une Organisation dont nous avons tant besoin. C'est la raison pour laquelle, ici, à l'Assemblée générale nous devons exiger que nous, les peuples, puissions vivre dans la paix, la liberté, l'égalité, la justice et la démocratie, et avoir la possibilité, selon les mots de l'apôtre de l'indépendance cubaine, José Martí, de créer, croire et croître. Des mots qui, aujourd'hui plus que jamais, prennent tout leur sens.

Le terrorisme, la criminalité organisée, le trafic de stupéfiants et les pandémies mondiales sont la preuve que les menaces contre la sécurité d'une nation ne se limitent plus à ses frontières. Les menaces collectives doivent être traitées de façon collective. Les violations des droits de l'homme les plus élémentaires, et par-dessus tout le droit à la vie, commises par des terroristes et d'autres acteurs appelés non étatiques, ainsi que les actes odieux qui ont été perpétrés dans les zones détenues par l'État islamique en Iraq et au Levant contre des femmes et des filles et d'autres groupes vulnérables, font peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales.

Le Costa Rica condamne fermement et sans équivoque le terrorisme, sous toutes ses formes et manifestations, quels qu'en soient les auteurs ou leurs desseins. Face à la tragédie humaine aux dimensions encore insoupçonnées causée par le déplacement de civils fuyant la violence, le Costa Rica souligne combien il est important que nous adoptions une démarche

globale, coopérative et intégrée afin de pouvoir régler rapidement et durablement cette question difficile. L'histoire nous enseigne que l'on obtient de meilleurs résultats lorsque nous choisissons la coopération plutôt que l'affrontement, la tolérance plutôt que le terrorisme, les idées plutôt que les idéologies radicales.

En ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, le Costa Rica est préoccupé par le recours à la violence sexuelle comme instrument de terreur et par le lien entre l'extrémisme violent et le contrôle exercé sur l'autonomisation des femmes et ses conséquences en termes de restrictions de leurs droits. Nous sommes préoccupés également par l'utilisation croissante de drones armés à l'extérieur des zones de conflit et par la réinterprétation des droits de l'homme et des principes humanitaires par certains gouvernements. Pour mon pays, il est urgent que nous nous efforcions de mieux comprendre cette question et d'en saisir toutes les incidences. C'est ici, à l'ONU, par le biais des instances de désarmement, que nous devons commencer à prendre des mesures qui renforcent la transparence et garantissent la responsabilité à ce sujet.

À l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, faisons de l'ONU une organisation plus solide, plus dynamique et plus énergique qui, plutôt que de débattre de notions abstraites, recherche des solutions pragmatiques et concrètes. Commençons par élire la première femme au poste de Secrétaire général et assurons-nous que le processus électif soit inclusif, transparent et équitable, qu'il nous offre une dirigeante clairvoyante, indépendante et solide qui sera la première à réagir, décider et agir face aux défis et aux crises les plus urgents.

Exigeons des membres permanents du Conseil de sécurité qu'ils fassent preuve de cohérence en ce qui concerne la primauté du droit et le droit international, la maîtrise des armements et le désarmement nucléaire, pour ne citer que quelques exemples. Le Conseil est un élément clef de la gouvernance mondiale, et sa légitimité dépend de la de ses décisions. Employons-nous à renforcer l'Assemblée générale et ses organes afin d'accroître l'efficacité de l'Organisation tout entière.

Protégeons les civils sans défense qui sont les cibles délibérées de crimes inqualifiables, de violence sexuelle, d'attaques au moyen d'armes chimiques, d'armes à sous-munitions, de drones armés et de barils d'explosifs. La souveraineté ne peut pas et ne doit pas protéger les gouvernements qui commettent des atrocités contre leur propre peuple. Mettons fin à

l'impunité et appuyons les efforts visant à adopter un code de conduite pour empêcher le recours au veto dans les cas de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Luttons ensemble contre le terrorisme qui se propage comme une traînée de poudre et menace de plus en plus la paix et la sécurité internationales, les droits de l'homme, la culture universelle et le développement durable. Et agissons de la sorte dans le plein respect du droit international, y compris des règles régissant les droits de l'homme, le droit international humanitaire et le droit international des réfugiés. Ne sous-estimons pas les réinterprétations de ces normes, notamment lorsqu'elles servent à justifier des mesures unilatérales pour des solutions qui doivent toujours être recherchées de façon multilatérale.

Œuvrons sans relâche et sans excuse fallacieuse en faveur d'une culture de paix. Alors que l'Université pour la paix fête ses 35 ans, le Costa Rica appelle tous les États à lui apporter leur soutien en la dotant des ressources nécessaires pour qu'elle s'acquitte de la tâche importante consistant à former les dirigeants dont notre monde a besoin pour prévenir et régler les conflits et promouvoir une paix durable.

En ce soixante-dixième anniversaire de l'Organisation, rappelons-nous qu'il importe de garder notre porte ouverte aux nouvelles réalités; à la société civile et aux organisations non gouvernementales; aux femmes; aux jeunes, vis-à-vis de qui nous nous sommes engagés à promouvoir la réconciliation et une paix durable; aux propositions de groupes, tels que les Sages; à la collaboration entre les organismes du système des Nations Unies pour apporter des réponses globales aux défis auxquels nous sommes confrontés; aux organisations régionales et sous-régionales qui jouent elles aussi un rôle déterminant dans la prévention et la gestion des conflits; à tous les peuples et individus et à leurs idées, rêves, croyances et aspirations; au changement et à la volonté d'agir.

Comme l'a dit le poète costaricien Jorge Debravo, de siècle en siècle, l'humanité n'a cessé de gravir le chemin éternel menant au progrès. Il se peut que parfois nous ayons reculé. Nous n'avons fait de pause que pour nous affirmer. Soixante-dix ans dans l'histoire humaine ne semblent guère plus longs qu'un souffle de vent. Cependant, lorsque nous mesurons ces soixante-dix années à l'aune des vies sauvées, des accords obtenus et des progrès accomplis dans la recherche de solutions communes aux crises les plus graves que l'humanité

ait connues, elles paraissent impressionnantes. Nous sommes capables d'accomplir des choses extraordinaires lorsque nous faisons front commun et agissons de façon unie.

Je terminerai mon propos en citant les paroles optimistes de mon professeur, le poète Debravo :

« Le monde avance vers l'amour et la fraternité. La misère disparaîtra de la surface de la Terre. L'égalité des droits et des chances s'imposera face à ceux qui luttent pour l'asservir. Rejoignez-moi dans ce combat, frères! L'avenir qui nous attend arrivera plus tôt si nous faisons tourner à la force de nos bras les moulins de l'histoire! »

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Costa Rica de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Luis Guillermo Solís Rivera, Président de la République du Costa Rica, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Président de la République du Ghana.

M. John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mahama (*parle en anglais*) : Je tiens à adresser mes félicitations au Secrétaire général, au personnel de l'ONU, ainsi qu'à tous les États Membres, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de cette Organisation ô combien importante.

« Étudiez l'histoire, étudiez l'histoire », disait le célèbre Premier Ministre britannique Winston Churchill, car « l'histoire recèle tous les secrets de l'art de gouverner ». Et c'est pourquoi nous étudions l'histoire. Dans des millions d'écoles à travers le monde, un nombre incalculable d'élèves étudient l'histoire et

apprennent les événements du passé. Et dans les pages des livres dont ils se servent pour étudier, l'histoire est condensée et réduite à de simples faits. La richesse de toute une époque est résumée en quelques paragraphes, des événements importants sont soigneusement consignés dans de simples phrases. Néanmoins, c'est dans ces pages que l'on découvre les secrets de l'art de gouverner. Grâce à ces pages, nous arrivons à comprendre le monde d'hier et la voie qu'il a empruntée pour devenir le monde d'aujourd'hui. À la lecture de ces pages, nous pouvons tirer les enseignements des erreurs du passé.

Le monde, dans lequel l'Organisation des Nations Unies est née il y a 70 ans, semble très lointain. En 1945, les noms que l'on trouvait dans les journaux étaient ceux d'Auschwitz, de Buchenwald, d'Hiroshima, de Nagasaki, de Dresde et même de l'Armée rouge. En 1945, l'Équateur déclarait la guerre à l'Allemagne et au Japon. La Syrie déclarait elle aussi la guerre à l'Allemagne et au Japon. L'Union soviétique remportait la bataille de Königsberg, ainsi que l'Offensive de Vienne. L'Espagne rompait ses relations diplomatiques avec le Japon. Et la Suisse, pays historiquement neutre, fermait ses frontières avec l'Allemagne. Ce ne sont là que quelques-uns des événements qui se produisirent avant la tenue de la Conférence charnière de San Francisco, en avril de cette même année, au cours de laquelle 50 nations déclarèrent leur attachement à la paix.

Mon pays, le Ghana, ne figurait pas parmi ces nations. Ce n'est que 22 ans plus tard que la colonie de la Côte-de-l'Or acquerrait son indépendance et devenait le Ghana. En fait, un grand nombre de pays représentés ici, dans cette salle – en particulier ceux qui appartiennent au monde dit en développement – n'existaient pas en tant que nations souveraines. Néanmoins, nous sommes ici aujourd'hui, nous faisons partie de cette Organisation, que l'on appelle à juste titre les Nations Unies, nous faisons partie de ce monde. C'est la raison pour laquelle je tiens à déclarer, avec beaucoup d'insistance, au début de mon intervention, que le moment est venu pour l'ONU d'être plus ouverte au monde. Pour dire les choses franchement, il est plus que temps. Le monde de 1945 n'est pas celui de 2015. Aussi, l'Organisation visionnaire qui a été créée pour répondre aux besoins de ce monde doit être réformée aujourd'hui pour répondre aux besoins du monde actuel. Et les besoins sont nombreux.

Les noms que l'on trouve aujourd'hui dans les journaux sont ceux de l'État islamique en Iraq et en

Syrie, de Boko Haram et d'Al-Qaida. Les hashtags qui circulent sur les réseaux sociaux font désormais référence à Sandra Bland, décédée, dans des circonstances suspectes, pendant une garde à vue au Texas; à Aylan Kurdi, jeune garçon syrien qui, avec sa famille, a péri sur une plage de Turquie; à Madau Gach Dut, l'un des milliers qui ont péri dans le conflit du Soudan du Sud. Je pourrais continuer, car les noms sont nombreux et la liste est longue.

Des milliers de personnes ont péri en Syrie, au Pakistan, au Nigéria, au Mexique, en Afghanistan et en Somalie, et des milliers d'autres, dont la majorité venait de nations africaines, se sont noyées dans la mer Méditerranée, en tentant de fuir la pauvreté, la faim, la maladie, les conflits politiques ou les persécutions. D'autres, cherchant un refuge, et après un voyage périlleux, sont arrivés sains et saufs aux frontières d'autres nations. Si certaines de ces nations les ont accueillis chaleureusement à leur arrivée, d'autres les ont rejetés et leur ont infligé des conditions de vie dégradantes.

Ces chiffres sont édifiants. Cette histoire n'est pas celle l'on enseigne à l'école, du moins, pas encore. Ces événements ne sont pas ceux que l'on consigne dans un livre, que l'on résume par des paragraphes et des phrases bien tournés. Ces événements ne se sont pas produits il y a longtemps. Ils ont lieu aujourd'hui. Ils font partie de notre époque. Et alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui pour débattre de la voie à suivre, j'aimerais citer ces quelques mots du discours que Franklin Roosevelt, avant qu'il ne meure prématurément, avait écrit et s'apprêtait à prononcer lors de la Conférence de San Francisco. M. Roosevelt avait écrit : « Nous travaillons, mes amis, pour la paix ».

Malgré tous les changements intervenus dans le monde en 70 ans, cette vérité reste de circonstance. Mais la paix, comme tant de grands hommes et femmes nous l'ont rappelé, ce n'est pas simplement l'absence de guerre. La paix, c'est également la présence de dignité dans la vie d'une personne, l'avènement de l'égalité dans les initiatives qu'elle entreprend et le respect de son humanité et des droits qui y sont attachés. Si nous voulons débattre de la route qu'il nous reste à parcourir, nous devons nous y employer dans un langage nouveau, en recourant à des idées et des solutions qui n'existent pas dans les annales de l'histoire. Et nous devons commencer en examinant nos institutions les plus fondamentales – gouvernementales, culturelles, sociétales et personnelles.

Certaines des institutions mises en place pour protéger et promouvoir la paix sont précisément celles qui enfreignent leur mandat et qui suscitent la peur dans l'esprit du public. Lorsqu'une classe de citoyens a l'impression que la vie de ses membres n'a aucune importance, lorsque des réfugiés qui ont réussi à fuir les horreurs de la guerre finissent par être à nouveau brutalisés sur un sol étranger, lorsque les victimes du conflit, déjà traumatisées, sont violées par des soldats de la paix internationaux qui ont été déployés sur place pour veiller à leur sûreté et à leur bien-être, alors nous, en notre qualité de dirigeants et en tant que communauté mondiale, nous devons rompre notre silence et commencer à prendre des mesures. Nous devons créer le changement, parce que la peur ne fait que nourrir la désillusion, l'apathie, la haine et la xénophobie, autant de germes qui, si on les laisse s'enraciner, finiront par porter le fruit immonde de la guerre.

Ce que nous avons appris il y a 70 ans, avec la formation de l'Organisation des Nations Unies, c'est que nous devons être le gardien de nos frères; nous devons nous laisser, en tant que peuples et, plus encore, en tant que nations, appartenir les uns aux autres. Au Ghana, nous sommes également en train de revoir nos règles d'engagement afin de préserver l'équilibre entre le maintien de l'ordre public et le droit fondamental de notre population à la liberté de parole et d'expression.

Depuis que le monde est monde, les traditions culturelles et sociétales ont été des marqueurs de l'identité. Le kente est aussi caractéristique du Ghana que les kimono évoquent le Japon, les *quinceañeras* l'Amérique latine, et les bar mitsvah le judaïsme. Cela étant, certaines pratiques et croyances, quoique considérées comme traditionnelles, n'ont aucune place dans notre monde d'aujourd'hui, et ne doivent pas être autorisées à se forger une place dans le monde que nous prévoyons pour demain. Parmi ces traditions sont celles qui spolient certaines personnes – en particulier les femmes et les enfants – de leurs droits fondamentaux et qui les relèguent de force dans des conditions de vie vulnérables à la pauvreté, à la maladie et à d'autres épreuves insupportables.

La plupart des personnes les plus pauvres dans le monde sont des femmes. Actuellement, nous créons des programmes et des politiques qui visent à rectifier ce déséquilibre; pourtant, quel que soit notre degré de réussite, ce ne sont pas des solutions permanentes. Elles ne règlent pas le problème qui sous-tend cette situation, à savoir les immenses inégalités qui séparent

les hommes et les femmes et que tant de traditions ont inculquées au fil des années.

Au Ghana, grâce au programme « Livelihood Empowerment Against Poverty », nous avons remis des subventions en espèces à 77 000 ménages dans tout le pays. Ce programme qui vise à atténuer la pauvreté donne également le droit à ses bénéficiaires de recevoir gratuitement des soins de santé grâce au plan national d'assurance-maladie. Pour régler les problèmes de la mortalité et de la malnutrition infantiles, des travaux préparatoires sont en cours afin de prévoir une allocation budgétaire à l'intention des femmes enceintes et des mères d'enfants de moins d'un an.

Ce n'est pas un secret : pour promouvoir l'égalité des sexes, l'éducation est la clef du changement. L'inégalité entre les sexes est un problème qui doit être attaqué à la racine. Nous parlons souvent de possibilité et d'accès, et ce sont là des concepts honorables, mais dans la réalité, ce n'est pas parce qu'on a la possibilité de recevoir une éducation ou que l'on a accès à l'éducation que l'on reçoit effectivement une éducation.

Au Ghana, nous avons accompli des progrès considérables pour atteindre l'universalité de l'éducation de base, qui compte parmi les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous avons mis en place le Programme pour les filles, qui encourage les parents à envoyer leurs filles à l'école; et, au niveau primaire, nous avons atteint la parité des sexes entre les garçons et les filles. Mais au-delà de l'école primaire, les choses sont bien différentes. Les jeunes filles sont souvent sorties de l'école pour être mariées. L'Afrique affiche les taux de mariage d'enfants les plus élevés au monde, juste derrière l'Asie. En 1964, l'entrée en vigueur de la Convention sur le consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement des mariages visait à abolir la pratique des mariages d'enfants. Cependant, en Afrique de l'Ouest, deux filles sur cinq sont mariées avant même d'avoir atteint l'âge de 18 ans. Ces jeunes filles vont être confrontées à des taux croissants de mortalité maternelle et de maladies sexuellement transmissibles; elles sont victimes d'un type de pauvreté qui est quasiment insurmontable. Pourtant, les études montrent que le nombre d'épouses enfants baisserait de 64 % si on laissait les filles terminer leurs études secondaires.

Prenant acte de la différence considérable qu'un tel changement entraînerait dans notre pays, le Ghana a lancé, sous les auspices de l'UNICEF, une campagne pour mettre fin au mariage d'enfants dans notre pays,

en faisant en sorte non seulement que les filles aient accès à l'école, mais également qu'elles finissent leurs études. Cela implique de renforcer l'accès à l'éducation secondaire et au-delà, sans pour autant en compromettre la qualité.

Jusqu'ici cette année, l'Assemblée générale a été très productive. Nous avons adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) et ses objectifs de développement durable, nous avons débattu de la manière de mettre en place des systèmes de santé résilients, et nous avons pris part à un sommet sur le maintien de la paix et les stratégies visant à lutter contre l'extrémisme religieux. Nous emporterons avec nous de nombreux souvenirs, mais une image remarquable a laissé, dès les premiers jours de la présente session, une empreinte indélébile dans ma mémoire : la voiture du pape. Certes, voir le souverain pontife saluer d'immenses foules et émouvoir jusqu'aux larmes de hauts responsables gouvernementaux réunis dans une galerie ouverte était très impressionnant, mais plus impressionnant encore a été le fait de le voir entrer et circuler dans les rues de New York dans une toute petite Fiat 500. C'était une magnifique métaphore de l'époque que nous vivons, et une leçon forte sur les changements que nous devons faire si nous voulons être en mesure d'affronter la rapide évolution de notre avenir.

J'ai ressenti une étrange impression de solidarité avec ce petit véhicule tandis que je le regardais, tout petit au regard des énormes 4x4 qui l'entouraient, avancer dans les rues de New York. Il m'a fait penser à la difficile situation des pays dits en développement, et à nos relations avec les nations du monde plus riches, plus grandes et mieux établies. On a l'impression d'être protégé tout en ayant le sentiment d'être dominé; d'être guidé tout en étant obligé d'avancer sur la voie qu'ils ont tracée. Mais plus encore que tout cela, ce qui m'a frappé, ce fut la modernité de ce moment. La survie de notre planète dépend de notre capacité à assimiler cette modernité. Elle exige que nous redéfinissions nos liens avec la nature et que nous comprenions que nous ne sommes qu'une seule composante d'un écosystème plus vaste. Nous devons enfin comprendre que c'est nous qui dépendons de la nature, et non pas le contraire.

Ces dernières années, des signes de la transformation de l'Afrique ont suscité un immense espoir et des attentes très élevées. Nombre de nations africaines ont épousé la démocratie, et des élections libres et régulières sont devenues un événement récurrent dans le calendrier du continent. Plusieurs

pays africains enregistrent une accélération de leur croissance économique, et les efforts pour réduire la faim et la pauvreté sur le continent se soldent par un taux de réussite plus qu'honorable.

Mon propre pays, le Ghana, a récolté d'immenses bénéfices des efforts qu'il a déployés pour atteindre les OMD. Le Ghana est considéré comme l'une des étoiles de l'Afrique, ce continent que l'on surnommait autrefois avec dérision le continent noir. Notre nation peut se vanter de sa démocratie robuste et stable et d'une croissance économique positive qui dure depuis plus de 20 ans. Bien sûr, nous sommes exposés aux incertitudes qui prévalent actuellement sur les marchés internationaux, mais une solide coopération avec nos partenaires multilatéraux et bilatéraux a insufflé une dynamique positive qui mène à la consolidation budgétaire. De plus, notre programme de transformation actuel vise à diversifier notre économie et à accélérer sa croissance. Mon gouvernement est déterminé à conserver une stricte discipline budgétaire pour stabiliser les indicateurs macroéconomiques et stimuler la croissance et l'activité commerciale.

Nonobstant tout ce qui précède, toute l'Afrique – et le Ghana n'y fait pas exception – est confrontée à une contrainte de taille : la pénurie d'électricité. Dans beaucoup de pays africains, les coupures de courant qui résultent d'une production d'électricité insuffisante sont même considérées comme normales. Au Ghana, après deux décennies d'une croissance positive régulière, la demande d'électricité est bien supérieure à l'offre. Nous avons donc dû mettre en place un programme de lissage de la courbe de charge qui, malheureusement, a ralenti la croissance et a lourdement affecté la vie économique et sociale. Les petites et moyennes entreprises, qui peuvent moins que quiconque se permettre l'investissement élevé que représentent l'achat et le fonctionnement de générateurs pour s'assurer l'électricité dont elles ont besoin, souffrent gravement de cette situation. Nous menons un programme visant à mettre en place un système de production d'énergie d'urgence afin d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande. En ce qui concerne l'avenir, nous prévoyons d'accroître la capacité de notre réseau de distribution d'électricité de 3 500 mégawatts en mettant à profit les importantes réserves de gaz que nous avons découvertes dans les concessions au large de nos côtes. Nous le compléterons par des sources d'énergies renouvelables provenant principalement de l'énergie solaire et éolienne ainsi que de la biomasse.

La voie de l'avenir, non seulement pour ce qu'on appelle les pays en développement comme le Ghana, mais aussi pour l'ensemble des pays, doit nécessairement conduire à une autosuffisance énergétique durable, qui ne dégrade pas davantage l'environnement fragile de notre planète. En décembre, des représentants du monde entier se réuniront à Paris pour discuter de questions relatives aux changements climatiques, dont les effets sont indéniables. Les modifications apportées à notre planète du fait du réchauffement climatique sont évidentes pour tous : la fonte des glaciers dans les climats tempérés, la diminution des précipitations et la progression des déserts en Afrique, et la quasi-disparition des lacs au Moyen-Orient et en Asie. Tout cela doit être un signal d'alarme qui nous conduise à prendre immédiatement des mesures drastiques pour sauver notre planète et pour sauver l'humanité. Nous devons brider notre consumérisme, non seulement par respect pour l'environnement, mais aussi dans un esprit de tolérance et de coexistence.

Récemment, les États-Unis et Cuba ont pris d'importantes mesures en vue de normaliser les relations entre leurs deux pays. Il s'agit là d'un premier pas important vers l'élimination des derniers vestiges de la guerre froide qu'est le blocus économique imposé à Cuba. Je juge également encourageant l'accord historique conclu entre les États-Unis et leurs partenaires, d'une part, et l'Iran, d'autre part, pour empêcher la mise au point d'armes nucléaires dans ce pays et promouvoir l'utilisation pacifique de la technologie nucléaire. Ces événements me donnent l'espoir qu'à condition de ténacité et de persévérance, nous puissions également résoudre le problème apparemment insoluble de la Palestine. Le Ghana appuie la solution des deux États, qui permettrait à Israël de vivre côte à côte avec un État palestinien souverain dans la paix et la stabilité. Pour ce faire, nous demandons la cessation immédiate de la construction de colonies de peuplement dans les territoires palestiniens.

Dans 70 ans, je me demande ce que penseront ceux qui se pencheront sur notre époque. Je me demande ce qu'ils penseront de nous. Lorsque ces millions de filles et de garçons étudieront notre époque et les événements qui façonnent aujourd'hui notre monde et notre vie, que penseront-ils de nos actions ou de notre inaction? Quels secrets de l'art de gouverner apprendront-ils? Et surtout, de quel monde hériteront-ils du fait du travail que nous faisons ici aujourd'hui – le travail de la paix? Après tout, c'est leur histoire que nous tenons aujourd'hui entre nos mains. Nous ne pouvons pas les décevoir.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Ghana de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République togolaise.

M. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Gnassingbé : Avant de commencer, Monsieur le Président, je demande votre indulgence pour exprimer toutes mes chaleureuses félicitations à mon ami John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, pour son excellent discours.

Je me réjouis à mon tour de m'adresser à l'Assemblée au moment où nous abordons une nouvelle phase de notre longue quête de paix, de sécurité, de développement et de prospérité partagée. À l'entame de mon propos, qu'il me soit permis de présenter mes chaleureuses félicitations à M. Mogens Lykketoft pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-dixième session. Je tiens également à renouveler toute notre reconnaissance au Secrétaire général, M. Ban Ki Moon, pour les actions salutaires qu'il a su engager depuis sa prise de fonctions.

Depuis sa création, notre organisation commune s'est pleinement investie aux côtés des États, des organisations régionales et des populations pour la paix et la sécurité, mais aussi pour le relèvement progressif des niveaux de vie. Je tiens donc à me féliciter de ce long chemin parcouru ensemble.

Depuis son adhésion le 20 septembre 1960, mon pays a fait siennes les valeurs et les priorités qui sont au cœur du programme de l'ONU. Le Togo s'est ainsi évertué, avec beaucoup de conviction, à apporter sa contribution pour le triomphe des nobles idéaux de

l'Organisation. En retour, le Togo a beaucoup reçu de la grande famille des Nations Unies. L'élection présidentielle du 25 avril 2015 est la dernière illustration de cette coopération féconde. Nous n'oublierons pas que tout au long de ce processus électoral, le Togo a bénéficié d'un appui multiforme et d'un accompagnement attentif de ses amis et partenaires et, en particulier, du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, avec à sa tête M. Ibn Chambas, et du système des Nations Unies à Lomé. Cette marque de solidarité a été pour nous une source d'encouragement à aller au bout des efforts que le peuple togolais a consentis pour réussir cette élection. Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour témoigner la profonde gratitude du peuple togolais à toutes et à tous.

Aujourd'hui, le peuple togolais entend s'appuyer pleinement sur ces succès pour continuer, grâce notamment aux réformes politiques, à affermir sa démocratie et à poursuivre dans la cohésion sa marche vers le progrès. Dans cette optique, conscient de son importance pour la paix et la sécurité de toute société, le Togo compte faire de l'inclusion économique et sociale le premier vecteur de la cohésion nationale. La priorité pour les Togolais est d'aller plus loin dans la consolidation du mieux-être pour tous et de prendre ainsi une part plus active à la réalisation de notre nouveau programme de développement.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) nous engage à faire beaucoup mieux que par le passé. Même si nous n'avons pas réussi à réaliser tous les objectifs du Millénaire pour le développement dans les délais prévus, au moins avons-nous aujourd'hui le bénéfice de l'expérience des erreurs et des réussites passées, et cela constitue un immense capital dont nous devons tirer parti pour mieux répondre aux défis qui nous attendent.

Au moment où nous délibérons sur l'avenir de la coopération internationale, il me paraît essentiel de ne pas oublier le lourd tribut que nous venons de payer à l'épidémie de maladie à virus Ebola. En ma qualité de coordonnateur de la lutte contre cette maladie dans l'espace de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, qui en a été l'épicentre, je saisis l'occasion offerte par cette tribune pour exprimer notre profonde gratitude aux États, aux organisations régionales, à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux et aux organisations non gouvernementales qui ont mobilisé des moyens considérables et ont agi, de diverses manières, pour aider les pays les plus touchés à endiguer l'épidémie. Je tiens aussi à saluer l'héroïsme des

personnels soignants, toutes nationalités confondues, et des acteurs communautaires, dont l'engagement n'a jamais faibli, même quand leur vie était en danger. Ils ont sauvé des vies et démontré notre capacité à réagir face à des situations extrêmes.

J'ai enfin une pensée émue pour tous ceux qui ont perdu la vie en essayant de préserver celle des autres. L'Ebola a emporté des vies, détruit des communautés, fragilisé des économies, avec des pertes de l'ordre de 2 milliards de dollars de produit intérieur brut pour les trois pays touchés. Aujourd'hui, l'Ebola est certes affaibli, mais pas totalement vaincu. Nous devons, tous ensemble, rester vigilants, non seulement pour éradiquer les foyers résiduels mais bien plus, pour rebâtir des systèmes plus résilients face aux vulnérabilités et chocs de tous ordres, auxquels nous restons, hélas, exposés. Ces crises ne doivent pas pour autant nous empêcher de garder le cap et de tenir les promesses de croissance économique et de progrès social. J'aimerais exhorter à cet effet tous nos partenaires à rester actifs et engagés, y compris dans les pays jusqu'ici épargnés.

Si l'on peut se féliciter de ce que la croissance économique africaine est l'une des plus fortes au monde ces dernières années, force est de constater qu'au rythme actuel, l'Afrique ne sera pas en mesure de donner massivement des emplois à sa jeunesse, ni de réduire de manière significative la pauvreté. L'impératif d'une croissance économique accélérée et inclusive exige des actions structurantes et des financements qui aillent bien au-delà des schémas classiques de financement. C'est pourquoi le Togo espère qu'à la suite de la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement, la communauté des bailleurs de fonds ne ménagera aucun effort pour accompagner de façon plus constructive et moins restrictive les pays africains dans leur volonté de diversification des sources de financement et dans leurs efforts visant à élargir leur espace budgétaire interne.

Dans le même esprit, au moment où nous recherchons des mécanismes plus appropriés pour financer le développement de l'Afrique, il serait regrettable que les valeurs culturelles qui fondent les sociétés africaines soient sacrifiées, au risque de saper les résultats escomptés. À cet égard, des pressions ne doivent plus être exercées sur nos États pour les contraindre à adopter des programmes et initiatives qui provoquent des bouleversements culturels. En effet, comme l'ont évoqué les évêques d'Afrique dans leur déclaration de juin dernier, nous sommes préoccupés par le fait que certaines orientations des objectifs

de développement durable liées à la santé sexuelle et reproductive ne finissent par devenir des conditionnalités à l'octroi des ressources, alors que leur appropriation continue de faire l'objet de vives controverses dans la société africaine.

La longue et riche expérience des Nations Unies nous enseigne que la paix et la sécurité sont à la fois des préalables au développement et des composantes du développement. Cette double exigence doit être pleinement prise en compte dans les stratégies que nous aurons à élaborer pour la mise en œuvre effective des objectifs de développement durable. Le Togo, dont l'économie est largement tributaire de l'arrière-pays ouest-africain, mesure à sa juste valeur l'importance de la sécurité dans la sous-région et en Afrique. La lutte contre le groupe terroriste Boko Haram et toutes les formes d'extrémisme ainsi que de racisme doit se poursuivre, sans merci, de concert avec la communauté internationale, conformément aux valeurs prônées par l'ONU. Ces dérives qui tendent à se répandre ces dernières années en Afrique ne correspondent à aucune des valeurs fondamentales de notre continent. Pour sa part, le Togo entend capitaliser sur les acquis de la réforme de son système de défense et de sécurité pour mieux faire face aux nouvelles menaces. L'on n'insistera donc jamais assez sur la nécessaire mise en cohérence de nos politiques en matière de sécurité, de défense des droits humains et de protection de l'environnement. La dimension écologique des crises et des conflits, l'impact des changements climatiques sur l'exacerbation de la pauvreté et la mise en péril répétée des droits de l'homme, en période de guerre, sont des réalités que nous ne pouvons occulter, si nous voulons préserver durablement la stabilité dans nos États. C'est pourquoi la conférence de Paris sur les changements climatiques sera le premier test de solidité des engagements que nous venons de prendre en faveur du développement durable.

Vu l'importance des enjeux, il nous incombe d'adopter à cette Conférence un accord international contraignant qui changera positivement la vie de millions de personnes à travers le monde, en imposant les mesures nécessaires au maintien du réchauffement climatique au-dessous de la barre de 2° Celsius. Au Togo, nous vivons malheureusement déjà, au quotidien, les effets des changements climatiques, dont l'érosion côtière qui se traduit par une avancée de la mer de l'ordre de 10 à 12 mètres chaque année, menaçant ainsi les populations du littoral. Il y a donc des enjeux immédiats de survie pour ces populations, qui exigent des réponses urgentes et appropriées, nécessitant

d'importants investissements. Il est par conséquent crucial que les futurs financements internationaux destinés à lutter contre les effets des changements climatiques, notamment ceux qui alimenteront le Fonds vert, ne viennent pas en déduction de l'aide publique au développement traditionnelle.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte ce jour pour rappeler que les défis économiques, sécuritaires et environnementaux liés au milieu marin seront examinés lors du sommet extraordinaire sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique que le Togo aura l'honneur et le privilège d'accueillir l'an prochain sous l'égide de l'Union africaine. Nous espérons pouvoir adopter à cette occasion des mesures fortes. Nous espérons aussi prendre des décisions qui nous permettront d'agir ensemble pour que la mer demeure un atout majeur pour le développement de l'Afrique.

Après 70 années d'opérations de maintien de la paix, force est de constater qu'elles ne suffisent plus à garantir l'efficacité de nos actions face à la nature changeante des crises et des conflits. C'est pourquoi nous devons constamment innover, pour adapter nos réponses aux défis en matière de sécurité du moment. C'est à ce titre que mon pays, qui a toujours participé aux opérations de maintien de la paix, se félicite du rapport du Groupe indépendant de haut niveau créé et mis en place par le Secrétaire général pour étudier les opérations de paix (A/70/95), dont les recommandations pertinentes doivent faire l'objet d'une attention soutenue de notre part. Mon pays salue également la tenue il y a deux jours du sommet sur les opérations de maintien de la paix, organisé par un groupe d'États à l'initiative des États-Unis d'Amérique, sommet qui vise à mettre plus de moyens à la disposition des opérations de maintien de la paix.

L'ampleur des défis auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés nous oblige à renouer constamment avec la vocation originelle de l'ONU. C'est notre devoir de préserver, par temps de guerre et par temps de paix, la dignité humaine, de construire un monde fondé sur la promotion et la protection des droits humains.

Je voudrais, à cet égard, rendre un hommage mérité au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, qui a fermé récemment son bureau au Togo après avoir aidé le Gouvernement, les institutions nationales et la société civile à renforcer leurs capacités dans le domaine de la protection et de la promotion des droits humains. Les huit années de coopération qui

viennent de s'écouler ont permis au Togo de réaliser des progrès importants dans la défense des droits humains. Nous entendons poursuivre inlassablement nos efforts dans ce domaine, parce que nous sommes profondément convaincus qu'une société où les droits de la personne humaine sont protégés et garantis a toutes les cartes en main pour réaliser ses promesses de développement et de prospérité. C'est mon plus vif souhait que la coopération multiforme qui nous mobilise au sein de la grande famille des Nations Unies puisse continuer à s'intensifier dans tous les domaines où elle peut permettre à l'homme de mieux avancer vers le progrès, dans la solidarité et le partage.

Sur ce, je souhaite un joyeux anniversaire à l'Organisation des Nations Unies, notre organisation commune, et lui renouvelle mes vœux de succès pour ses actions futures. Je forme surtout le vœu que les années à venir puissent nous donner l'occasion de préserver et de consolider notre adhésion collective aux idéaux de paix, de sécurité et de développement durable.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République togolaise de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. M. le Sultan Hassanal Bolkiah Mu'izzaddin Waddaulah, Sultan et Yang Di Pertuan du Brunéi Darussalam

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Sultan et Yang Di Pertuan du Brunéi Darussalam.

S. M. le Sultan Hassanal Bolkiah Mu'izzaddin Waddaulah, Sultan et Yang Di Pertuan du Brunéi Darussalam, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. M. le Sultan Hassanal Bolkiah Mu'izzaddin Waddaulah, Sultan et Yang Di Pertuan du Brunéi Darussalam, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Sultan Hassanal Bolkiah Mu'izzaddin Waddaulah (parle en anglais) : En premier lieu, je tiens à féliciter S. E. M. Mogens Lykketoft de son élection

à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session, et je lui souhaite plein succès. Je tiens également à remercier le Président sortant, S. E. M. Sam Kutesa, de sa précieuse contribution aux travaux de l'Organisation, et je lui présente mes meilleurs vœux pour ses entreprises futures. Je félicite par ailleurs le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de la compétence avec laquelle il dirige l'Organisation, et les organismes des Nations Unies de leur collaboration active avec les États Membres.

Je suis très heureux de me trouver ici alors que nous commémorons ensemble le soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation. Nous avons en effet une occasion historique de célébrer nos succès, et de nous pencher sur les problèmes qui exigent une action urgente.

Les 70 ans d'existence de l'ONU témoignent de l'importance de l'Organisation. Elle est devenue l'organe mondial vers lequel nous nous tournons, notre point de référence pour tous les aspects de l'humanité, et elle est inégalée. Elle a été créée en 1945 à la suite des destructions massives provoquées par la Seconde Guerre mondiale, et la nécessité de rétablir la paix et la sécurité était son objectif principal. Aujourd'hui, son mandat s'est considérablement étoffé et englobe les problèmes émergents et les menaces changeantes, notamment la prolifération des armes de destruction massive, les changements climatiques, les pandémies, le terrorisme et l'extrémisme violent. Dans le cadre de son vaste mandat mondial, elle a également été chargée de lutter contre les problèmes socioéconomiques multidimensionnels.

Nous reconnaissons que l'ONU n'a pas la solution à tous les maux de la planète, mais cela n'enlève rien à sa réussite générale. Sur cette note, nous saluons le rôle joué par tous les organismes des Nations Unies et les efforts déployés par l'Organisation pour promouvoir le développement afin d'améliorer la vie des populations du monde entier.

Une réussite capitale est la maîtrise des pandémies, qui posent de graves menaces à la population mondiale. En 1980, l'Organisation mondiale de la Santé est parvenue à éliminer totalement la variole et, plus récemment, elle a collaboré avec les pays touchés pour contenir les éruptions du syndrome respiratoire du Moyen-Orient et d'Ebola.

Au fil des ans, nous avons pu nous rendre compte de la manière dont nos travailleurs humanitaires et nos

soldats de la paix risquent leur vie pour accomplir la tâche de l'ONU. Certains perdent la vie en s'acquittant de cette noble tâche. Ces personnes courageuses mériteront toujours tout notre respect pour leur engagement et les sacrifices qu'elles consentent pour faire de notre monde un monde plus sûr.

Les 193 États Membres de l'Organisation en attendent inévitablement beaucoup, et notamment qu'elle lutte efficacement contre le nombre toujours croissant des problèmes qui touchent la vie des populations que nous représentons. Je me félicite donc que le programme de développement pour l'après-2015, qui est inscrit dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), prenne en compte la plupart, sinon la totalité, de ces préoccupations. Son caractère non exclusif témoigne de la confiance que nous accordons à l'Organisation. Nous devons donc honorer nos responsabilités nationales et collectives qui consistent à mettre en œuvre le nouveau Programme et à réaliser les espoirs de nos peuples et leurs rêves d'une vie meilleure.

En 1984, l'admission du Brunéi Darussalam à l'ONU a marqué une reconnaissance mondiale de sa souveraineté et de son intégrité territoriale en tant que pays pleinement indépendant. Depuis lors, nous avons largement bénéficié de ce statut de membre. L'Organisation des Nations Unies a été pour nous une instance nous permettant de renforcer nos relations bilatérales et multilatérales avec nos amis et partenaires. C'est par le biais de l'ONU aussi que nous avons pu démontrer notre attachement indéfectible au maintien de la paix, à la stabilité et au développement. Le Brunéi Darussalam est convaincu que la tolérance, la compassion et l'harmonie sociale ont été essentielles pour la paix et la sécurité durables dont jouit jusqu'à présent notre communauté bien soudée. Ces valeurs ont été au fondement de la stabilité et de la prospérité de notre pays, ce qui a également permis de créer un environnement propice au développement.

Dans notre région, ce sont les principes partagés par les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), à savoir l'intégrité territoriale, la non-ingérence, le consensus, la primauté du droit et la bonne gouvernance, qui guident nos efforts visant à établir une coopération étroite aux fins de la paix, de la stabilité et de la prospérité. Cette expérience nationale et régionale représente notre contribution aux Nations Unies dans le cadre du processus multilatéral. Et c'est au travers de l'ONU que j'envisage la création

d'une communauté mondiale conviviale, partageant les mêmes valeurs et principes et pouvant libérer notre potentiel à travailler et à réaliser de grandes choses ensemble. Afin de mieux nous rapprocher et de favoriser plus d'empathie et d'entente mutuelles, nous devons encourager davantage d'échanges culturels, ce qui nous permettra de vivre comme une famille de nations. Ainsi, nous pourrions peut-être prévenir de nouveaux conflits et mieux utiliser les ressources consacrées au développement socioéconomique.

Selon la Banque mondiale, le coût moyen d'une guerre civile est l'équivalent de plus de 30 ans de croissance du produit intérieur brut pour un pays en développement de taille moyenne. Le coût du maintien de la paix pendant et après une guerre civile est aussi extrêmement élevé et, surtout, il y a des pertes en vies humaines, ce qui ne peut être mesuré. La diplomatie préventive est donc un moyen peu coûteux de prévenir les conflits et fait certainement une partie intégrante des efforts de prévention des conflits. C'est un processus de longue haleine et un investissement judicieux, dans lequel l'ONU a enregistré quelques progrès. Nous apprécions hautement les activités de bons offices menées par le Secrétaire général, les envoyés spéciaux et les missions politiques résidentes, qui constituent certains des outils clefs de la diplomatie préventive. Toutefois, nous pouvons faire plus pour renforcer la prévention des conflits.

Si nous souhaitons aller de l'avant, l'avis du Secrétaire général – et je suis d'accord avec lui – est que nous devons renforcer les partenariats entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales. Ces dernières exercent une influence unique et ont un accès facile aux situations de crise dans leurs régions respectives, et l'ONU doit pouvoir utiliser cette force comme moyen de pression pour apaiser les tensions avant qu'elles ne dégénèrent en conflits.

Par le biais du Forum régional de l'ASEAN, les États membres de l'ASEAN, avec d'autres membres participants, s'emploient depuis des années à créer une atmosphère de confiance. Il y a deux ans, ils ont adopté un plan de travail relatif à la diplomatie préventive, et sa mise en œuvre a beaucoup progressé et contribué au maintien de la paix et de la sécurité dans la région. Je tiens à saisir cette occasion pour remercier l'ONU des programmes de formation et de mentorat qu'elle a fournis pour aider l'ASEAN à appliquer ce plan. Je pense que l'Organisation est bien placée pour promouvoir la coopération et les partenariats nécessaires sur la

base du respect mutuel, de l'entente et de la tolérance, lesquels peuvent prévenir les guerres et les conflits, les persécutions religieuses, les confrontations idéologiques violentes et le terrorisme.

Depuis notre dernière réunion, nous avons été les témoins de pertes tragiques en vies humaines causées par des actes terroristes inhumains dans différentes parties du monde. Ces actes sont intolérables, et nous nous joignons à tous ceux qui condamnent le terrorisme et rejettent totalement l'extrémisme et le radicalisme. Nous réaffirmons notre appui à tous les efforts de la communauté internationale visant à prévenir et à éliminer toutes les formes de terrorisme. À cet égard, nous appuyons aussi le dialogue interculturel entre les peuples de différentes religions et cultures, ainsi que des initiatives telles que l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies, le Mouvement mondial des modérés, le Centre international Roi Abdallah ben Abdelaziz pour le dialogue interreligieux et interculturel, À World against violence and violent extremism (Pour un monde contre la violence l'extrémisme violent), et Summit on Countering violent extremism (Sommet sur la lutte contre l'extrémisme violent).

Il est primordial que nous nous attaquions globalement aux causes profondes du terrorisme et de l'extrémisme. Il nous faut veiller à ce que des parties irresponsables n'exploitent pas le désespoir et les souffrances pour alimenter leurs propres agendas extrémistes. Voilà pourquoi nous devons régler le problème de nos frères et sœurs palestiniens, une question qui reste au cœur du conflit au Moyen-Orient. Depuis plus de 60 ans, les Palestiniens luttent pour réaliser leur autodétermination. Un règlement pacifique et durable n'a que trop tardé. Je me réjouis de voir que la Palestine a été acceptée en tant membre de différents organes internationaux. Cela a été reflété dans la décision historique de l'Assemblée générale d'autoriser le drapeau palestinien à flotter fièrement aux côtés des drapeaux d'autres nations souveraines et indépendantes Membres de cette institution mondiale. Il s'agit là d'une évolution positive qui doit contribuer à la reconnaissance de l'État de Palestine.

Je tiens à réaffirmer que nous sommes déterminés à continuer de travailler avec d'autres pour faire en sorte que l'ONU reste une force œuvrant en faveur de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme. Après tout, le succès de l'Organisation dépend de l'action que nous menons ensemble, et c'est ce qui fait vraiment la force de cette Organisation.

Le Président par intérim (parle en anglais) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Sultan et Yang Di Pertuan du Brunéi Darussalam, de l'allocation qu'il vient de prononcer.

S. M. le Sultan Hassanal Bolkiah Mu'izzadin Waddaulah, Sultan et Yang Di Pertuan du Brunéi Darussalam, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Allocution de M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine

Le Président (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'État de Palestine.

M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Abbas (parle en arabe) : Je viens ici aujourd'hui de Palestine, afin de tirer la sonnette d'alarme au sujet de ce qui se passe à Jérusalem, où, par leurs incursions répétées et systématiques dans la mosquée bénie Al-Aqsa et dans le but de créer un nouvel état de fait et de partager les heures de prière, les groupes extrémistes israéliens, protégés par les Forces de sécurité israéliennes et accompagnés de ministres et de députés de la Knesset, pénètrent dans la mosquée à des heures précises tout en interdisant aux fidèles musulmans d'y entrer à ces heures et de pratiquer librement leur religion. Voilà le plan que le Gouvernement israélien s'emploie à exécuter, en violation du statu quo qui existait avant 1967 et continue d'exister depuis. Ce faisant, il commet une énorme erreur car nous n'accepterons pas cela, et notre peuple palestinien ne permettra pas que ce plan qui enflamme les sentiments des Palestiniens et des musulmans, partout, soit mis en œuvre. J'appelle le Gouvernement israélien à cesser, avant qu'il ne soit trop tard, d'utiliser la force brutale pour imposer ses projets qui visent à porter atteinte aux lieux saints, musulmans et chrétiens, de Jérusalem, la mosquée Al-Aqsa en particulier, sinon le conflit politique se transformera en un conflit religieux et entraînera une explosion de

la situation à Jérusalem et dans les autres territoires palestiniens occupés.

J'ai l'honneur de prononcer une allocution au nom de l'État de Palestine devant l'Assemblée générale à la présente session, qui coïncide avec le soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Le maintien de la paix et de la sécurité internationales et la protection des droits de l'homme comptent parmi les objectifs les plus importants qu'elle s'est fixés. La question de Palestine est une des premières causes justes dont a été saisie l'ONU au moment de sa création, mais, hélas, cette question reste non réglée à ce jour. L'Organisation et ses Membres ne sont pas parvenus à réparer l'injustice subie par notre peuple et à lui permettre d'exercer son droit à l'autodétermination et à un État indépendant, souverain et libre.

J'invite l'Assemblée à réexaminer l'histoire de la question de Palestine et les résolutions pertinentes de l'ONU, afin de prendre conscience de la réalité flagrante, à savoir l'injustice historique faite à un peuple et à une patrie qui ont apporté de grandes contributions intellectuelles et culturelles à l'humanité et dont la capitale, Jérusalem-Est, est un portail menant de la terre au ciel. Ce peuple ne mérite pas d'être privé de sa patrie, de mourir en exil, de sombrer en mer ou d'être déplacé d'un endroit à l'autre, ni que sa cause juste demeure non réglée depuis toutes ces années.

Mon peuple place ses espoirs dans les États Membres de l'ONU pour qu'ils lui permettent d'accéder à sa liberté, à son indépendance et à sa souveraineté, d'atteindre son objectif et d'exercer son droit d'avoir son État, comme les autres peuples de la terre, et de voir réglée également la question des réfugiés conformément à la résolution 194 (III) et à l'Initiative de paix arabe. Est-ce trop demander?

Nous demandons la justice et la paix. La deuxième partie de la résolution relative à la partition de la Palestine en deux États, résolution en vertu de laquelle Israël a été créé il y a 67 ans, demeure lettre morte. L'État de Palestine, observateur auprès de l'ONU, mérite d'être pleinement reconnu et de devenir un Membre à part entière de l'Organisation. Il est incompréhensible, après que nous avons consenti des sacrifices immenses, attendu toutes ces années dans la douleur et la souffrance de l'exil, et accepté d'instaurer la paix envisagée dans la solution des deux États, en nous appuyant sur les résolutions de l'ONU, l'Initiative de paix arabe, le droit international et la Feuille de route,

que la question de Palestine reste non résolue depuis tant de décennies. Est-ce raisonnable?

La poursuite de la situation actuelle est inacceptable car cela signifie que l'on se soumet à la logique de la force brutale employée par le Gouvernement israélien, qui poursuit de manière illégale l'expansion de ses colonies en Cisjordanie, en particulier à Jérusalem-Est occupée. Il continue d'imposer un blocus sur la bande de Gaza, ce qui accentue les souffrances des Palestiniens qui y vivent, au mépris des résolutions de l'ONU, des accords conclus entre les deux parties, entre eux et nous, avec le soutien de la communauté internationale. Je voudrais rappeler ici que, en 1976, feu le Premier Ministre israélien Itzhak Rabin a dit qu'Israël deviendrait un État d'apartheid s'il poursuivait son occupation du territoire palestinien et a qualifié de cancer les colonies israéliennes sur le territoire palestinien.

Le fait que cela se poursuive nous amène à nous demander si le vote de vieilles démocraties contre les résolutions relatives à la Palestine et à ses droits légitimes sert la paix et ceux qui appellent à la paix et croient en la solution des deux États. Ou s'il sert et encourage les extrémistes, accentue leur rancœur et leur racisme et fait qu'ils ont le sentiment d'être au-dessus des lois, au point d'incendier la maison de toute une famille palestinienne dans le village de Douma en Cisjordanie, entraînant la mort d'un nourrisson, Ali Dawabsha, de son père et de sa mère? Il ne reste de cette famille qu'un orphelin de 4 ans, Ahmed, qui se trouve à l'hôpital entre la vie et la mort des suites de ses brûlures, alors que les meurtriers sont toujours en liberté car ils n'ont pas encore été arrêtés. Où est la justice? Où est l'État démocratique qui se réclame de la démocratie et de l'état de droit?

Or, ce n'est pas le premier crime du genre. En de précédentes occasions, ils ont brûlé vif et tué un enfant palestinien, Mohammed Abou Khdeir, à Jérusalem, ainsi qu'un autre enfant, Mohammed al-Dura, à Gaza, et avant eux des milliers d'autres ont été tués dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Nous gardons en mémoire le massacre de Deir Yassin, en 1948, ainsi que tous les autres crimes commis contre notre peuple. Tous ces crimes sont demeurés impunis. Combien de temps encore Israël restera-t-il au-dessus des lois internationales sans devoir répondre de ses actes? Combien de temps encore?

En raison des contraintes de temps, je ne veux pas dresser ici la liste de la quantité de violations commises

par Israël contre notre peuple ni de la quantité de lois répressives promulguées par les gouvernements israéliens successifs, dont la dernière en date est l'ensemble d'instructions officielles du Gouvernement autorisant les tirs à balles réelles sur des manifestants palestiniens pacifiques, ainsi que leur détention et leur torture. D'où vient cela et pourquoi?

Nous ne répondons nullement à la haine et à la brutalité de l'occupation israélienne par la haine et la violence, mais travaillons au contraire à diffuser une culture de la paix et de la coexistence entre nos peuples et au sein de notre région. Nous attendons avec impatience le jour où notre peuple, ainsi que tous les peuples de notre région, pourront jouir de la paix, de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité. Or, cela ne pourra pas se faire tant que l'occupation, les activités de peuplement, la colonisation et l'édification du mur de l'apartheid se poursuivront, et tant que l'on continuera d'incendier les lieux de culte et les maisons et de brûler vifs des êtres humains, de tuer des jeunes, des enfants et des nouveau-nés, d'incendier les récoltes, et d'appréhender et d'emprisonner les individus sans inculpation ni jugement.

Comment un État peut-il prétendre être une oasis de démocratie et affirmer que ses tribunaux et ses services de sécurité fonctionnent conformément à la loi tout en tolérant l'existence de bandes dits « du prix à payer » et d'autres organisations terroristes notoires qui pratiquent le terrorisme et l'intimidation contre notre peuple, confisquent ses biens et profanent ses lieux saints? Tout cela se produit au vu et au su de l'armée et de la police israéliennes qui, au lieu de décourager et de punir ces bandes de criminels, leur assurent soins et protection.

N'est-il pas temps de mettre fin à ces injustices? N'est-il pas temps de mettre un terme à ces souffrances? N'est-il pas temps encore de démolir le mur de séparation raciste? N'est-il pas temps de supprimer les barrières et les postes de contrôle humiliants et dégradants mis en place par les forces d'occupation israéliennes sur nos terres? N'est-il pas temps de lever le blocus israélien imposé à la bande de Gaza afin que notre population puisse circuler librement et dignement dans son propre pays et à l'étranger? N'est-il pas temps de faire cesser l'implantation sur nos terres de colonies de peuplement à caractère racial et terroriste, qui compromettent la solution des deux États? N'est-il pas temps que les 6 000 prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes voient enfin la lumière de la liberté

et puissent vivre dans leurs familles et auprès des leurs? N'est-il pas temps que prenne fin l'occupation la plus longue de l'histoire, qui étouffe notre peuple? Telles sont les questions que nous voulons poser à la communauté internationale.

En dépit de tous les obstacles imposés par l'occupation, depuis la création de l'Autorité nationale palestinienne jusqu'à aujourd'hui, nous œuvrons sans relâche à la mise en place des fondements de notre État, de ses infrastructures et de ses institutions nationales souveraines. Nous avons accompli de réels progrès sur le terrain, comme cela a été confirmé par plusieurs organismes internationaux, notamment l'ONU, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Nous poursuivrons nos efforts et notre travail, avec le soutien de nos frères et de nos amis, pour faire de cet État une réalité concrète et durable, attachée au respect des normes internationales, à l'état de droit et à la transparence en tant qu'État démocratique et moderne. À cet égard, nous apprécions au plus haut point les efforts déployés par un groupe de pays donateurs dans le cadre du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, sous la présidence du Royaume de Norvège, et les prions instamment de continuer de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de notre population et d'étayer nos efforts visant à mettre en place de nos institutions d'État.

Notre adhésion aux organisations internationales, ainsi qu'aux traités et conventions internationaux ne sont dirigées contre personne; il s'agit de mesures destinées à préserver nos droits, à protéger notre population, à harmoniser les lois et les règlements en vigueur dans notre pays avec les normes internationales, et à en renforcer l'identité et le statut juridique sur la scène internationale. Est-ce là une erreur?

Quant à la situation intérieure palestinienne, nous sommes déterminés à préserver l'unité de notre territoire et de notre peuple. Nous n'accepterons pas de solutions temporaires ni de morcellement de l'État. Nous ne permettrons jamais que cela se produise, et nous empêcherons ceux qui tentent de nous y pousser de l'emporter. Nous allons chercher à former un gouvernement d'union nationale fonctionnant selon le programme de l'Organisation de libération de la Palestine, et d'organiser des élections présidentielles et législatives.

La Palestine est une terre sainte et pacifique. C'est le lieu de naissance du Christ, messager d'amour,

et le lieu de l'*isrâ* et du *mi'râj*, le voyage nocturne et l'ascension de Mahomet – la paix soit avec lui –, qui a été envoyé comme un don de miséricorde pour le monde. La Palestine est toujours à la recherche de la paix – une terre de paix en quête de paix! –, et sa population veut vivre dans sa patrie dans la sécurité et l'harmonie, dans la stabilité et le bon voisinage avec tous les peuples et pays de la région. J'en veux pour preuve la contribution qu'elle apporte au développement culturel, humanitaire et spirituel de l'humanité tout entière, depuis ses débuts.

Tout récemment, le 17 mai, deux religieuses de Palestine, Marie-Alphonsine Ghattas et Mariam Baouardy, ont été canonisées par S. S. le pape François au Vatican en présence de dizaines de milliers de fidèles du monde entier. En cette occasion, le drapeau palestinien a été hissé au Vatican, dont la reconnaissance de l'État de Palestine est attestée dans l'accord signé entre le Saint-Siège et l'État de Palestine.

Nous espérons que ceux qui ne nous ont pas encore reconnus en tant qu'État le feront dès que possible. Nous sommes impatients de voir l'État de Palestine indépendant occuper la place qui lui revient dans le concert des nations. Nous sommes convaincus que cela contribuera activement à la réalisation des progrès économiques, culturels et humanitaires de la civilisation, et sera bénéfique à notre peuple, à la région et au monde entier.

L'instauration de la paix passe par la Palestine. Ceux qui souhaitent rechercher et promouvoir la paix – je répète, ceux qui souhaitent rechercher et promouvoir la paix et lutter contre le terrorisme – doivent commencer par régler la question de Palestine. C'est aussi simple que cela.

Je profite de l'occasion pour remercier, au nom de mon peuple, tous ceux qui, le 10 septembre, ont voté pour l'adoption de la résolution 69/320. Grâce à cette adoption, nous avons pu hisser le drapeau palestinien au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Bientôt viendra le jour où, si Dieu le veut, nous hisserons le drapeau palestinien à Jérusalem-Est, capitale de l'État de Palestine.

Je tiens également à saluer plusieurs décisions prises récemment par certains parlements d'Europe. Certains d'entre eux ont clairement condamné les activités d'implantation de colonies de peuplement menées par Israël et ont affirmé le droit du peuple palestinien à la souveraineté et à l'indépendance dans leur propre État, côte à côte avec l'État d'Israël – que

nous reconnaissons même si lui-même ne reconnaît pas notre existence – tandis que d'autres ont mis sur pied un comité de contact avec la Palestine. Un certain nombre de pays européens ont également affirmé leur reconnaissance de l'État de Palestine, approuvant ainsi notre droit naturel à l'indépendance. À cet égard, nous tenons à remercier le Royaume de Suède d'avoir eu le courage de ses convictions en reconnaissant l'État de Palestine.

Tous ceux qui affirment être favorables à la solution des deux États doivent les reconnaître tous les deux, et ne pas en reconnaître qu'un seul. Si l'on appuie la solution des deux États, comment peut-on ne pas reconnaître l'un de ces États? Aujourd'hui, j'appelle les pays qui n'ont pas encore reconnu l'État de Palestine à le faire. Nous sommes persuadés qu'ils le feront par conviction que notre peuple et notre cause méritent justice. Depuis cette tribune du Siège de l'ONU et en cette période de fêtes religieuses, j'appelle sincèrement le peuple israélien à faire la paix, une paix axée sur la justice, la sécurité et la stabilité pour tous. Je demande également au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale d'assumer leurs responsabilités avant qu'il ne soit trop tard. J'espère sincèrement qu'ils s'acquitteront des responsabilités qui sont les leurs avant qu'il ne soit trop tard.

Toutes les personnes ici présentes savent très bien qu'Israël sape les efforts entrepris par le Gouvernement du Président Barack Obama et, ces derniers temps surtout, par le Secrétaire d'État John Kerry, en vue de parvenir à un accord de paix par la voie de la négociation. Les politiques et pratiques mises en œuvre par le Gouvernement israélien et les positions adoptées par le Premier Ministre et par ses ministres montrent clairement qu'ils font tout pour saboter la solution des deux États que nous cherchons à instaurer sur la base des résolutions de la légitimité internationale. Il ne saurait y avoir d'autre explication.

Nous nous félicitons des efforts consentis aux niveaux international et européen, en particulier l'initiative française appelant à la création d'un groupe d'appui international chargé d'instaurer la paix. Au cours de leur récent sommet, les États arabes ont confirmé leur soutien en faveur d'une résolution du Conseil de sécurité réaffirmant les principaux paramètres d'une solution pacifique prévoyant deux États, sur la base des frontières d'avant 1967, assortie d'un calendrier visant à mettre un terme à l'occupation.

Sachant qu'il est inutile de perdre du temps à négocier pour le plaisir de négocier, ce qu'il faut à présent, c'est mobiliser les efforts internationaux et mettre en place un cadre destiné à superviser la cessation de l'occupation, en accord avec les résolutions de la légitimité internationale. En attendant, j'appelle l'ONU, et en particulier le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale, à fournir une protection internationale au peuple palestinien, conformément au droit international humanitaire. Nous avons besoin d'être protégés; il nous faut une protection internationale. Nous ne pouvons pas maintenir le statu quo. Nous sommes assaillis de toutes parts. Des actes d'agression sont perpétrés de toutes parts contre nous. Personne ne nous protège. Notre dernier recours est l'ONU. Nous demandons donc à l'Assemblée, nous la supplions même, de nous accorder une protection internationale.

Nous avons tenté de faire pression sur Israël pour qu'il mette en œuvre les accords signés, et de négocier conformément à la solution des deux États grâce à des contacts directs avec le Gouvernement israélien. En effet, nous maintenons des contacts directs avec le Gouvernement israélien, de même que des contacts indirects par l'intermédiaire des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations Unies, des membres du Quatuor et d'autres parties. Toutefois, le Gouvernement israélien persiste à vouloir compromettre la solution des deux États, et à instaurer deux régimes sur le terrain : l'actuel régime d'apartheid imposé à l'État de Palestine et dirigé contre le peuple palestinien, d'une part, et un autre régime faisant bénéficier les colons israéliens d'importants privilèges et d'une protection, d'autre part. Sur le territoire palestinien occupé, il y a deux systèmes : le système d'apartheid et l'autre système accordant de vastes prérogatives aux colons israéliens. Comment est-ce possible? Comment peut-on l'accepter? C'est la question que nous posons à l'ONU.

Les accords provisoires d'Oslo et leurs annexes, ainsi que les accords signés par la suite avec Israël stipulaient qu'ils devaient être mis en œuvre dans un délai de cinq ans, délai qui a expiré en 1999. Quel devait en être le résultat? Ces accords prévoyaient une totale indépendance pour l'État de Palestine et la fin de l'occupation par Israël. Or, Israël a cessé de retirer ses forces des zones dites « B » et « C », qui constituent plus de 60 % du territoire de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Il a même intensifié ses activités de colonisation un peu partout, en violation de l'ensemble

des accords signés, dont certains ont été signés par le Premier Ministre israélien actuellement au pouvoir.

En 2009, dans le discours qu'il a prononcé au Caire, le Président Obama a demandé la cessation des activités d'implantation de colonies de peuplement. Quelle fut la réponse d'Israël? Le Gouvernement a accru ses activités d'implantation de colonies de peuplement d'au moins 20 % en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, violant de ce fait l'obligation qui lui est faite de ne prendre aucune mesure illégale ou unilatérale susceptible de présenter un caractère permanent. En outre, la Puissance occupante a, à maintes reprises, empiété sur la zone dite « A », dans laquelle les Palestiniens sont censés assumer l'intégralité des responsabilités en matière de sécurité et où nous avons établi les institutions de l'État palestinien. Je le répète : oui, Israël a également enfreint cette zone.

Parallèlement, Israël refuse de réviser les accords économiques qui limitent la capacité de l'économie palestinienne de se développer et de parvenir à l'autonomie. Israël est déterminé à imposer sa domination sur l'économie palestinienne, de la même manière qu'il exerce une domination en matière militaire et de sécurité, et refuse le droit du peuple palestinien au développement et à l'exploitation de ses ressources naturelles. Ce faisant, Israël sape les fondements sur lesquels reposent les accords politiques et de sécurité. Ces accords sont également fragilisés par les mesures prises par les Gouvernements israéliens successifs, qui ont réduit à néant la phase de transition devant mener à l'indépendance de notre État. Toutes ces violations flagrantes des accords conclus ont rendu la situation intolérable.

Dans un tel contexte, nous devons déclarer que, dans la mesure où Israël refuse de respecter les accords qu'il a signés avec nous, faisant ainsi en sorte que nous n'ayons d'autorité que le nom et aucun pouvoir réel, et tant qu'Israël refusera de mettre fin à ses activités de colonisation et de libérer le quatrième groupe de prisonniers palestiniens, comme le prévoient nos accords, Israël ne nous laissait pas d'autre choix que d'affirmer que nous ne voulions plus être la seule partie attachée à l'application de ces accords tandis qu'Israël les enfreint sans discontinuer.

Nous déclarons par conséquent que nous ne pouvons pas continuer à être liés à ces accords et qu'Israël doit assumer toutes ses responsabilités de Puissance occupante, parce que le statu quo ne peut perdurer et que les décisions prises par le Conseil central

palestinien en mars sont claires et contraignantes. Dans la mesure où Israël refuse d'appliquer les accords signés et, au contraire, les remet tous en question, nous renonçons pour notre part à notre engagement envers ces accords, et Israël doit endosser la pleine responsabilité de la situation. C'est une décision prise par le Parlement palestinien, et je la réaffirme ici et maintenant. Nous sommes à bout de patience. Il semble qu'Israël refuse d'entendre la vérité. Israël devra donc de nouveau endosser son rôle de Puissance occupante et assumer les responsabilités qui vont avec.

L'État de Palestine, sis dans les frontières du 4 juin 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale, est un État sous occupation. Oui, nous sommes sous occupation, tout comme nombre de pays l'étaient durant la Seconde Guerre mondiale. Il convient de noter que notre État est reconnu par 137 pays, soit quatre fois plus que ceux qui avaient reconnu Israël au moment de sa création, et que le droit de notre peuple à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance est internationalement reconnu comme un droit inaliénable et indiscutable. Je rappelle également la résolution 67/19 adoptée en 2012, qui a accordé à la Palestine le statut d'État non membre observateur et confirmé une nouvelle fois que le Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine remplissait les fonctions de Gouvernement provisoire de l'État de Palestine et le Conseil national palestinien celles de Parlement de l'État de Palestine. Compte tenu de tout ce qui précède, pourquoi Israël ne reconnaît-il pas l'État de Palestine?

Je me dois de répéter que la situation actuelle est intenable. Nous allons devoir faire appel aux moyens légaux pour commencer à donner corps à la proclamation que je viens de faire. Nous ne recourrons pas à la violence; nous utiliserons des moyens pacifiques et légaux pour la mettre en application. Soit l'Autorité nationale palestinienne sera une instance provisoire qui permettra au peuple palestinien de passer de l'occupation à l'indépendance, soit Israël devra assumer toutes ses responsabilités en qualité de Puissance occupante.

Dans le même temps, et compte tenu de notre attachement aux principes du droit international, l'État de Palestine continuera d'accéder aux conventions internationales et de rejoindre les organisations internationales – toutes les organisations internationales. C'est notre droit et cela s'inscrit dans la droite ligne de notre statut en vertu du droit international. La Palestine continuera à avancer pour défendre son peuple sous occupation en recourant à tous les moyens légaux et

pacifiques à sa disposition, notamment en sa qualité de haute partie contractante aux Conventions de Genève de 1949 et d'État partie au Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Oui, la Palestine est un État partie au Statut de la Cour pénale internationale. Ceux qui craignent le droit international et les tribunaux internationaux devraient cesser de commettre des crimes. Nous n'avons aucun plaisir à chercher justice devant la Cour pénale internationale, mais une agression nous y oblige. Nous chercherons un appui auprès de toutes les organisations internationales, y compris la Cour pénale internationale.

Nonobstant tout ce qui précède, je garde une main tendue vers une paix juste à même de garantir le respect des droits, de la liberté et de la dignité humaine de mon peuple. Je dis à nos voisins, aux fils et filles du peuple israélien, que la paix est dans leur intérêt autant que dans le nôtre, dans l'intérêt de leurs générations futures autant que dans celui de nos générations futures. Garder un point de vue étriqué est contreproductif et destructeur. Ne s'intéresser qu'à soi-même est contreproductif et destructeur. Je nourris l'espoir sincère que ces voisins voudront tenir compte de la dangereuse réalité sur le terrain, envisager l'avenir et accepter pour le peuple palestinien ce qu'ils acceptent pour eux-mêmes. Alors, ils comprendront que la paix est possible, et ils jouiront de la sécurité, de la sûreté, de la paix et de la stabilité. Ces valeurs sont aussi ce à quoi nous aspirons pour notre peuple palestinien.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'État de Palestine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

M. Tesfay (Érythrée), Vice-Président, assume la présidence.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Ahmet Davutoğlu, Premier Ministre de la République turque

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Premier Ministre de la République turque.

M. Ahmet Davutoğlu, Premier Ministre de la République turque, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ahmet Davutoğlu, Premier Ministre de la République turque, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Davutoğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Je transmets à l'Assemblée mes chaleureuses salutations et espère que la soixante-dixième session de l'Assemblée générale sera des plus fructueuses.

Je tiens à féliciter M. Mogen Lykketoft de son accession à la présidence. Je remercie également sincèrement M. Sam Kutesa de son temps et de ses efforts à la tête de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale.

Il y a 70 ans, l'Organisation a été créée, comme l'a dit l'ancien Secrétaire général Dag Hammarskjöld, non pas « pour conduire l'humanité au paradis, mais pour la sauver de l'enfer ». Rétrospectivement, l'Organisation des Nations Unies a permis d'éviter une autre guerre mondiale, encore plus meurtrière. Mais elle n'a pas su empêcher les souffrances indicibles causées par de nombreux conflits régionaux, notamment en Bosnie, au Rwanda et, depuis ces quatre dernières années, en Syrie.

L'histoire tragique du petit Aylan, âgé de 3 ans, doit nous rappeler ce pour quoi l'Organisation des Nations Unies a été créée. Un peu plus tôt ce mois, le petit corps sans vie d'Aylan s'est échoué sur la plage, après que le bateau qui le transportait a chaviré en mer Égée. Sa famille essayait de fuir les bombardements aveugles aux barils d'explosifs sur sa ville quelque part en Syrie, pour une terre d'espoir qu'elle s'imaginait quelque part en Europe. L'agent de police turc qui a trouvé le corps d'Aylan a dit qu'il se sentait, non pas comme un policier en service, mais comme le père de l'enfant, tenant, impuissant, son fils bien-aimé dans ses bras. Aylan était, en effet, notre enfant; il appartenait à chacun d'entre nous et à l'humanité tout entière. Dès l'instant où nous l'avons trouvé, échoué sur la plage et sans vie, nous avons tous été plongés dans la détresse de notre propre conscience.

Nous, les êtres humains, nous ne sommes pas simplement les pages blanches d'un livre d'histoire. Nous sommes tous capables du meilleur et du pire. Il s'agit là d'un aspect simple mais puissant de notre existence, qui peut nous permettre donner le meilleur de nous-mêmes. Nous devons conjuguer nos efforts, sans plus tarder, pour nous attaquer effectivement aux phénomènes de

plus en plus complexes et tragiques auxquels l'humanité est confrontée. De son côté, la Turquie a assumé plus que sa part du fardeau. Offrant une protection à plus de 2 millions de Syriens et à 200 000 Iraquiens, la Turquie abrite aujourd'hui la plus grande population de réfugiés au monde. Nos portes resteront ouvertes. Nos cœurs resteront ouverts. Nous accueillons ceux qui fuient la guerre et les persécutions. À ce jour, nous avons débloqué près de 8 milliards de dollars, sur lesquels seuls 417 millions proviennent des contributions internationales. À ce jour, 66 000 bébés syriens sont nés en Turquie. Près de 9 millions de consultations médicales et 280 000 opérations chirurgicales ont été réalisées pour les réfugiés syriens dans notre pays. Actuellement, 230 000 enfants syriens en âge scolaire reçoivent une éducation formelle et 460 000 autres seront intégrés dans notre système éducatif d'ici à la fin de l'année.

Le nombre de candidats à la migration clandestine qui se sont noyés en Méditerranée atteint le chiffre effroyable de 6 000 morts. Dans le même temps, 55 000 migrants ont été secourus en mer par les garde-côtes turcs, tandis que 235 000 immigrés clandestins ont été interceptés par les services d'ordre turcs depuis 2011. Plus de 4 millions de Syriens ont fui les armes chimiques, les missiles et les bombardements aériens aveugles du régime Assad ainsi que les attaques au sol commises par l'organisation terroriste Daech. Plus de 12 millions de déplacés, dont près de la moitié sont des enfants, ont désespérément besoin d'aide.

Cette tragédie ne prendra pas fin tant que le peuple syrien n'aura pas un gouvernement légitime qui représente véritablement sa volonté et jouit de son plein appui. D'ici là, la communauté internationale doit agir rapidement pour protéger les Syriens dans leur propre pays, en créant notamment une zone de sécurité qui les met à l'abri des bombardements aériens effectués par le régime et des attaques terrestres menées par Daech et d'autres organisations terroristes. Quiconque espère résoudre la crise syrienne doit penser à la Syrie sans Assad, ce tyran sanguinaire qui tue sans discrimination son propre peuple au moyen d'armes chimiques et de barils d'explosifs. Chaque minute de plus qu'il reste au pouvoir ne fait qu'ajouter à la honte de ceux qui le soutiennent. Le monde doit le comprendre, une solution diplomatique à la crise doit être fondée sur une transition qui conduira à un changement politique. La Turquie continuera d'œuvrer à cette fin.

On n'entend peut-être plus les voix des 300 000 personnes qui ont perdu la vie à ce jour. Mais la semaine dernière, j'ai rencontré les représentants des milliers d'hommes et de femmes qui ont eu le courage de parcourir des centaines de kilomètres pour se rendre à Edirne en Turquie, la dernière étape de leur voyage vers la terre d'espoir qu'ils s'imaginaient en Europe. J'ai promis de faire entendre leur voix au sein de la communauté mondiale. J'ai tenu ma promesse, mais notre responsabilité demeure.

En effet, c'est animés de ce sentiment de responsabilité que nous avons proposé d'inscrire à l'ordre du jour de la soixante-dixième session le point 130 « Sensibilisation de l'opinion mondiale au drame des migrants en situation irrégulière, en particulier les demandeurs d'asile syriens, dans le bassin méditerranéen ». Notre proposition a été acceptée par l'Assemblée générale le 18 septembre. Nous aurons donc l'occasion d'étudier des réponses viables à la tragédie des migrants par le biais de partenariats entre les pays d'origine, de destination et de transit. Il s'agit maintenant d'une priorité pour toute l'humanité.

Le peuple syrien n'est pas le seul à souffrir. La tragédie palestinienne continue encore et toujours. Dans l'allocution que j'ai prononcée devant cet organe le 29 novembre 2012 (voir A/67/PV.44), j'avais appelé la communauté internationale à être solidaire des Palestiniens en défendant leur droit à disposer de leur propre État indépendant, ce qu'ils réclament depuis plus de 60 ans. Aujourd'hui, nous voyons enfin et saluons le drapeau palestinien flottant à l'ONU aux côtés de ceux de tous les autres États. Cela représente un pas en avant important pour permettre aux parties de se rencontrer sur un pied d'égalité à la table des négociations dans le cadre d'un processus menant à une paix équitable et durable.

L'État de Palestine sera indépendant aujourd'hui ou demain, et Jérusalem-Est, Al-Qods Al-Charif, en sera la capitale. Comme le Président Mahmoud Abbas vient de le dire, le drapeau palestinien sera bientôt hissé à Al-Qods Al-Charif, et nous serons là pour célébrer ensemble cet événement. Et tous les musulmans, tous les chrétiens et toutes les nations pourront se retrouver là en toute liberté et sans restriction.

La ville d'Al-Qods est importante pour l'humanité tout entière. C'est une ville qui a un caractère sacré pour l'islam, le judaïsme et le christianisme, et elle doit être traitée en conséquence. L'expansion des colonies de peuplement illégales et les violations visant les lieux

saints, en particulier Haram al-Charif et la mosquée Al-Aqsa, doivent cesser immédiatement et sans condition, si nous voulons avoir un processus de paix. Il faut respecter le caractère sacré du Haram al-Charif. Nous rejetons et condamnons fermement les tentatives visant à procéder à une division temporelle et spatiale du Haram al-Charif. Il s'agit d'une violation flagrante du droit international.

Les membres viennent d'entendre la déclaration de S. E. le Président Abbas. Pour nous aussi, la Palestine est un tout indivisible, constitué de Jérusalem-Est, de la Cisjordanie et de Gaza. Le droit des Palestiniens à vivre ensemble comme un seul peuple doit être reconnu. Il faut lever le blocus illégal et inhumain imposé depuis huit ans à Gaza, qui fait partie intégrante de l'État de Palestine. L'engagement de la Turquie à apporter l'appui politique et économique nécessaire pour que les Palestiniens puissent vivre dans la dignité demeure inébranlable.

Le vide actuel créé à nos frontières méridionales en conséquence de la crise en Syrie a fait le jeu des terroristes, qui prennent également la Turquie pour cible. Cette menace risque de s'étendre à toute la région et au-delà. Rien ne saurait justifier le terrorisme. Il doit être condamné sans réserve. Toute tentative d'associer le terrorisme à une religion ou à un groupe ethnique est manifestement mal inspirée et ne sert qu'à renforcer la menace terroriste. Aujourd'hui, comme par le passé, la Turquie lutte contre le terrorisme sous diverses formes, notamment Daech et le Parti des travailleurs du Kurdistan. Notre lutte contre le terrorisme et notre contribution à la coopération internationale à cette fin sont bien connues de nos partenaires. Daech est le résultat du vide créé par la crise en Syrie. Combattre Daech signifie donc éliminer les conditions qui ont conduit à sa création. Par conséquent, nous n'arriverons jamais à nos fins avant le départ d'Al-Assad. Nous rêvons d'une nouvelle Syrie démocratique et multiculturelle, sans Al-Assad et sans Daech. Nous attendons de nos alliés, de nos partenaires et de nos amis qu'ils continuent d'afficher clairement et publiquement leur appui et leur solidarité envers la Turquie dans sa lutte contre toutes les formes de terrorisme.

Le problème des combattants terroristes étrangers est extrêmement préoccupant. Selon les chiffres publiés par l'ONU, il y aurait 25 000 combattants terroristes étrangers en provenance de plus de 100 pays. Il faut s'attaquer à cette menace à sa source. Le renforcement de la coopération internationale en matière d'échange

d'informations est d'une importance cruciale, mais malheureusement, des lacunes subsistent à cet égard. En ce qui nous concerne, nous avons inscrit plus de 20 000 personnes sur notre liste d'interdiction d'entrée depuis 2011 et nous avons expulsé plus de 2 000 personnes qui tentaient d'atteindre les zones de conflit au-delà de nos frontières ou qui en revenaient.

De la Libye au Yémen en passant par l'Ukraine, du Sud au Nord et de l'Est à l'Ouest, les conditions de sécurité à l'échelle mondiale sont précaires. En cette période marquée par tant d'instabilité, en particulier dans notre région, la Turquie assume résolument ses responsabilités dans les affaires du monde, dans la mesure de ses capacités et de ses moyens. La Turquie est devenue un acteur de premier plan et un partenaire fiable, et elle a contribué 3,5 milliards de dollars au titre de l'aide publique au développement. Nous croyons qu'il existe un lien manifeste entre le développement économique durable et la stabilité mondiale. Une croissance économique sans exclusive où personne dans nos sociétés, y compris les femmes et les personnes vulnérables, n'est laissé de côté, est l'un des moyens permettant d'atteindre ces objectifs. Aujourd'hui, la moitié de la population mondiale vit avec un revenu de moins de 2,50 dollars par jour et près de 20 000 enfants meurent chaque jour de faim et de pauvreté. La Turquie, qui assure la présidence du Groupe des Vingt (G 20) depuis décembre 2014, a mis en exergue l'importance de la coopération, de la coordination et de la solidarité internationales pour faire face aux incertitudes et aux risques qui se posent à l'échelle mondiale. Nous avons placé l'intégration et la lutte contre les inégalités en tête des priorités du G20.

Notre génération a connu le plus grand nombre de réfugiés et de déplacés depuis la Seconde Guerre mondiale. La grande majorité des crises humanitaires actuelles sont liées à des conflits. Le système humanitaire mondial est à court de fonds et les personnes touchées sont à court de temps. La Turquie, qui accueille actuellement le plus grand nombre de réfugiés dans le monde, assure également la présidence du Forum mondial sur la migration et le développement. Nous avons choisi le thème suivant : « Le renforcement des partenariats : la mobilité humaine pour un développement durable ». Nos principales priorités portent notamment sur la promotion des liens positifs entre la migration et le développement. Il est grand temps que nous abordions la question complexe de l'action humanitaire au travers d'une démarche globale, en mettant particulièrement l'accent sur le lien

entre l'action humanitaire et le développement. Pour cette raison, nous nous réjouissons à la perspective d'accueillir le tout premier Sommet mondial sur l'action humanitaire à Istanbul les 23 et 24 mai prochains.

Les clivages culturels vont ruiner notre avenir si nous n'y prenons garde. Les conflits actuels dans le monde reflètent une propagation de la haine, de la discrimination et de l'extrémisme. Ces crises entraînent la ségrégation des personnes appartenant à certains groupes ethniques ou religieux et font obstacle à la tolérance, la coexistence et l'harmonie entre les civilisations. Nous devons éviter de marginaliser, d'exclure et de calomnier certaines communautés et religions, si nous voulons faire tomber les murs qui nous divisent. Nous devons conjuguer nos efforts pour lutter contre toutes les formes de racisme et de xénophobie sans exception, y compris l'islamophobie. Ce n'est qu'à ce moment-là que nous pourrions mener collectivement une lutte efficace contre l'extrémisme, la radicalisation et le terrorisme. Nous devons encourager l'ouverture et la légitimité démocratique et respecter la volonté et le consentement des peuples.

Nous ne pouvons pas accepter qu'on privilégie des mesures de sécurité répressives au détriment des droits et libertés universels auxquels nous avons collectivement souscrit au sein de l'ONU. Même si nos différences persistent, nous devons renforcer notre capacité collective à surmonter les clivages. L'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies, un projet lancé conjointement par la Turquie et l'Espagne il y a près de 10 ans, a pour objectif de rechercher des solutions durables à cet égard. On peut réagir aux craintes, à la méfiance et à la haine non fondées au sein des sociétés et entre les nations par de nombreux moyens, dont le conflit, mais il existe un moyen pacifique de prévenir et de régler les conflits : la médiation. Il y a cinq ans, la Turquie, en collaboration avec la Finlande, a lancé l'initiative sur la médiation pour la paix à l'ONU. Cette initiative a suscité un grand intérêt et a donné des résultats concrets en faisant mieux connaître l'importance du règlement pacifique des conflits.

Nous appelons de nos vœux une solution politique à la crise en Ukraine, fondée sur l'intégrité territoriale de l'Ukraine et sur les principes énoncés dans les Accords de Minsk. Toute solution à ce conflit doit également garantir les droits et la sécurité des Tatars de Crimée.

Le Caucase du Sud joue un rôle de premier plan s'agissant de la paix, de la sécurité et de la prospérité de notre région tout entière. Malheureusement, cette région

continue d'être déstabilisée et affaiblie par trois conflits majeurs non réglés au sein de l'espace de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts visant à faciliter un règlement pacifique de ces conflits, sur la base du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République d'Azerbaïdjan et de l'inviolabilité de ses frontières internationalement reconnues. Il en va de même pour la Géorgie, dont nous appuyons l'unité, l'intégrité territoriale et la souveraineté. Nous saluons les mesures qui ont été prises récemment en faveur de la normalisation de la situation et d'une stabilité durable dans les Balkans. Nous saluons à cet égard les progrès réalisés jusqu'à présent dans le cadre du dialogue entre Belgrade et Pristina.

La Turquie fait partie de l'Europe, aujourd'hui tout comme par le passé. Elle poursuit ses efforts en vue de la réalisation de son objectif stratégique d'adhésion à l'Union européenne, sur la base de valeurs universelles partagées. Nous sommes d'avis qu'aujourd'hui, l'Europe a plus que jamais besoin de la Turquie pour renforcer sa sécurité et sa prospérité.

Le renforcement de nos relations et de notre coopération avec l'Afrique est désormais un pilier important de notre politique étrangère à plusieurs volets, qui met particulièrement l'accent sur la diplomatie humanitaire. Nous continuerons à partager notre expérience et nos connaissances avec nos partenaires et amis africains en nous fondant sur le principe d'intérêts communs et dans le respect du principe de solutions africaines aux problèmes africains.

En Asie, la Turquie a participé pleinement aux efforts internationaux visant à instaurer une paix et une stabilité durables en Afghanistan. Nous sommes fermement convaincus que la communauté internationale doit continuer d'apporter son appui à l'Afghanistan.

Alors que j'arrive à la fin de mon intervention, je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur notre engagement continu en faveur d'une solution juste, globale et durable à Chypre. Le règlement de cette situation doit être fondé sur les principes d'égalité politique des deux peuples et d'égalité dans la propriété de l'île. Nous espérons qu'une solution durable sera trouvée dans les plus brefs délais. Nous appuyons les efforts efficaces et constructifs déployés par les Chypriotes turcs à cette fin.

La population mondiale augmente et devrait atteindre 10 milliards de personnes, et la communauté internationale est donc sur le point d'entrer dans une période critique. En dépit de nos nombreuses réalisations, nous devons encore bâtir un monde libre, pacifique, stable, prospère et juste. La voie qui nous mènera à la paix, à la sécurité et au respect des droits de l'homme est pavée de bonnes intentions. Toutefois, il est très probable que nos meilleures intentions ne suffiront pas à répondre aux multiples problèmes qui se profilent. Nous avons besoin d'un changement de paradigme. L'ONU, en tant qu'institution mondiale suprême qui incarne une vision de paix, doit demeurer pertinente et lutter efficacement contre tous les problèmes majeurs. Certains de ces problèmes apportent déjà leur lot de tragédies. Au cours des 70 dernières années, le monde et l'ONU ont changé et évolué. Néanmoins, l'ONU n'a pas suffisamment changé pour être pleinement à la hauteur des enjeux. En dépit des mesures importantes prises à ce jour pour adapter l'Organisation aux nouvelles réalités mondiales, toute réforme restera incomplète tant qu'elle n'inclura pas le Conseil de sécurité.

Il y a 70 ans, les fondateurs de l'Organisation l'ont chargée de protéger la dignité, la sécurité et la prospérité de toute l'humanité. Cette tâche exige aujourd'hui de pouvoir lutter avec fermeté et détermination contre les atrocités commises partout par les agresseurs et les oppresseurs. L'incapacité de s'acquitter de cette tâche ne mettrait pas seulement en péril la vie des millions de personnes touchées par les crises actuelles, cela menacerait également le bien-être de toutes les générations futures en remettant en question la crédibilité du système des Nations Unies. Il nous incombe à tous de parvenir au consensus le plus large possible sur une réforme globale qui rendra le Conseil de sécurité plus démocratique, plus représentatif, plus ouvert, plus transparent, plus efficace et plus responsable. Nous le devons non seulement aux générations futures, mais également aux fondateurs visionnaires de l'Organisation. Ainsi, en plus de la vision de l'ancien Secrétaire général Dag Hammarskjöld, qui estimait que l'ONU devait sauver l'humanité, il revient aujourd'hui à cette institution de sauvegarder notre avenir commun.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République turque de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ahmet Davutoğlu, Premier Ministre de la République turque, est escorté de la tribune.

Allocution de la cheika Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh.

La cheika Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. la cheika Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

La cheika Hasina (Bangladesh) (*parle en bengali; texte anglais fourni par la délégation*) : Je tiens à féliciter chaleureusement M. Lyketoft de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Je félicite également S. E. M. Sam Kutesa de l'excellent travail qu'il a accompli à la tête de l'Assemblée durant la dernière session.

Cette année est une année de transformation pour l'ONU et le monde en général; elle marque le soixante-dixième anniversaire de la création de cet organe mondial. Nos prédécesseurs ont décidé de créer l'Organisation forts de leur conviction que nous partageons la même destinée. Depuis sa création, l'ONU a obtenu des résultats remarquables en matière de promotion de la paix et de la sécurité, des droits de l'homme et du développement. Soixante-dix ans après sa création, elle continue de nourrir les aspirations et les rêves communs de l'humanité tout entière.

Cette année est une année cruciale pour le développement durable. La troisième Conférence internationale sur le financement du développement, organisée à Addis-Abeba, et le récent Sommet des Nations Unies sur le programme de développement pour l'après-2015 qui s'est tenu ici même, à New York, ont fait naître un nouvel espoir pour les peuples du monde. Nous sommes déterminés à conclure un accord ambitieux sur les changements climatiques à Paris cette année, et nous espérons transformer notre avenir en éliminant la pauvreté, en atténuant les changements climatiques et en préservant notre planète.

Deux problèmes mondiaux posent la plus grave menace à la viabilité de la civilisation humaine. Premièrement, le terrorisme et l'extrémisme violent demeurent des obstacles importants à la paix et au

développement dans le monde. Les terroristes ne croient en aucune religion. Le terrorisme et l'extrémisme violent sont des problèmes mondiaux, et tous les pays doivent s'unir pour les combattre efficacement.

J'ai moi-même été victime du terrorisme et de l'extrémisme violent. Mon père, le père de la nation, le cheik Bangabandhu Mujibur Rahman; ma mère, la Bégum Fazilatunnesa Mujib; mes trois frères, ainsi que d'autres proches, ont été brutalement assassinés le 15 août 1975. J'ai pour ma part été la cible d'au moins 19 attentats. Mon gouvernement applique donc une politique de tolérance zéro à l'égard de toutes les formes de terrorisme, d'extrémisme violent et de radicalisation. Nous demeurons déterminés à combattre les forces extrémistes et opposées à la libération qui tentent activement de détruire le caractère démocratique, progressiste et laïque de notre pays.

Deuxièmement, les changements climatiques posent des problèmes considérables en matière de développement. Nous ne parviendrons pas à maintenir nos efforts de développement si nous ne luttons pas efficacement contre les changements climatiques. Le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) énonce clairement que toutes nos initiatives doivent se fonder sur une ferme volonté de protéger et de préserver notre planète, sa biodiversité et son climat. Notre marge de manœuvre est faible, mais nous devons engager le monde dans la voie de la sûreté, de l'écologie et de la prospérité.

Nous savons que la coopération régionale est capitale pour promouvoir le développement durable et bâtir des sociétés pacifiques et stables. Le Bangladesh a pris la tête des efforts pour mettre en place des processus de coopération régionale tels que l'Association sud-asiatique de coopération régionale, l'Initiative du golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle et le corridor économique entre le Bangladesh, la Chine, l'Inde et le Myanmar. Nous avons également pris l'initiative de créer des infrastructures pour renforcer les contacts commerciaux et entre les personnes dans le cadre des relations entre le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde et le Népal.

Nous assistons aujourd'hui à des flux migratoires et à une mobilité humaine sans précédent qui sont en train de redéfinir l'histoire et la géographie. Les migrations sont reconnues comme un élément clef du développement dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La coopération entre nos pays

est essentielle si nous voulons tirer pleinement parti du potentiel offert par les migrations. Sur la base de cet objectif, nous avons décidé de prendre la tête du Forum mondial sur la migration et le développement en 2016.

Au fil des ans, le maintien de la paix et la consolidation de la paix sont devenus des activités phares de l'ONU. Le Bangladesh est fier d'être associé à ces efforts en tant que grand pays fournisseur de contingents. Nos vaillants Casques bleus se sont signalés jusqu'à présent dans 54 missions de maintien de la paix déployés dans une quarantaine de pays. Nous avons l'honneur d'être le pays qui compte le plus grand nombre d'effectifs de police féminins participant à des missions de maintien de la paix. Notre contribution aux opérations de paix des Nations Unies a fait de nous un partenaire fiable des initiatives de paix de l'ONU.

Les efforts de développement de nombre de nos pays ces 15 dernières années ont été pour une grande part guidés par les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les progrès d'ensemble enregistrés grâce à la mise en œuvre des OMD nous ont poussés à adopter une série d'objectifs de développement durable plus vastes, plus audacieux et plus ambitieux. Étant donné l'ambition reflétée dans les objectifs de développement durable, nul doute qu'il faudra accélérer la mobilisation des ressources des secteurs public, privé, national et international. Il est essentiel que les pays développés honorent leur promesse de consacrer 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide publique au développement au pays en développement et 0,2 % aux pays les moins avancés. Nous devons aussi lever les obstacles que rencontrent les pays en développement s'agissant d'accéder à l'écotechnologie. Sans transfert de cette technologie et sans renforcement des capacités, il est à craindre que beaucoup d'objectifs de développement ne seront jamais atteints.

Il y a plus de quatre décennies, le père de notre nation, le cheik Bangabandhu Mujibur Rahman, dans son premier discours à l'Assemblée générale, parlait déjà de « l'édification d'un ordre mondial qui répondra aux aspirations de tous les hommes à la paix et à la justice » (*A/PV.2243, para. 2*) et dans lequel la pauvreté, la faim, l'exploitation et l'agression seront bannies. Cet appel continue de guider notre quête de développement et notre engagement dans les affaires du monde. Nous continuons de transformer le Bangladesh en un territoire où le droit et la justice sociale priment sur la pauvreté, les inégalités, l'impunité et l'exclusion. J'ai présenté l'initiative Vision 2021, qui vise à faire de notre

pays un pays à revenu intermédiaire et une économie axée sur le savoir grâce à ce que nous appelons le « Bangladesh numérique ». Grâce aux progrès réguliers que nous enregistrons jusqu'ici, je suis convaincue que nous réaliserons bientôt le rêve du père de la nation de construire *sonar Bangla*, le « Bangladesh d'or ».

Le Bangladesh est aujourd'hui largement reconnu comme un modèle pour le monde en développement. Nous avons un des taux de réduction de la pauvreté les plus élevés au monde, malgré une base de ressources modeste; notre taux de pauvreté est tombé de 56,7 % en 1991 à 22,4 % aujourd'hui. Le Bangladesh a déjà atteint ou est en voie d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 3, 4, 5 et 6. Ces six dernières années, nos recettes d'exportation ont triplé; au cours de la même période, les réserves de change ont été multiplié par 7,5, passant de 3,5 milliards de dollars à 26 milliards de dollars. En outre, au cours de la même période, le Bangladesh est passé de la catégorie des pays ayant un faible développement humain, selon le classement du Programme des Nations Unies pour le développement, à la catégorie intermédiaire, et du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire.

Nous avons compris que les investissements dans le capital humain ciblant nos très nombreux jeunes peuvent être très rentables. C'est pourquoi notre gouvernement place un accent particulier sur l'éducation et la santé pour tous. Pour lutter contre l'abandon scolaire, nous offrons actuellement des bourses à 13,4 millions d'élèves des collèges et lycées, ainsi qu'une éducation gratuite aux filles jusqu'au niveau secondaire supérieur. Cette année, à la rentrée scolaire, nous avons distribué gratuitement plus de 326,35 millions de manuels scolaires partout dans le pays. Depuis 2010, près de 1,59 milliard de manuels scolaires ont été distribués. C'est peut-être la plus grande initiative de ce type jamais entreprise au monde. Nos populations qui vivent en zones rurales bénéficient de plus de 200 services fournis par plus de 5 275 centres numériques. Elles ont accès aux soins de santé par le biais de plus de 16 500 établissements de santé technologiquement assistés.

On peut voir les résultats concrets de l'autonomisation économique et politique des femmes dans leur accès plus large aux ressources productives et leur représentation accrue aux niveaux national et local. Parallèlement, nous nous employons en priorité à répondre aux besoins et aux problèmes des groupes vulnérables de notre population. Le rôle de fer de lance

que nous jouons dans la campagne de l'ONU en faveur des droits et du bien-être des personnes souffrant d'autisme et d'autres handicaps neurologiques participe de notre volonté d'édifier une société ouverte à tous.

Comme nous l'avons fait pendant la période des OMD, nous voulons que la mise en œuvre des objectifs de développement durable au Bangladesh soit un exemple. Donnant toute l'importance voulue au cadre des objectifs de développement durable, nous sommes actuellement en train d'élaborer notre prochain plan quinquennal 2016-2020. Mon gouvernement est déterminé à faire en sorte que personne ne soit laissé de côté dans notre quête d'une société résiliente, pacifique et prospère. Nous pensons qu'on ne peut réaliser le développement durable en l'absence de paix et de sécurité durables. Nous sommes plus déterminés que jamais à défendre la paix et l'état de droit et à mettre un terme à la culture de l'impunité. C'est dans cet esprit que nous poursuivons les auteurs de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, de viols et de génocide commis au cours de notre guerre de libération de 1971.

M. Cardi (Italie), Vice-Président, assume la présidence.

Notre gouvernement attache la plus haute importance à la préservation de l'harmonie religieuse et de la tolérance qui ont nourri notre tissu social à travers les âges. Nous avons réglé dernièrement la question de la démarcation des frontières maritimes et terrestres et les autres questions connexes avec nos voisins, l'Inde et le Myanmar. À minuit, le 31 juillet, nous avons échangé 162 enclaves avec l'Inde, ce qui a permis à plus de 50 000 habitants apatrides de ces enclaves d'obtenir la citoyenneté qui leur était si chère. Cela a mis fin pacifiquement au problème humanitaire qui persistait pour les habitants de ces enclaves. Nous avons ainsi, conjointement avec l'Inde, créé un précédent inédit pour le reste du monde.

Dans cet esprit, j'invite instamment la communauté des nations à renouveler sa volonté collective d'édifier un monde pacifique, stable et prospère, libéré de la pauvreté et des inégalités, de la violence et de l'extrémisme, des changements climatiques et des conflits, de l'oppression et de l'injustice. Faisons preuve de vision, de courage moral et de leadership politique pour offrir une vie meilleure et un avenir plus radieux à tous nos enfants. Vive le Bangladesh! Vive l'ONU!

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier

le Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

La cheika Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Stefan Löfven, Premier Ministre du Royaume de Suède

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va entendre une allocution de S. E. M. Stefan Löfven, Premier Ministre du Royaume de Suède.

S. E. M. Stefan Löfven, Premier Ministre du Royaume de Suède, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Stefan Löfven, Premier Ministre du Royaume de Suède, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Löfven (Suède) (*parle en anglais*) : Il y a 60 ans, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Dag Hammarskjöld, prononçait ces mots simples qui résument notre tâche actuelle :

« Les Nations Unies sont l'expression de notre volonté de trouver une synthèse entre la nation et le monde, [...] de servir le monde en servant notre nation et de servir notre nation en servant le monde. »

Nous n'oublierons jamais la vie de Dag Hammarskjöld, et nous nous félicitons de la nouvelle résolution 69/246 visant à examiner les circonstances de sa mort; mais aujourd'hui, plus que jamais, nous devons garantir que son idée de la solidarité internationale perdure.

La situation actuelle des réfugiés est une crise mondiale, une responsabilité mondiale, et aujourd'hui également une crise mondiale de la responsabilité. Le système des Nations Unies ainsi que les dirigeants du monde entier doivent faire front commun afin de garantir que les personnes fuyant la guerre et la répression soient traitées dans la sécurité, l'ordre et la dignité. Nous devons accroître massivement le nombre de lieux de réinstallation, développer les voies légales de migration et baser tous nos efforts sur le principe de non-refoulement et le droit de demander l'asile. Il y a urgence à ce que l'ensemble des pays de l'Union européenne traitent les personnes cherchant refuge dans

l'Union dans un esprit d'humanité, de solidarité et de responsabilité partagée.

La Suède assumera sa part. Nous sommes, en Europe, le pays qui reçoit le plus de demandeurs d'asile par habitant, et nous augmentons notre financement au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés qui a un besoin urgent de ressources. Cependant, un pays ou un continent seul ne peut faire face à cela. Il est temps pour nous tous d'intensifier nos efforts et de résoudre cette crise. Ce n'est pas seulement notre tâche. C'est notre devoir – au service de nos nations et au service du monde.

Résoudre cette crise implique également qu'il faut stopper les horreurs en Syrie. Les exécutions extrajudiciaires, la violence sexuelle et la violence fondée sur le genre, des atrocités pouvant constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ne peuvent être tolérées par notre communauté internationale. La Suède apporte son soutien aux efforts déployés pour fournir une aide humanitaire au peuple syrien. Nous appuyons la proposition de l'Envoyé spécial Staffan de Mistura de créer un groupe de travail avec une participation syrienne afin de mettre en œuvre le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Afin de soutenir ce processus, nous souhaitons la création d'un groupe de contact international comprenant des acteurs clefs internationaux et nationaux. Et le temps presse. Le Conseil de sécurité et ses principales puissances doivent en assumer la responsabilité. Ce massacre doit cesser.

Entre-temps, d'autres conflits ne doivent pas être oubliés. Un enfant de 7 ans à Gaza a déjà vécu trois guerres. Les pourparlers de paix doivent être poursuivis pour que l'État d'Israël puisse vivre aux côtés d'un État palestinien démocratique, cohérent et viable. La Suède a reconnu l'État de Palestine. Nous souhaitons une relation plus égalitaire qui ouvrira la voie à la solution prévoyant deux États que les Israéliens, les Palestiniens et une large communauté internationale considèrent comme étant le meilleur chemin vers la paix. La Suède intensifiera également ses efforts pour le maintien de la paix et la gestion des crises.

Nous fournissons du personnel civil à des missions au Soudan du sud, en Afghanistan, au Libéria, dans la République démocratique du Congo et au Moyen-Orient, et nous avons envoyé du personnel militaire pour la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et la coalition internationale afin de combattre l'État islamique d'Iraq et du Levant. Nous sommes prêts à

contribuer aux futures missions des Nations Unies et poursuivons la recherche sur l'élaboration de politiques et méthodes relatives au maintien de la paix qui soient communes au sein des Nations Unies.

Agir pour le maintien de la paix implique également que nous devons respecter nos engagements mutuels sur le désarmement, chercher des solutions légales, pratiques et techniques afin de débarrasser totalement notre monde des 16 000 armes nucléaires restantes, détruire enfin ce qui reste d'armes inhumaines, telles que les armes biologiques et chimiques, pour appliquer le Traité sur le commerce des armes et combattre la prolifération des armes de petit calibre et armes légères, y compris les munitions. Si nous nous écartons de ces objectifs, l'humanité pâtira de nos erreurs.

Si la paix signifie davantage que l'absence de guerre, la construction de la paix signifie davantage que la prévention directe de conflits militaires. Le manque de ressources, l'élévation du niveau de la mer et les catastrophes naturelles ont déjà causé des ravages pour les femmes et les hommes vivant dans des États vulnérables. Les changements climatiques peuvent fonctionner comme un multiplicateur de conflit, menaçant la paix ainsi que nos chances d'atteindre nos objectifs de développement durable. Nous avons besoin d'une ligne d'action pour créer une économie mondiale à faible émission de carbone et résiliente face aux changements climatiques. Nous devons protéger les écosystèmes terrestres et marins. Il ne s'agit pas d'un choix mais d'une nécessité pour notre survie.

À Paris, en décembre, le monde devra parvenir à un accord équitable, ambitieux et juridiquement contraignant, qui permettra dans la durée de maintenir l'augmentation de la température mondiale le plus bas possible en-deçà de 2 °C. La Suède assumera son rôle en devenant l'une des premières nations du monde sans énergie fossile et sans émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Nous continuerons d'apporter notre soutien aux autres pays et renforcerons nos contributions au Fonds vert pour le climat et à l'action internationale pour le climat, afin de soutenir l'adaptation et le transfert de technologies à l'échelle mondiale.

La prochaine décennie aura également besoin d'investissements majeurs dans la scolarisation, la formation supérieure et la formation professionnelle des jeunes. Nous avons besoin de sociétés justes et égalitaires, où les contributions équitables de ceux qui en ont les moyens financent la transmission des connaissances et du pouvoir à ceux qui n'en ont pas.

C'est un fondement de la paix bien trop précieux pour que nous le négligions. Il est également étroitement lié au potentiel d'égalité des sexes. Exclure les femmes du pouvoir et du débat public, du marché de l'emploi et de l'éducation, les priver de leurs droits humains de décider pour elles-mêmes, y compris pour ce qui est de leurs corps, de leur reproduction et de leur sexualité, est un déshonneur pour l'ensemble du monde.

Il est temps, une fois pour toutes, de se débarrasser des structures qui discriminent et dénigrent les personnes, quelles qu'en soient les raisons. Il est temps d'appliquer pleinement la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, garantissant la participation cruciale des femmes à la construction de la paix et de l'État. Il est temps de considérer la violence sexuelle comme l'une des armes les plus destructrices et de la combattre avec toute la force de la communauté internationale.

Des temps nouveaux appellent un nouvel esprit. Comme me l'ont dit plusieurs dirigeants d'États insulaires : « Nous ne sommes pas une petite nation insulaire, nous sommes un vaste État-océan ». Pour exploiter pleinement le potentiel de la nouvelle économie mondiale, nous devons nous débarrasser des vieux préjugés coloniaux et des concepts erronés de vaste et petit, de nord et sud, d'est et ouest. Nous devons saluer et renforcer la transformation et l'expansion de l'économie mondiale par le commerce libre et équitable, et créer un accord mondial pour le travail décent tout en agissant pour libérer 160 millions d'enfants de l'emprise du travail et mettre un terme à l'esclavage moderne. La Suède prend des mesures concrètes afin de garantir le soutien politique au plus haut niveau pour le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), et continuera de consacrer 1 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement.

Pour moi, des paroles qui ne sont pas suivies d'actes sont des paroles vides, mais les défis auxquels la communauté internationale est confrontée indiquent également un besoin urgent de renforcer et de réformer l'ONU. La Suède fournit des ressources, cependant nous voulons également fournir des réformes. Nous voulons rendre l'ONU plus efficace, plus transparente et mieux adaptée aux objectifs. Nous entendons œuvrer au renforcement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales, notamment l'Union africaine.

En 2017, cela fera 20 ans que la Suède a siégé pour la dernière fois au Conseil de sécurité. Au fil des ans, nous avons été aux côtés de ceux luttant pour

l'indépendance et la dignité, contre la répression, le colonialisme, l'apartheid et les inégalités. Nous faisons aujourd'hui appel à la confiance des États Membres pour défendre la cause des petits États et des États moyens en tant que membres non permanents du Conseil de sécurité. Nous œuvrerons sans relâche en faveur d'un Conseil à même de répondre rapidement aux défis d'ordre sécuritaire de notre temps; d'un Conseil plus représentatif, plus transparent et plus efficace. Un Conseil réformé doit refléter les réalités d'aujourd'hui, par une représentation appropriée de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine. Nous appuyons également les efforts de restriction de l'utilisation du droit de veto.

Même si nous rencontrons la détresse, nous rencontrons également l'espoir. L'accord sur le dossier nucléaire iranien a été une grande victoire pour l'idée de la diplomatie et des efforts partagés pouvant apporter des progrès partagés. Notre décision concernant les nouveaux objectifs de développement durable, s'ils sont mis en œuvre dans leur intégralité, permettra de marquer une nouvelle étape dans l'histoire de l'humanité. Le prochain sommet sur le climat qui se tiendra à Paris nous donnera l'opportunité d'agir – tardivement certes, mais espérons pas trop tard.

La Suède est pleinement attachée à cette tâche. Nous sommes convaincus que la solidarité internationale est le premier et principal fondement de notre paix et de notre prospérité partagées. La coopération internationale est la seule voie pour transformer cette solidarité en changement substantiel. Cette année doit marquer un tournant essentiel pour le développement mondial et pour les futures générations. Soyons donc initiateur de ce tournant, au service de nos nations et au service du monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume de Suède de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Stefan Löfven, Premier Ministre du Royaume de Suède, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Muhammad Nawaz Sharif, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République islamique du Pakistan.

M. Muhammad Nawaz Sharif, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Muhammad Nawaz Sharif, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Sharif (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous félicitons M. Mogens Lykketoft de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Son élection représente la reconnaissance de sa brillante carrière dans la fonction publique. Nous partageons sa détermination à bâtir un monde plus juste et plus stable. Nous rendons également hommage à M. Sam Kutesa pour la compétence avec laquelle il a dirigé la soixante-neuvième session.

Il y a 70 ans, l'ONU est née des ruines de la guerre la plus dévastatrice que le monde ait jamais connue. Son objectif était d'instaurer la paix et la prospérité universelles sur la base de principes équitables, de la coopération et de l'engagement collectif. En dépit des contraintes imposées par la guerre froide, l'ONU a constitué pour la communauté internationale une lueur d'espoir, le garant de la liberté, le défenseur des opprimés et un vecteur de développement et de progrès.

Or, nous, peuples des Nations Unies, n'avons pas réussi à transformer les armes en socs de charrue, ni même à promouvoir la prospérité universelle et de plus grandes libertés. L'antagonisme entre les grandes puissances est de retour à l'heure où de nombreuses régions du monde sont en plein bouleversement. Le terrorisme se propage. La pauvreté et le dénuement n'ont toujours pas été surmontés. Les violations flagrantes des droits de l'homme sont monnaie courante. Nous assistons à une dispersion de l'humanité, avec des mouvements de réfugiés et de migrants forcés d'une ampleur qu'on n'avait plus vue depuis plus d'un demi-siècle. Notre existence même est mise en péril par la destruction gratuite des ressources vitales de notre planète.

Il y a ici néanmoins une occasion à saisir. Aujourd'hui, notre monde interdépendant possède les capacités financières, scientifiques et organisationnelles pour relever les multiples défis interdépendants qui constituent une menace commune pour tous les États Membres. Lors de l'historique Sommet qui s'est tenu ce week-end, nous nous sommes tous engagés à atteindre

les 17 objectifs de développement durable dans le but de promouvoir un développement équitable pour tous nos peuples. Le véritable défi consiste désormais à mobiliser la volonté politique collective et les ressources nécessaires pour garantir la mise en œuvre intégrale du Programme que nous avons solennellement adopté. Le Pakistan a déjà commencé à définir des objectifs nationaux pour promouvoir le programme de développement pour l'après-2015. Nous sommes également en train de mettre sur pied un mécanisme solide de suivi et d'examen de la mise en œuvre de ces objectifs.

Cette année, à Paris, nous allons devoir contrer la menace des changements climatiques en assumant des responsabilités communes mais différenciées. Les intérêts partisans ne doivent pas faire obstacle à l'engagement collectif et ambitieux visant à stopper et à corriger les dégâts infligés à la planète.

À l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'ONU, nous devons nous efforcer d'adapter l'Organisation pour qu'elle puisse répondre de manière efficace aux défis, existants ou nouveaux, auxquels nous nous heurtons tous. Le Pakistan est favorable à une réforme globale de l'ONU, y compris du Conseil de sécurité. Nous avons besoin d'un Conseil de sécurité plus démocratique, plus représentatif, plus responsable et plus transparent – un Conseil qui reflète les intérêts de tous les États Membres, conformément au principe de l'égalité souveraine, et non pas un club élargi des puissants et des privilégiés.

Le maintien de la paix est l'une des principales responsabilités de l'ONU. Le Pakistan est fier du rôle historique qu'il joue actuellement en tant qu'important fournisseur de contingents. Nous considérons qu'il est de notre devoir de défendre la paix et la sécurité internationales.

Le Pakistan est la principale victime du terrorisme. Nous comptons des milliers de pertes en vies humaines, civiles ou militaires, dues à la violence terroriste.

Le sang qui a été versé – y compris celui de nos enfants innocents – nous a confortés dans notre détermination à éliminer ce fléau de notre société. Nous allons lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quels qu'en soient les promoteurs. Notre opération Zarb-e-Azb, la plus importante campagne antiterroriste jamais menée, implique plus de 180 000 membres de nos forces de

sécurité. Elle a enregistré des progrès notables sur la voie de l'élimination de tous les terroristes qui se trouvaient dans notre pays et ne se conclura que lorsque notre objectif aura été atteint. L'opération est accompagnée d'un plan d'action national global qui comprend des actions policières et des mesures de sécurité, politiques et juridiques, ainsi que des programmes de politiques socioéconomiques visant à lutter contre l'extrémisme violent.

La menace mondiale que constitue le terrorisme ne pourra être vaincue que si nous en éliminons les causes sous-jacentes. La pauvreté et l'ignorance font partie du problème. Les idéologies extrémistes doivent être contrées. Mais la vision que propagent les terroristes doit elle aussi être contrée par un règlement équitable des divers cas d'oppression et d'injustice dont sont victimes les musulmans dans de nombreuses régions du monde. Malheureusement, certains cherchent à profiter de la campagne antiterroriste mondiale pour éliminer le droit légitime des peuples occupés à l'autodétermination.

La montée en puissance et la propagation du terrorisme dans tout le Moyen-Orient aujourd'hui pose des difficultés sans précédent sur le plan de la sécurité. Ravagés par la violence, les conflits ethniques et sectaires et l'influence croissante de Daech, plusieurs pays de la région sont aujourd'hui en proie à la spirale du conflit et de l'instabilité dans laquelle d'autres sont irrésistiblement attirés. La tragédie de la Palestine s'est intensifiée. La voie généralement acceptée comme menant à la paix entre la Palestine et Israël – la solution des deux États – semble aujourd'hui plus éloignée que jamais auparavant, à cause de la position intransigeante adoptée par la Puissance occupante. Pourtant, alors même que je m'exprime, le drapeau palestinien est fièrement hissé à l'extérieur de cette salle. Nous espérons qu'il ne s'agit là que d'une première étape. Nous sommes impatients d'accueillir la Palestine en tant que Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies.

Les musulmans souffrent dans le monde entier. Les Palestiniens et les Cachemiriens sont opprimés par une occupation étrangère; des minorités sont persécutées; et les réfugiés musulmans qui fuient les persécutions ou la guerre sont victimes de discrimination. La communauté internationale doit remédier à ces injustices contre les populations musulmanes.

Nous accueillons favorablement l'accord nucléaire général conclu entre l'Iran et les cinq plus un, accord qui montre bien ce que peuvent accomplir

l'engagement diplomatique et le multilatéralisme, et qui est de bon augure pour la paix et la sécurité de notre région et au-delà.

Les relations entre le Pakistan et l'Afghanistan ont connu une transformation positive après la mise en place du Gouvernement d'unité nationale à Kaboul. En réponse à une demande du Gouvernement afghan, et avec l'appui de la communauté internationale, le Pakistan a consenti d'importants efforts pour faciliter le processus de réconciliation afghan. Ainsi, le dialogue a été entamé entre le Gouvernement afghan et les Taliban, ce qui n'avait jamais été possible auparavant. Malheureusement, certains faits nouveaux ont enrayé le processus. Peu après, les attaques militantes se sont intensifiées, ce que nous condamnons sans équivoque. Le Pakistan n'aura de cesse d'aider à relancer le processus de dialogue et à promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan. Cependant, nous ne pouvons nous y employer que si nous bénéficions de la coopération qui s'impose de la part du Gouvernement afghan. Les tensions entre l'Afghanistan et le Pakistan ne vont dans le sens des intérêts d'aucun des deux pays. Nous trouvons des encouragements dans le fait que la communauté internationale, notamment les grandes puissances, souhaite voir se poursuivre le processus de paix en Afghanistan.

Le Pakistan apprécie énormément le rôle proactif de la Chine dans la promotion de la paix et de la prospérité en Afghanistan et dans notre région. Nous sommes très favorables à la vision de la Chine, « Une ceinture, une route ». Le corridor économique entre la Chine et le Pakistan, annoncé pendant la visite du Président Xi Jinping au Pakistan cette année, va stimuler l'intégration économique régionale et permettre à la région tout entière, voire au-delà, de connaître la prospérité. Un tel modèle de coopération Sud-Sud doit servir d'inspiration et être imité. Nous nous félicitons également que la Russie s'attache davantage à coopérer avec l'Asie. L'Organisation de Shanghai pour la coopération, que le Pakistan va rejoindre cette année en qualité de membre à part entière, recèle de grandes promesses pour la promotion de la connectivité régionale.

L'histoire de l'Asie du Sud est émaillée d'occasions ratées qui ont eu de graves conséquences, parmi lesquelles la persistance de la pauvreté et des privations dans notre région. Le développement est la première priorité de mon gouvernement et c'est cela qui sous-tend ma politique visant la mise en place de relations pacifiques avec les pays voisins. Nos peuples

ont besoin de paix pour prospérer. Or la paix ne pourra être instaurée que par le dialogue, et non par le désengagement.

En 1997, lorsque le processus de dialogue composite a été lancé avec l'Inde, nos deux pays avaient convenu qu'il couvrirait deux questions principales – le Cachemire et la paix et la sécurité – ainsi que six autres points, dont le terrorisme. Le règlement de ces deux questions principales revêt une importance et une urgence plus impérieuses encore aujourd'hui. Les consultations avec les Cachemiriens, qui font partie intégrante du différend, sont indispensables pour élaborer un règlement pacifique. Depuis 1947, le différend cachemirien n'est toujours pas réglé. Les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sont restées lettre morte. Trois générations de Cachemiriens n'ont jamais connu que des promesses non tenues et une oppression brutale. Plus de 100 000 d'entre eux sont morts en luttant pour l'autodétermination. C'est l'échec le plus persistant de l'ONU.

Lorsque j'ai pris mes fonctions de Premier Ministre du Pakistan pour la troisième fois en juin 2013, l'une de mes premières priorités a été de normaliser les relations avec l'Inde. J'ai tendu la main aux autorités indiennes en insistant que nos ennemis communs étaient la pauvreté et le sous-développement. C'est la coopération, et non l'affrontement, qui doit définir notre relation. Et pourtant, aujourd'hui, les violations du cessez-le-feu le long de la ligne de contrôle et de la ligne de démarcation s'intensifient, provoquant la mort de civils, y compris des femmes et des enfants. La sagesse voudrait que notre voisin immédiat se retienne de promouvoir l'instabilité au Pakistan. Les deux pays devraient se pencher sur les sources de tension, les éliminer, et prendre toutes les mesures possibles pour éviter une nouvelle escalade de la violence. Voilà pourquoi je tiens à saisir la présente occasion pour proposer une nouvelle initiative de paix avec l'Inde, en commençant par les mesures les plus simples à mettre en œuvre.

Premièrement, nous proposons que le Pakistan et l'Inde officialisent et respectent l'accord de 2003 sur un cessez-le-feu complet le long de la ligne de contrôle au Cachemire. À cette fin, nous appelons à élargir le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan, afin de veiller au respect du cessez-le-feu. Deuxièmement, nous proposons que le Pakistan et l'Inde renouvellent leur engagement à ne pas recourir à la force ou à la menace de la force, et ce,

quelles que soient les circonstances. C'est là un élément central de la Charte des Nations Unies. Troisièmement, des mesures doivent être prises pour démilitariser le Cachemire. Quatrièmement, les deux pays doivent parvenir à un accord sur un retrait mutuel et sans conditions du glacier du Siachen, le champ de bataille le plus élevé au monde. Minimiser les signes perçus comme des menaces par ce type d'efforts en faveur de la paix permettra au Pakistan et à l'Inde de s'accorder sur une large gamme de mesures visant à éliminer les risques que présentent les systèmes d'armes offensifs et avancés.

Le Pakistan n'aspire ni ne prend part à une course aux armements en Asie du Sud. Toutefois, nous ne pouvons pas ne pas voir l'évolution de la situation en matière de sécurité et l'accumulation des armes dans notre région, qui nous obligent à prendre des mesures essentielles pour préserver notre sécurité. En tant qu'État nucléaire responsable, le Pakistan continuera d'appuyer les objectifs de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Nous veillons à respecter les normes les plus strictes en matière de sécurité nucléaire et avons mis en place un régime efficace permettant d'assurer la sûreté et la sécurité de nos installations et stocks nucléaires. L'Asie du Sud a besoin de stabilité stratégique, et cela nécessite un dialogue sérieux si l'on veut parvenir à la retenue dans le domaine nucléaire, à l'équilibre dans celui des armes classiques et au règlement des conflits.

Enfin, nous nous réjouissons à la perspective de prendre part à l'avènement d'une ère plus riante de paix et de prospérité en Asie du Sud. Nous le devons à nos peuples et aux générations à venir.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République islamique du Pakistan de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Muhammad Nawaz Sharif, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, est escorté de la tribune.

Allocution de Mme Erna Solberg, Première Ministre de la Norvège

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Première Ministre de la Norvège.

Mme Erna Solberg, Première Ministre de la Norvège, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Erna Solberg, Première Ministre de la Norvège, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M^{me} Solberg (Norvège) (*parle en anglais*) : L'Organisation des Nations Unies a aujourd'hui 70 ans. Au début de la Conférence de San Francisco, où la Charte des Nations Unies a été rédigée, le Président Truman a déclaré : « Vous qui participez à cette conférence, vous allez être les architectes d'un monde meilleur. Notre avenir est entre vos mains. » Et il avait raison. La Charte des Nations Unies a bien servi l'humanité pendant 70 ans. En dépit de nombreuses difficultés, d'importants jalons ont été franchis : la décolonisation, la mise en place du système universel des droits de l'homme, les objectifs du Millénaire pour le développement et une réduction du nombre des guerres entre États.

Malheureusement, alors que nous célébrons ces 70 ans, les forces du désordre, de la discrimination, de la violence et de l'agitation relèvent la tête une fois de plus. Le droit international, les normes universelles et les droits de l'homme sont violés tant par des États que par des acteurs non étatiques. La crise massive de réfugiés à laquelle nous assistons en est l'une des conséquences, avec ses 60 millions de réfugiés et de personnes déplacées.

Tous les États bénéficient d'un ordre juridique mondial où le droit prévaut sur la force. L'une des règles les plus importantes du nouvel ordre mondial créé en 1945 est le respect des frontières internationalement reconnues. Ce principe fondamental a été violé de manière flagrante en Europe au cours des deux dernières années et le paysage européen, s'agissant des conditions de sécurité en a été transformé. Nous devons revenir à une situation où tous les États se conforment aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international.

Les quatre crises humanitaires les plus graves du monde sont, en fait, des crises politiques. Des politiciens assoiffés de pouvoir, des groupes armés et des chefs militaires ont fermé les yeux sur le sort de leur population dans les pays concernés : au Soudan du Sud, au Yémen, en Syrie et en Iraq. Lorsque les autorités de l'État font fi de la primauté du droit ou n'honorent pas leurs obligations en matière de droits de l'homme, cela débouche souvent sur le conflit et le chaos. Les conséquences régionales et mondiales de ces crises sont considérables.

Au cours de l'année 2015, l'ONU a procédé à trois examens importants : l'étude des opérations de paix, l'examen du dispositif de consolidation de la paix et l'étude mondiale sur l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Ces examens seront d'importants outils pour améliorer notre travail dans le domaine de la paix, de la sécurité, des droits de l'homme, de la médiation et de la prévention des conflits. Nous devons veiller à ce que l'Organisation des Nations Unies dispose des ressources financières et du soutien politique dont elle a besoin pour prévenir l'exclusion politique et la mauvaise gouvernance. Nous serons alors mieux à même de prévenir les conflits armés et les crises humanitaires qui en résultent.

Les membres permanents du Conseil de sécurité ont une responsabilité particulière à cet égard. La Norvège exhorte tous les États à adhérer au code de conduite proposé afin de permettre au Conseil de sécurité d'agir résolument contre les atrocités massives. Nous appuyons l'initiative française visant à suspendre l'utilisation du droit de veto dans ces situations. Nous allons également intensifier nos efforts pour appuyer les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et la capacité de l'ONU de prévenir les conflits.

L'afflux d'armes vers les zones de conflit et le manque de protection des civils accroissent encore les souffrances humaines. Le Traité sur le commerce des armes, qui prévoit des objectifs humanitaires, nous offre un outil important pour nous attaquer à ces problèmes. Le Secrétaire général a exhorté toutes les parties au conflit à s'abstenir de recourir aux armes explosives à large champ d'action dans les zones peuplées. Nous appuyons son appel.

À la Conférence d'Oslo sur la sécurité des écoles, nous avons approuvé les Lignes directrices pour la protection des écoles et des universités contre l'utilisation militaire durant les conflits armés. Quarante-neuf pays ont déjà approuvé la Déclaration sur la sécurité dans les écoles. Ils se sont engagés à protéger les établissements d'enseignement contre des attaques dans des situations de conflit. Nous exhortons les autres pays à leur emboîter le pas.

Nous constatons que des progrès ont été réalisés en Iraq, et nous avons bon espoir pour le Soudan du Sud. La Norvège s'est engagée à appuyer les dispositions transitoires afin d'aider le Soudan du Sud à sortir de son conflit autodestructeur. En ce qui concerne la Syrie, la crise a commencé par des manifestations pacifiques en faveur de la liberté, qui ont été violemment réprimées

alors que le respect des droits de l'homme est l'une des obligations fondamentales de tout gouvernement. L'exode des réfugiés syriens auquel nous assistons aujourd'hui est une conséquence directe de la violence déchaînée par le Gouvernement.

Le conflit en Syrie a également permis à des groupes terroristes extrémistes tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) de prendre pied dans certaines régions. Aujourd'hui, aussi bien le Gouvernement que des groupes non étatiques tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant et le Front el-Nosra se livrent à de monstrueuses atrocités. La progression de ces groupes extrémistes doit être stoppée.

La Norvège se conforme aux normes internationales établies dans la réponse qu'elle apporte à la crise. Nous accueillons des réfugiés à nos frontières conformément à la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés de 1951 et à nos obligations internationales en matière de droits de l'homme. Nous avons accepté d'accueillir un grand nombre de réfugiés se trouvant dans les pays voisins de la Syrie en vue de leur réinstallation en vertu des quotas de l'ONU. Nous participons aux efforts de sauvetage en Méditerranée. Nous avons déjà doublé l'aide humanitaire que nous accordons à la Syrie et à la région cette année et comptons l'accroître encore. Nous organiserons à cette fin une conférence des donateurs, en coopération avec l'Allemagne et l'ONU.

Lorsque les dirigeants n'assument pas leurs responsabilités les plus élémentaires, la communauté internationale doit utiliser les outils que l'Organisation des Nations Unies a à sa disposition. L'ONU a mis en place un grand nombre de normes mondiales. Il y a 15 ans, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité. Il s'agit d'une résolution historique, mais sa mise en œuvre prend trop de temps. Dans plusieurs villes dévastées par la guerre en Syrie, des associations de femmes appellent à un cessez-le-feu et demandent l'évacuation de la population. Elles le font au péril de leur vie. Leur courage doit être pour nous une inspiration. Nous devons intensifier la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité.

Il y a 70 ans, nous nous sommes fixé pour objectif d'éliminer l'extrémisme. La lutte contre l'extrémisme doit être poursuivie, y compris dans nos pays. Le spectre de l'extrémisme resurgit sous différentes formes. La glorification du chaos, de la discrimination, de la violence et de l'anarchie domine les idéologies

de l'EIIL, d'Al-Qaida et des divers groupes qui leur sont affiliés. La coopération internationale à tous les niveaux est essentielle pour combattre ce fléau. En juin, la Norvège a organisé une conférence européenne sur la lutte contre l'extrémisme violent, au cours de laquelle un réseau européen de la jeunesse a été créé. La Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies va rester une pierre angulaire de nos efforts. Nous saluons également l'initiative du Secrétaire général visant à élaborer un nouveau plan d'action de l'ONU dans ce domaine. Je tiens à insister sur l'importance qu'il y a à faire participer les filles et les femmes à la planification et à la mise en œuvre des efforts de lutte contre l'extrémisme violent.

Les objectifs de développement durable qui ont été adoptés récemment sont un autre exemple du rôle important que l'ONU continue de jouer. Nous savons que la santé et l'éducation sont essentielles à une croissance et à des emplois qui profitent à tous. L'Ebola a été un rappel à la réalité pour nous tous. L'éducation revêt également une importance cruciale pour le règlement des conflits et la reconstruction des sociétés. Cependant, nous devons remédier au grand manque de moyens financiers dans le domaine de l'éducation. La Commission internationale pour le financement de possibilités d'éducation dans le monde, dont la création a été annoncée au récent Sommet d'Oslo sur l'éducation pour le développement, est un premier pas dans la bonne direction. La Norvège va doubler ses investissements dans le secteur de l'éducation pour la période allant de 2014 à 2017. Mais on ne peut parvenir au développement durable sans garantir le respect des droits de l'homme. Il est par conséquent indispensable que le pilier droits de l'homme de l'ONU soit fort et fasse autorité. Si nous ne mettons pas à disposition des financements suffisants pour les efforts en faveur des droits de l'homme, nous ne pourrons pas atteindre les résultats que nous voulons et dont il est tant besoin.

L'ONU ne doit pas être considérée comme un fardeau coûteux; elle fournit des solutions avantageuses pour tous les États Membres. Je voudrais mettre en relief deux domaines où cela ressort particulièrement. Premièrement, la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer a été qualifiée de « Constitution des océans ». Elle fournit un cadre clair pour toutes les activités menées dans les océans et les mers. Elle régit les droits et les devoirs des États. Il faut tirer pleinement parti de cette convention pour apaiser les tensions, prévenir les conflits et trouver des solutions pacifiques. Deuxièmement, les changements climatiques sont une réalité. Le Sommet sur le climat qui se tiendra à Paris

cette année sera pour nous l'occasion de prendre nos responsabilités et les mesures qui s'imposent. Nous, les États Membres, devons saisir cette occasion dans l'intérêt de notre avenir en tant que nations et en tant que communauté mondiale.

Nous pouvons être la génération qui viendra à bout de la pauvreté extrême. Nous pouvons être la génération qui empêchera les crises politiques de se transformer en crises humanitaires. Nous sommes déjà la première génération à subir les effets des changements climatiques anthropiques. Soyons aussi la génération qui réussira à enrayer les changements climatiques. Nous pouvons aussi être la génération qui fera enfin du droit à l'éducation pour tous une réalité. Avec la Charte des Nations Unies comme point de départ, nous devons adapter nos normes internationales pour relever les nouveaux défis. Il faut endiguer les forces du chaos, de la discrimination, de la violence et de l'anarchie. L'ONU est l'enceinte par excellence où peuvent être élaborées des mesures communes pour lutter contre des menaces communes. Nous devons en tirer pleinement parti si nous voulons faire face aux menaces auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui, des changements climatiques au terrorisme. Ainsi, nous pouvons faire en sorte que l'ONU continue de servir l'humanité pour les 70 prochaines années. Ses États Membres peuvent encore être, pour reprendre les propos du Président Truman, les architectes d'un monde meilleur.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Première Ministre du Royaume de Norvège de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Erna Solberg, Première Ministre du Royaume de Norvège, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République des Fidji.

M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Bainimarama (Fidji) (*parle en anglais*) : Je voudrais me joindre aux dirigeants qui ont pris la parole avant moi pour féliciter le Président de l'Assemblée générale de son élection. Je lui souhaite plein succès afin que, sous sa direction, les travaux de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale soient fructueux et utiles. Je voudrais également remercier S. E. M. Sam Kutesa de son leadership exemplaire à la soixante-neuvième session.

L'an dernier, j'ai pris la parole devant l'Assemblée peu de temps après avoir remporté une victoire électorale dans les îles Fidji (voir A/69/PV.15). J'avais alors dit que les Fidji étaient désormais une société plus équitable, plus juste et plus humaine, et que nous allions intensifier nos efforts pour réduire la pauvreté en tirant parti d'une économie en plein essor. Aujourd'hui, je suis fier d'annoncer à l'Assemblée que notre démocratie fonctionne, que notre économie est en pleine expansion et qu'avec chaque jour qui passe, nous libérons peu à peu un nombre croissant de personnes de la pauvreté. Il ne s'agit pas d'une simple expérience. Il s'agit d'un changement bien réel et révolutionnaire dans la façon dont nous, les Fidjiens, nous gouvernons et nous traitons les uns les autres.

Je ne dirai pas que cela a été facile, parce que ça n'a pas été le cas. Mais nous avons eu une année de dialogue dans le cadre d'une démocratie parlementaire fondée sur une citoyenneté commune et égale, consacrée par une Constitution qui accorde la même valeur à tous les Fidjiens, indépendamment de l'appartenance ethnique, des droits acquis à la naissance, de la religion, du sexe, de la classe sociale ou de la géographie. C'est une première. Certes, par le passé, nous avons déjà eu des élections; mais aujourd'hui, nous avons des élections qui ne conduisent pas à la tyrannie de la majorité. Il y a eu parfois beaucoup de bruit, alors que nous bataillions pour nos idées et que nous nous accusions mutuellement à la tribune du Parlement, dans les médias ou devant l'opinion publique. La démocratie peut parfois sembler désordonnée, chaotique et propice à des querelles mesquines, mais c'est un prix que nous, les Fidjiens, sommes prêts à payer volontiers pour pouvoir profiter de ses nombreux bienfaits.

Tout naturellement, notre société est aujourd'hui plus humaine et notre économie plus robuste. Nous avons effectué de vastes réformes socioéconomiques pour exploiter le dynamisme de notre peuple, encourager les investissements, créer des emplois et élever le niveau de vie des pauvres et des personnes marginalisées aux

Fidji. Nous avons introduit la gratuité scolaire dans l'enseignement primaire et secondaire et fait de grands efforts pour que les populations des régions reculées et mal desservies du pays puissent avoir accès aux avantages des programmes gouvernementaux, des technologies et du marché moderne. Le développement des infrastructures, notamment les routes, l'électricité, l'eau et les soins de santé sont nos priorités.

Les résultats sont encourageants. Notre économie a connu un taux de croissance de plus de 4 % par an au cours des trois dernières années, et en 2014, ce taux était de plus de 5,3 %. Selon les estimations des économistes nationaux et internationaux, nous devrions atteindre ou dépasser ce chiffre cette année. L'investissement, notamment l'investissement intérieur, est en plein essor. Les activités de construction sont en plein essor, le tourisme est en plein essor, nous avons un niveau sain d'excédent s'agissant de nos réserves en devises et le nombre de nouveaux emplois a considérablement augmenté, ce qui montre que les Fidjiens sont confiants. Ils ont confiance en eux-mêmes, dans leur démocratie et dans l'avenir de leur pays. Nous connaissons actuellement la période de croissance économique la plus longue de notre histoire, et elle s'inscrit dans une révolution placée sous le signe de l'initiative et de l'énergie qui est directement liée à notre nouvelle démocratie.

L'attachement aux droits fondamentaux est le fondement de la démocratie. Aucune démocratie ne peut survivre si les droits de chacun ne sont pas considérés comme sacrés et si l'État ne protège pas ou s'il sape la liberté d'opinion, de conviction et de culte. Aucune démocratie ne peut survivre si les élections signifient uniquement que le gagnant emporte tout. Aucune démocratie ne peut survivre si elle ne consacre pas la dignité humaine en tant que droit et ne met pas tout en œuvre pour garantir les droits socioéconomiques des populations, comme le prévoit notre Constitution.

Nous avons converti des gens qui, auparavant, doutaient et nous critiquaient. Nous sommes venus à bout des sanctions et de l'isolement imposés par d'autres nations démocratiques qui croyaient par erreur qu'elles nous pousseraient vers la démocratie. Nous n'avions de fait pas besoin d'être poussés. Nous étions déjà déterminés à emprunter cette voie. Nous avons besoin de collaboration et d'appui, et je suis heureux que cela soit enfin le cas. Il est clair que nous avons construit notre démocratie sur la base de notre attachement aux droits et à la dignité de tous les Fidjiens, et nous

appliquons le même dévouement à nos activités au sein de l'ONU.

Depuis l'ouverture de la Mission des Fidji à Genève l'année dernière, mon gouvernement déploie des efforts énergiques auprès de la communauté des droits de l'homme. Plus tôt cette année, j'ai pris la parole devant le Conseil des droits de l'homme à Genève pour décrire les priorités des Fidji en matière de droits de l'homme, en particulier en ce qui concerne la charte des droits progressive contenue dans la Constitution fidjienne adoptée en 2013. Les Fidjiens jouissent aujourd'hui d'un niveau de protection sans précédent, garanti par des institutions judiciaires indépendantes et une commission de promotion des droits de l'homme et de lutte contre la discrimination. J'ai invité un certain nombre de titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme à venir aux Fidji. Je me félicite que le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation prévoie d'effectuer une visite aux Fidji d'ici un an pour évaluer et appuyer les initiatives et les efforts entrepris par mon gouvernement en vue de renforcer le droit à l'éducation. Les Fidji se sont également engagées à ratifier les principaux instruments relatifs aux droits de l'homme dans un avenir assez proche. C'est un engagement solennel qui émane naturellement de notre conviction que tous les Fidjiens ont le droit de vivre dans la dignité. Nous comprenons que cela va accroître le nombre de nos obligations à l'égard de notre peuple, mais ces obligations nous tiennent à cœur.

Dans le cadre de nos activités au sein du Conseil des droits de l'homme, nous constatons une fois de plus que les petits États insulaires en développement du Pacifique ont du mal à faire entendre leur voix et à faire reconnaître leurs préoccupations spécifiques. Nous avons une perspective unique du monde à partager avec la communauté internationale des droits de l'homme qui consiste notamment d'appeler l'attention sur les effets néfastes des changements climatiques sur notre capacité à diffuser et renforcer les droits de l'homme dans la région. Cela suppose également de sensibiliser le monde aux problèmes que rencontrent un grand nombre d'entre nous s'agissant de créer des institutions fonctionnelles et de faire évoluer des attitudes culturelles profondément ancrées qui peuvent constituer des obstacles au plein respect des droits de l'homme. Ce sont des questions que les Fidji, si elles sont élues, continueront à soulever maintenant et en tant que membre du Conseil des droits de l'homme pour la période 2018-2020.

Au même titre que nos voisins du Pacifique Sud et d'autres petits États insulaires en développement, nous constatons que l'avenir brillant que nous nous sommes tracés est obscurci par la perspective des changements climatiques et de l'élévation du niveau des mers. Les Fidji insistent de manière énergique pour que tous les pays honorent les obligations qu'ils ont de réduire leurs émissions de carbone et de contrôler la production de gaz à effet de serre. Les Fidji déploient des efforts vigoureux pour s'acquitter de leur part de responsabilité, mais le rôle qu'elles ont joué dans le déclenchement de cette crise est très limité, voire négligeable. Les grands pays développés et – il convient de le souligner – les grands pays en développement également, doivent faire plus. Il est tout simplement inacceptable que des économies développées se constituent un niveau de vie élevé en dégradant la planète et les océans. Il est également inacceptable que les grands pays qui s'industrialisent affirment qu'ils doivent dégrader la planète, l'air et les océans pour construire leurs économies, comme l'ont fait les pays développés il y a des années. C'est maintenant qu'il y a urgence. C'est maintenant qu'il faut y apporter une solution. Le temps des excuses est révolu.

Au début du mois, les dirigeants du Pacifique réunis à l'occasion du troisième Sommet du Forum de développement des îles du Pacifique ont adopté la Déclaration de Suva sur les changements climatiques. Cette déclaration historique énonce clairement les exigences communes des États insulaires en développement du Pacifique qui veulent obtenir un résultat acceptable à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à la fin de l'année à Paris. La Déclaration de Suva préconise que l'accord sur les changements climatiques de 2015 limite l'augmentation moyenne de la température mondiale à moins d'1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels. Elle appelle à ce que l'accord de Paris soit juridiquement contraignant pour toutes les parties et à ce qu'il reconnaisse les pertes et détériorations comme un élément à part. Nous demandons également que les mesures d'adaptation aux changements climatiques soient intégralement financées par des subventions.

Nous allons probablement devoir faire des choix politiques difficiles à court terme, mais les conséquences que nous constatons déjà – dégradation de l'environnement, chaleur insupportable, sécheresses, tempêtes tropicales dévastatrices et variations climatiques imprévisibles – sont tout simplement inacceptables. Nous sommes élus pour diriger, et en tant que dirigeants, nous devons être en mesure d'expliquer

ces conséquences à nos populations et de les convaincre de consentir les sacrifices nécessaires à court terme dans l'intérêt de tous. Ces conséquences sont réelles pour les Fidji et leurs voisins. Nous prévoyons de déplacer 45 villages pour les surélever, et nous avons déjà commencé à y travailler. Nous nous sommes engagés à réinstaller des populations d'autres États insulaires de faible altitude du Pacifique Sud qui risquent d'être engloutis par la montée des océans et de tomber inexorablement dans l'oubli. Si cela devait arriver, les populations de ces États insulaires deviendraient des réfugiés, qui seraient aussi désespérés et perdus que les centaines de milliers de personnes qui fuient les conflits en Syrie et en Iraq. Ce problème est on ne peut plus réel et actuel. Il est temps de laisser de côté notre indifférence.

Les Fidji accueillent avec une satisfaction particulière l'objectif de développement durable sur la conservation et l'exploitation durable des océans et des mers. Notre destin est lié à l'océan qui nous entoure. Cependant, nous nous félicitons également de l'adoption de cet objectif en notre qualité de citoyens de la planète, car la santé des océans et des mers est capitale pour tous. S'agissant de l'océan Pacifique, depuis trop longtemps, nous ne pouvons que constater le déclin de sa santé, qui se manifeste par la mort du corail, la pollution marine, la dégradation des écosystèmes côtiers, la diminution des stocks de poissons et l'acidification des océans. Ceux d'entre nous qui sont assez âgés pour se souvenir de notre océan lorsqu'il était beaucoup plus sain ne doivent pas se contenter de regretter le fait que nos petits-enfants pourraient ne jamais voir l'océan tel qu'il a été créé. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour veiller à ce qu'ils voient l'océan tel qu'il était lorsque nos ancêtres nous l'ont légué.

En tant que membre fondateur du groupe des amis des océans et des mers de l'ONU, les Fidji s'emploient à mettre en place une plateforme mondiale de haut niveau pour garantir la réalisation de l'objectif 14. Je suis fier que nous ayons trouvé un allié solide, à savoir le Gouvernement suédois, en vue de lancer la conférence triennale des Nations Unies sur les océans et les mers, qui permettra d'organiser cinq conférences internationales durant les 15 années prévues pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ces conférences seront axées sur l'action, et non sur les discours. Les gouvernements, les organisations internationales, les scientifiques, les chefs d'entreprises et autres acteurs se réuniront à l'occasion de ces cinq conférences pour évaluer les progrès accomplis et tenir

tous les participants pour responsables de la réalisation des cibles. Nous accueillerons la conférence triennale aux Fidji en juin 2017, et tous ceux qui sont attachés à l'intégrité de la mise en œuvre de l'objectif sur les océans seront bienvenus.

Nous, Fidjiens, ne demandons pas aux autres de faire ce que nous ne voulons pas faire. Nous sommes un pays qui prend position. Nous prenons position pour la paix. Nous prenons position pour nos voisins. Et nous prenons position pour l'environnement. Nous avons organisé notre premier sommet national sur la croissance verte à peine deux mois avant que je prenne la parole devant l'Assemblée générale l'année dernière. Durant cette courte période, les Fidji se sont développées et ont commencé à mettre en œuvre leur propre cadre de croissance verte – un plan-cadre pour la création d'un modèle économique plus global, intégré, ouvert, et surtout durable. Ce cadre établit un lien entre la croissance économique et la protection de l'environnement et prévoit de bâtir une économie qui se développera de manière plus intelligente et servira les intérêts de tous nos citoyens. Aucun projet ne sera mis en œuvre s'il n'est pas durable, ou s'il pose la moindre menace à nos ressources naturelles. Nous conservons nos ressources pour les générations futures, et nous ne les gaspillerons pas pour réaliser des profits économiques à court terme. Nous allons poursuivre notre croissance, continuer de nous développer et de nous moderniser, mais nous choisirons un avenir dans lequel nos forêts, nos mangroves, nos récifs coralliens et notre vie marine s'épanouiront. Si chacun fait de même dans sa région, petite ou grande, nous aurons une chance de sauver la planète.

Je suis certain que l'attachement des Fidji à l'ONU en tant qu'institution et aux activités de l'ONU est des plus forts. Nos contributions au maintien de la paix à l'échelle mondiale sont une question de fierté, d'honneur et d'engagement nationaux. Aujourd'hui, des soldats, des policiers et des agents correctionnels fidjiens participent activement aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Iraq, sur les hauteurs du Golan, au Darfour et au Soudan du Sud, ainsi qu'à la Force multinationale et Observateurs au Sinaï. Nous sommes fiers aussi de servir dans l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, dont le siège se trouve à Jérusalem.

Notre mission nationale – qui consiste à travailler avec d'autres nations à l'instauration de la paix dans le monde – est devenue partie intégrante de notre identité

nationale. Elle implique de grands sacrifices de la part de nombreuses familles fidjiennes et il s'agit, bien entendu, d'un travail dangereux qui a entraîné de tragiques pertes en vies humaines. Mais j'apporte à l'Assemblée générale aujourd'hui la volonté solennelle du peuple fidjien de continuer à servir la cause de la paix par le biais des Nations Unies où que l'Organisation soit appelée à panser les blessures provoquées par les dissensions et la guerre.

Les Fidji sont devenues membre de l'ONU dès leur indépendance, en octobre 1970. Depuis, les dirigeants fidjiens participent chaque année, aux travaux de l'Assemblée générale afin de jouer leur rôle dans ce grand rassemblement mondial. Chaque année, nos travaux ont été dirigés par un Président de l'Assemblée générale venant de l'un des États Membres, mais jamais par un Président venant des États insulaires en développement du Pacifique. Nous pensons que le moment est venu pour que ces Îles du Pacifique fournissent un Président à l'Assemblée, et nous avons proposé un candidat pour la soixante-et-onzième session de l'Assemblée. Notre candidat, dûment présenté au Groupe Asie-Pacifique, est actuellement le Représentant permanent des Fidji auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadeur Peter Thomson. C'est un diplomate chevronné qui a fait preuve d'un leadership extraordinaire au service de l'ONU. Les Fidji attendent des amis des îles du Pacifique qu'ils apportent leur appui à notre candidat pour le poste de Président de l'Assemblée à sa soixante-et-onzième session.

Les Fidji sont pleinement attachées aux travaux des Nations Unies sous la direction du Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session, M. Lykketoft. Je l'assure de notre plein appui et de notre entière coopération dans l'accomplissement des tâches qui l'attendent. Cet organe peut permettre de faire passer les êtres humains de la pauvreté et de la misère à la santé et à l'espoir, du conflit et de la peur à la paix, et des tentatives d'apprivoiser notre environnement à un engagement à vivre en harmonie avec lui. Les Fidji seront à ses côtés cette année et nous serons aux côtés de nos nations sœurs jusqu'à ce que cette promesse se réalise.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République des Fidji de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Josaia Vorege Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Malte.

M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Muscat (Malte) (parle en anglais) : Comme nous le savons tous, cette année est une année historique pour l'Organisation, celle de la célébration de son soixante-dixième anniversaire. Les pères fondateurs de l'Organisation voulaient transformer les cendres de la Deuxième Guerre mondiale en un nouvel ordre qui garantirait la paix, favoriserait la prospérité mondiale, atténuerait la pauvreté et promouvrait les droits de l'homme dans le monde. Ils voulaient établir une organisation forte qui prendrait le nom de Nations Unies et créer un monde meilleur.

Tandis que nous célébrons le soixante-dixième anniversaire, observons une pause et demandons-nous si le monde d'aujourd'hui est vraiment un monde meilleur. En cette ère marquée par le négativisme et une offensive des médias s'agissant des problèmes mondiaux, la réponse est aisément « non », et il y a de bonnes raisons à cela. Mais notre devoir, en tant que porte-drapeau de l'optimisme, est de vaincre la logique du pessimisme et de répondre « oui ». En effet, les problèmes sont nombreux, mais le monde n'a jamais connu un tel niveau d'engagement de la part des citoyens du monde qui vont bien au-delà de la notion d'État-nation traditionnel pour se rassembler dans une communauté mondiale.

L'Organisation des Nations Unies a contribué de façon significative à transformer notre monde en un lieu plus sûr et plus juste pour l'humanité. Elle a contribué à l'éradication des maladies, à la promotion de la justice, de la liberté et des droits de l'homme, à l'instauration de la paix dans différentes régions du monde, et à l'endiguement de la prolifération des armes de destruction massive. Ses efforts de médiation et

les succès obtenus en matière de consolidation et de maintien de la paix ont permis à un plus grand nombre de personnes de décider de leur destin. Les objectifs du Millénaire pour le développement nous ont renforcés dans notre détermination à améliorer les conditions de vie des pauvres et des sous-alimentés, et nous avons maintenant adopté les objectifs de développement durable (résolution 70/1). S'il faut une preuve que l'ONU peut vraiment faire la différence, la voici. En effet, si nous mesurons ce qui a été accompli au cours des 70 dernières années, je crois qu'on a de quoi être fiers.

La question à laquelle il faut répondre, toutefois, ce n'est pas de savoir si l'Organisation des Nations Unies a été un vecteur de progrès – ce qu'elle a été bien évidemment – mais si elle est encore capable de relever les défis auxquels elle est confrontée. L'Organisation est, je pense, toujours en chantier. Nous continuons de vivre dans un monde de grandes disparités et en proie à des conflits, un monde d'inégalités et d'injustices. De nouveaux défis graves se sont fait jour, dont beaucoup sont de nature mondiale et requièrent donc des solutions à l'échelle mondiale.

L'année dernière (voir A/69/PV.12), j'ai insisté pour dire qu'il fallait accorder une plus grande attention aux épreuves endurées par les migrants en Méditerranée, berceau des civilisations, qui s'est malheureusement transformée aujourd'hui en cimetière. Mon pays se trouve à la croisée des chemins, entre le Moyen-Orient, l'Europe et l'Afrique. La tragédie qui se joue non loin de nos côtes est des plus manifestes et nous préoccupe énormément. Nous sommes le seul pays en Europe, et probablement le seul au monde, qui consacre 100 % de ses ressources militaires limitées à sauver chaque jour des personnes en mer.

En avril dernier, nous avons assisté à l'enterrement de 24 migrants morts en mer avec 800 autres dans ce qui est probablement le pire naufrage d'un bateau chargé de migrants jamais enregistré en Méditerranée. La mort de ces individus non identifiés nous a tous endeuillés. Mais cette tragédie n'était malheureusement pas la dernière. Si beaucoup ont été secourus grâce aux efforts concertés des pays européens, plusieurs milliers d'autres ont continué de perdre la vie au cours de ce périlleux voyage, un voyage qu'ils sont parfois forcés d'entreprendre sous la menace d'un pistolet tenu par des passeurs sans scrupules.

Jusqu'à présent, tous les records ont été battus cette année en termes de nombre de personnes tentant

désespérément de fuir les persécutions et le désespoir à la recherche d'une vie meilleure et du droit de vivre en paix, loin de l'anxiété, de la pauvreté et des persécutions. Nous voyons cela en Méditerranée, et maintenant nous voyons cela dans les Balkans. Ce qui prouve que ce problème n'est ni un problème méditerranéen, ni un problème européen, mais un phénomène mondial qui requiert des réponses mondiales.

Malte ne cesse, depuis des années et des années, de rappeler cette situation à l'Assemblée générale. En novembre, nous organiserons un sommet qui réunira les dirigeants de l'Union européenne et de pays africains clefs. Le sommet de La Valette sera une occasion de renforcer notre dialogue et d'améliorer notre compréhension en vue du règlement global de ce problème, dans un esprit de partenariat et de coopération avec tous les pays concernés. Ce sommet devrait renforcer les cadres d'action existants dans le domaine de la migration aux fins d'endiguer ce phénomène de façon holistique et de tirer parti des possibilités offertes de relever le défi des déplacements forcés.

La première des priorités doit rester de sauver des vies. C'est notre devoir moral en tant qu'êtres humains. L'Europe a intensifié les opérations de recherche et de sauvetage en vue de limiter les pertes en vies humaines.

Nous fournissons également une aide et un refuge à ceux qui y ont droit. Cependant, un élément important et indispensable des efforts de l'Union européenne est la volonté accrue de s'attaquer aux passeurs avant qu'ils ne puissent mettre la vie d'autres innocents en danger. La communauté internationale ne doit se faire aucune illusion. S'agissant de ces criminels, nous avons affaire à des personnes qui se nourrissent du désespoir d'innocents. Ce faisant, ils s'enrichissent, et cet argent sert aussi à financer d'autres activités criminelles, y compris le terrorisme probablement. Ces personnes doivent répondre de leurs actes criminels et être traduites en justice.

La lutte contre ces réseaux doit tout d'abord être intensifiée, aux niveaux national et régional. Une coopération plus étroite est essentielle, surtout entre les pays d'origine, de transit et de destination, y compris grâce à un meilleur échange des renseignements et à des enquêtes judiciaires conjointes. Une meilleure application des politiques nationales de répression et des sanctions plus lourdes contre les passeurs sont également des mesures indispensables pour s'attaquer à ce problème avec efficacité.

Nous devons continuer à faire de notre mieux pour accueillir ceux qui fuient la guerre et ceux qui ont droit à l'asile. Toutefois nous devons également faire clairement savoir qu'une politique de « portes ouvertes » n'est pas à l'ordre du jour. Les personnes qui ne réunissent pas les conditions nécessaires pour obtenir l'asile doivent être renvoyées dans leur pays. Les pays d'origine sûrs qui ne facilitent pas les retours doivent se voir imposer des sanctions. Ceux qui coopèrent doivent être récompensés par des aides supplémentaires et un accès aux marchés.

Quoi qu'il en soit, la seule solution à long terme est de s'attaquer aux causes profondes de la migration. Ces causes sont multiples, à commencer par le développement. L'année 2015 est décisive pour le développement durable et l'élimination de la pauvreté à l'échelle mondiale. Avec l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba, en juillet, et du programme de développement pour l'après-2015, ce dont nous nous sommes félicités il y a quelques jours à peine, nous devons nous attaquer de manière novatrice et fructueuse aux défis fondamentaux qui se posent au monde aujourd'hui : éliminer la pauvreté, parvenir au développement durable pour tous, générations actuelles et futures, et veiller à la promotion et à la protection de tous les droits de l'homme et de toutes les valeurs fondamentales qui sont le fondement de sociétés pacifiques et prospères. Nous devons toutefois être tous pleinement conscients qu'il ne s'agit que de la première étape d'un processus qui ne peut donner de résultats que si nous sommes vraiment pleinement déterminés à le mettre en œuvre.

Mais tous ces efforts seront inutiles si nous ne nous attaquons pas clairement et avec détermination aux conflits prolongés qui touchent les pays d'origine et de transit. Ce problème ne concerne pas seulement Malte ou l'Europe. Tout le monde est concerné. L'ONU doit agir, elle en a le devoir moral. Oui, nous devons nous attaquer à la guerre en Syrie. Cependant, il est illusoire de penser que le règlement de la question syrienne sera la solution au phénomène de la migration. Qu'en est-il de la Somalie, de l'Érythrée et de toute la liste des conflits oubliés qui entraînent des déplacements massifs de populations? Qu'en est-il des changements climatiques, qui devraient entraîner le déplacement de tant de personnes? Même dans le meilleur cas de figure, nous vivons dans un monde où les déplacements massifs de populations seront une caractéristique fondamentale. C'est pourquoi nous devons prendre conscience que les déplacements sont motivés non seulement par le désespoir mais

aussi par les aspirations. Les gens aspirent à une vie meilleure, pour eux-mêmes et pour leur famille. Tandis que le monde se rétrécit, des mères et des pères, comme nous, se mettront en route, en pensant, à tort ou à raison, pouvoir garantir un avenir meilleur à leurs enfants. Nous avons donc besoin d'outils et d'institutions pour établir des règles et trouver une solution définitive à ce phénomène, non seulement par une action humanitaire mais également au moyen d'un cadre économique, social et environnemental permettant d'anticiper et de gérer ces flux.

Je viens d'une famille de pays qui a fait les gros titres pour n'avoir pas réussi à prendre une décision unanime sur un système de répartition obligatoire des réfugiés. Je fais partie de ceux qui ont été les plus critiques en Europe, soulignant nos échecs. Je me tiens toutefois aujourd'hui devant l'Assemblée en étant fier d'être européen. Quelqu'un peut-il citer un autre groupe de pays qui a été aussi loin et a approuvé un tel système, même si l'accouchement s'est fait dans la douleur? Il n'y en a pas. Seule l'Europe l'a fait à ce jour. C'est pourquoi je pose la question : « Où sont tous les autres »?

Nous avons fait un premier pas. La communauté internationale doit maintenant suivre. L'ONU est le cadre approprié. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les États-nations ont pris conscience que leur système financier ne fonctionnait plus, qu'ils ne pouvaient plus opérer en vase clos. Les Accords de Bretton Woods ont jeté les bases nécessaires permettant d'établir des règles et de mettre en place des institutions capables de faire face à cette nouvelle réalité. Aujourd'hui, nous avons besoin d'un Bretton Woods de la migration : des règles et des institutions permettant de s'assurer que tous les membres de la communauté internationale, pas quelques-uns seulement, partagent et assument la charge de ce phénomène de la migration de masse, avec les moyens et les instruments juridiques pour gérer les crises. En d'autres termes, il ne devrait pas y avoir uniquement un quota européen; il faut un système mondial de quotas pour les migrants, pas seulement dans le contexte de la crise actuelle mais pour toutes les crises. J'appelle au lancement d'un tel débat. Ne laissons pas les passeurs, les criminels, décider pour nous. Comprenons que la fin du système actuel est proche et jetons les bases de ce nouveau système.

S'agissant d'une question connexe, tout près de chez nous, dans la région méditerranéenne, la détérioration de la situation en Libye a été si rapide que l'ONU a dû prendre la tête des efforts de règlement de

ce conflit, qui offre aux criminels tout l'espace voulu pour faire passer clandestinement des personnes et prendre le contrôle de vastes zones du pays. Malte appuie fermement les efforts inlassables déployés par l'ONU pour engager un dialogue national en vue d'un processus de réconciliation et de la formation d'un gouvernement d'unité nationale en Libye. Malte a salué le projet d'accord parafé au Maroc en juillet dernier sous la conduite de l'ONU. Cette signature est le résultat des consultations entre les différentes parties libyennes rivales que l'ONU continue de faciliter.

Nous espérons voir un accord de paix global. Nous devons saluer la volonté et le courage politiques dont ont fait preuve ceux qui ont apposé leur paraphe sur ce projet d'accord dont l'objectif est de trouver une issue aux crises qui frappent les institutions et la sécurité libyennes. Le principal défi maintenant, en particulier pour les pays voisins tels que le nôtre, est de veiller à ce que l'accord soit mis en œuvre. Tous les acteurs libyens qui prennent part à ce processus doivent être conscients qu'il s'agit de leur patrie et qu'il faut la sauver et que toutes les hostilités et les conflits violents doivent cesser immédiatement. Ils doivent continuer de participer activement à un dialogue politique sans exclusive au service de la réconciliation nationale.

Il nous faut aussi être francs. Si un accord global s'avérait une nouvelle fois impossible, le moment serait alors largement venu pour l'ONU et pour la communauté internationale d'appuyer les personnes de bonne volonté de part et d'autre qui veulent parvenir à un accord, et d'écarter ceux qui, dans les deux camps, gâchent tout simplement l'avenir de leur peuple.

Cette année est importante pour mon pays. Pour la deuxième fois en 10 ans, nous accueillerons très prochainement la Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth. Cette réunion, dont le thème est « le Commonwealth et sa valeur ajoutée sur la scène internationale » sera le point culminant d'un certain nombre d'activités et de forums, à savoir le forum des peuples, le forum des jeunes, le forum des entreprises et, pour la première fois, le forum des femmes. Avec l'organisation de cette manifestation et notre accession à la présidence du Commonwealth, nous avons l'intention d'aborder des questions d'intérêt commun, comme par exemple les problèmes politiques et de sécurité, dont le plus urgent est la montée sans précédent de l'extrémisme et de la radicalisation, et d'évaluer la situation en termes de développement au lendemain de l'adoption du programme de développement pour

l'après-2015 ainsi que le financement nécessaire au processus de développement, en accordant une attention particulière aux mesures concrètes que les gouvernements du Commonwealth pourraient adopter en vue d'accélérer la mise en œuvre des décisions prises dans le cas des grands processus internationaux.

Malte est convaincue que le Commonwealth peut également contribuer au débat international sur les changements climatiques, d'autant plus que la réunion dont je viens de parler se tiendra juste avant la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21). La lutte contre les changements climatiques figure en bonne place dans l'ordre du jour du sommet. Étant donné que le Commonwealth regroupe une myriade de pays de tous les continents, des États insulaires vulnérables et des économies du Groupe des Vingt, le sommet jouera un rôle important pour le renforcement de la coopération régionale et internationale et la mobilisation de l'appui au succès de la COP21. Nous espérons vivement que la Conférence de Paris sur les changements climatiques au mois de décembre connaîtra une issue heureuse. Pour parvenir à un accord ambitieux, juste, équilibré et juridiquement contraignant, nous devons adopter une démarche concrète et fondée sur des principes.

Malte estime que les changements climatiques constituent un problème majeur qui, s'il n'est pas réglé de toute urgence, risque de mettre en danger non seulement l'environnement, mais également la prospérité économique, le développement et, plus généralement, la stabilité et la sécurité du monde. En 1988, l'ancien Président maltais, le regretté Vincent Tabone, proposait une résolution appelant à ce que le climat mondial soit déclaré patrimoine commun de l'humanité. Les effets des changements climatiques nécessitent une action mondiale et coordonnée. Malte a été le premier pays à sensibiliser la communauté internationale à la nécessité de tenir compte des mises en garde de la communauté scientifique concernant les changements climatiques dus aux activités humaines. Nous aspirons aujourd'hui à devenir l'un des facilitateurs qui permettront de parvenir à un accord équitable.

Je suis fermement convaincu que ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise. Les défis auxquels nous sommes confrontés doivent nous rassembler, car il nous faut les relever tous ensemble. De nature généralement optimiste, nous nous attaquons aux grands

problèmes actuels avec une détermination encore plus grande. Malte répondra présente à l'appel.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Malte de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Charles Michel, Premier Ministre du Royaume de Belgique

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume de Belgique.

M. Charles Michel, Premier Ministre du Royaume de Belgique, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Charles Michel, Premier Ministre du Royaume de Belgique, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Michel (Belgique) : Le prédécesseur du Président de l'Assemblée générale, qui a présidé la première Assemblée générale des Nations Unies en 1946, était un de mes compatriotes : Paul-Henri Spaak. En pleine Deuxième Guerre mondiale, il déclarait que nous devions profiter des circonstances exceptionnelles et saisir la chance qui s'offrirait pour faire faire au monde un progrès substantiel. Préserver les générations futures du fléau de la guerre : voilà quel était l'objectif des fondateurs il y a 70 ans.

La Déclaration universelle des droits de l'homme consacre les droits fondamentaux et les valeurs universelles. Tous les êtres humains naissent libres et égaux. La liberté de pensée, la liberté d'opinion et la liberté d'expression sont intangibles. Et ce sont les bases d'un monde démocratique où la dignité de chacun, où qu'il se trouve, quelle que soit son origine, quelle que soit sa culture, doit être pleinement respectée.

Depuis 1945, le monde a beaucoup changé et des progrès ont été réalisés. J'ai 40 ans. Les défis auxquels notre génération est confrontée sont multiples, complexes et de plus en plus interdépendants : les conflits, la pauvreté, le climat, les migrations. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) doit donner un nouvel élan, et plus de force encore à notre action commune pour le développement. Comme je viens de le dire, j'ai 40 ans et je suis né bien après

l'indépendance des États africains. J'ai la conviction que les destins de l'Europe et de l'Afrique sont intimement liés. Chacun a beaucoup à gagner de la réussite de l'autre, mais aussi beaucoup à perdre de son échec. Je n'ai pas connu l'époque de la colonisation. Je ne connais que des États africains libres et indépendants. Je n'ai donc ni sentiment de nostalgie, ni sentiment de culpabilité. En revanche, j'éprouve bien un sentiment de responsabilité. Nous devons porter un regard lucide et optimiste sur l'avenir de ce continent, auquel mon pays est particulièrement attaché. Nous voulons une relation sincère et franche, d'égal à égal, un partenariat dans lequel chacun est respecté et dans lequel personne ne fait la leçon à l'autre.

Avec plus d'un milliard d'habitants, je suis convaincu que l'Afrique est promise à occuper une place de plus en plus importante dans le monde. Nous connaissons le potentiel de ce continent. L'Afrique a du talent. L'Afrique a des ressources. Et je pense d'abord à ces jeunes Africains, pleins de vitalité et ingénieux, qui veulent prendre leur destin en main. Ils ont en eux cet élan de dignité et de liberté. Rien ni personne ne pourra arrêter cela.

La première condition pour le développement, c'est le respect de l'état de droit et la garantie des libertés personnelles. Les années 2015 et 2016 sont des années électorales en Afrique. Il n'y a pas de démocratie sans légitimité, et il n'y a pas de légitimité sans respect des pactes constitutionnels qui unissent les dirigeants et leurs peuples. Certains pays ont montré la voie de la sagesse, je pense au Nigéria et au Sénégal, par exemple. On ne peut que condamner les tentatives de coup d'état, comme récemment encore au Burkina Faso. Enfin, nous devons appeler tous les chefs d'État à respecter les cycles électoraux organisés par les pactes constitutionnels.

La Charte des Nations Unies consacre la souveraineté de chaque État. Cette souveraineté est d'abord une responsabilité : celle de conduire le pays dans le respect de l'intérêt général. En aucun cas, la souveraineté ne peut devenir un prétexte pour l'oligarchie. La souveraineté, c'est d'abord un devoir vis-à-vis de son peuple. Ignorer la volonté du peuple, bafouer les libertés, ça ne dure qu'un temps parce que la soif de liberté et de dignité finira toujours, tôt ou tard, par l'emporter.

Au Burundi, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour faire respecter la Constitution et les Accords d'Arusha pour la paix et la réconciliation. L'entêtement à se maintenir au pouvoir quel qu'en soit le prix et

une certaine forme d'aveuglement ont gravement perturbé les équilibres. Ce pays, malheureusement, est aujourd'hui confronté à la division et ce sont les citoyens burundais, dont de nombreux réfugiés, qui en sont les principales victimes. Nous voulons de toutes nos forces, une fois encore, appeler au dialogue politique entre Gouvernement et opposition sous les auspices des pays de la région, dans le cadre de la Communauté d'Afrique de l'Est.

La République démocratique du Congo est un grand pays au cœur de l'Afrique. Une population jeune et dynamique, des ressources naturelles abondantes, mais dans le même temps des conflits tragiques dont la population paie le prix fort depuis tellement d'années. Le respect de l'état de droit et des règles constitutionnelles est le seul chemin vers la stabilité. Chacun attend que les responsables politiques de ce pays, à quelques encablures des élections, démontrent que c'est bien l'intérêt supérieur de leur pays et de leur peuple qu'ils portent dans leur cœur.

Mon pays est aussi engagé au Sahel, aussi bien pour la sécurité que pour le développement. La déstabilisation en Libye, l'explosion démographique ou encore les changements climatiques entraînent, nous le savons, des difficultés sérieuses. Nous voulons continuer à soutenir les opérations de maintien de la paix au Niger et au Mali. Nous continuerons à soutenir les efforts de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.

À côté de l'aide publique au développement, l'initiative privée doit être encouragée. Le développement économique doit créer des emplois et doit amener plus de recettes pour les États. L'amélioration du climat des affaires et la lutte contre la corruption doivent permettre l'essor des investissements. Nous devons aussi encourager les financements innovants pour le développement, comme par exemple l'idée d'une contribution internationale sur les transactions financières.

Nous sommes tous de plus en plus confrontés à la montée en puissance du terrorisme. Mon pays n'est pas épargné. Les terroristes veulent détruire les valeurs universelles. Ils choisissent de frapper aveuglément des victimes innocentes. Tous les moyens doivent être mobilisés contre ces nouvelles menaces. Mais l'honneur des démocrates, c'est de combattre les fanatiques dans le respect de l'état de droit. Nous devons – ça n'est pas simple – veiller en permanence à l'équilibre entre le droit à la sécurité et le respect des libertés individuelles.

Nous devons mobiliser nos services de sécurité, police et autorités judiciaires. Nous devons aussi peut-être davantage nous appuyer sur les communautés locales, sur les chefs religieux et spirituels, et sur la société civile. Depuis 2003, la négociation d'une convention internationale sur le terrorisme est pratiquement au point mort. Je veux ici lancer un appel : donnons un nouvel élan afin de valider au plus vite cette convention internationale et de nous donner ainsi davantage de moyens d'action.

Plusieurs l'ont évoqué à cette tribune, nous devons aussi travailler pour résoudre les conflits en Libye, en Iraq ou en Syrie. En Syrie, je veux être clair : il ne s'agit pas pour nous de faire un choix entre, d'un côté, la barbarie fanatique de l'État islamique d'Iraq et du Levant, ou, de l'autre, la tyrannie et les massacres de Bachar Al-Assad. Non. Pour nous, il faut agir en parallèle. Nous devons à la fois éradiquer Daech et, en même temps, forcer la transition politique vers des élections libres et crédibles. La Syrie a besoin d'institutions solides, elle a besoin d'un gouvernement légitime. C'est le seul chemin possible vers la paix et vers la stabilité. Nous plaçons pour une approche globale, humanitaire, politique, et l'option militaire peut être envisagée dans le respect du droit international. Nous voulons soutenir l'engagement tout à fait remarquable du Représentant spécial du Secrétaire général, Staffan de Mistura, afin de relancer le dialogue entre l'ensemble des parties.

La situation en Libye, il faut le dire avec clarté, c'est l'échec de la communauté internationale. Et cela montre bien que seule une approche globale a du sens. Aujourd'hui, les groupes extrémistes en tous genres sèment la terreur. Les attentats en Tunisie pour tenter de saper la transition démocratique l'ont parfaitement montré. Là aussi, nous voulons soutenir les efforts déployés à l'initiative des Nations Unies en faveur d'un dialogue politique.

Nous le constatons : les conflits et les guerres poussent les populations à chercher la sécurité ailleurs, loin de chez elles. Soixante millions de personnes aujourd'hui sont déplacées dans le monde et doivent bien souvent mettre leur vie en péril pour échapper aux conflits. La Syrie, malheureusement, n'est qu'un des exemples tragiques de cette situation. Nous devons soutenir les pays qui sont directement confrontés aux conséquences de ce conflit. Je pense au Liban, je pense à la Jordanie, je pense à la Turquie – et je me réjouis que l'Union européenne ait décidé de mobiliser 1 milliard

d'euros pour mieux soutenir l'accueil des réfugiés dans ces trois pays.

Au Moyen-Orient, le processus de paix est au ralenti. Pour nous, le statu quo ne peut pas être une option. Hisser le drapeau palestinien, ici à l'Organisation des Nations Unies, comme nous venons de le faire, c'est bien sûr un symbole. Mais ce symbole n'est pas suffisant. Plus que jamais pour nous, l'objectif doit être la reconnaissance d'un État palestinien souverain et indépendant, dans le plein respect du droit à la sécurité d'Israël. Je veux le dire avec la clarté qui s'impose : ni les tirs de roquettes, ni les colonisations illégales n'ouvriront la voie vers cet objectif tellement important. Ma conviction, c'est que l'Europe doit se mobiliser davantage encore en partenariat avec les différents partenaires, et c'est dans cet esprit que la Belgique soutient l'initiative de la France pour tenter de mettre en place un groupe de contact rassemblant des pays de bonne volonté.

La Charte des Nations Unies établit le principe de l'égalité souveraine. L'intégrité territoriale et la souveraineté de chaque pays doivent être garanties. C'est une exigence absolue. Nous sommes là aussi aux côtés de l'Ukraine pour faire respecter les principes et les obligations prévus dans le droit international. Les accords de Minsk doivent être pleinement mis en œuvre par l'ensemble des parties.

Je veux conclure en disant que la paix et la sécurité doivent bien sûr être des objectifs permanents. Bien sûr, nous le savons, il y aura toujours des différends entre les pays. Mais l'honneur de l'humanité, l'honneur de l'Assemblée générale, doit être de résoudre par le dialogue et la compréhension mutuelle les conflits qui germent plutôt que par les canons et par le fanatisme. Les accords de paix en Colombie, le processus nucléaire iranien ou encore la reprise des relations diplomatiques avec Cuba montrent que le dialogue et le respect peuvent produire des résultats tangibles. L'ordre international suppose que chacun, quelle que soit son origine, sa culture ou sa religion, adhère sans réserve à un socle commun de valeurs universelles. Comme l'a tellement bien dit le Président Obama à cette même tribune il y a quelques heures à propos des tyrans : « On peut emprisonner les opposants, on ne peut pas emprisonner les idées ». (A/70/PV.13, p. 12)

Comme chef de gouvernement, je sais la responsabilité, sur les épaules de ceux qui représentent leur peuple. Je sais aussi, comme tous ici, que le monde est parsemé d'embûches, est parsemé de contradictions,

est parsemé de tragédies. Mais le monde, c'est avant tout des femmes et des hommes avec des rêves et avec des espoirs pour eux-mêmes et pour ceux qu'ils aiment. La liberté intangible, l'innovation, l'intelligence, l'ingéniosité, le respect et la tolérance : ce doivent être nos meilleures armes pour relever ensemble les défis de ce siècle. Et je conclus avec ces mots de Paul-Henri Spaak, le premier Président de l'Assemblée générale, qui déclarait déjà alors : « Entre le monde parfait et un monde meilleur, je choisis le monde meilleur ». Nous savons que le monde parfait est impossible. Le monde meilleur, lui, ne dépend que de nous. Le meilleur monde exige du courage, de la responsabilité et aussi de la solidarité. C'est totalement imprégné de cette conviction que je veux ici affirmer l'engagement de mon pays pour un monde meilleur.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume de Belgique de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Charles Michel, Premier Ministre du Royaume de Belgique, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Tammam Salam, Président du Conseil des ministres de la République libanaise

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil des ministres de la République libanaise.

M. Tammam Salam, Président du Conseil des ministres de la République libanaise, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Tammam Salam, Président du Conseil des ministres de la République libanaise, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Salam (Liban) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, il m'est agréable de féliciter le Président de l'Assemblée générale pour la manière dont il préside les travaux de la soixante-dixième session. Je saisis également cette occasion pour remercier M. Sam Kutesa, Ministre ougandais des affaires étrangères, des efforts qu'il a déployés tout au long de sa présidence de l'Assemblée à sa soixante-neuvième session.

À l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, à laquelle mon pays a eu l'honneur de contribuer en

participant à la rédaction de la Charte des Nations Unies, je tiens à souligner la volonté du Liban de jouer pleinement et activement son rôle au sein de la communauté internationale en vue de la réalisation des nobles objectifs qui ont été approuvés à l'unanimité par toutes les nations, à savoir, principalement, la préservation de la paix et de la sécurité internationales, le droit des peuples à l'autodétermination et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales de tous les êtres humains.

Nous parlons des droits fondamentaux des êtres humains. Mais dans notre région, ce concept recule jour après jour, sous la pression des guerres, se replie devant un obscurantisme croissant qui se cache sous le voile de la religion et disparaît complètement lorsqu'il est confronté à la colonisation barbare pratiquée par l'État d'Israël, qui se dissimule sous un manteau moderne et démocratique. Les pays de notre région se désintègrent sous les yeux du monde entier. Des millions de personnes quittent leur foyer, partant pour l'inconnu.

Il y a Aylan, l'enfant de 3 ans que le monde entier a vu au début de ce mois, son corps échoué sur une plage, parti rejoindre le repos éternel. Sa tragédie résume la situation des droits fondamentaux dans notre région. Sa photo illustre l'histoire d'un peuple tourmenté qui dérive en mer ou qui s'entasse sur les trottoirs des villes et dans des gares, attendant un permis, un visa ou tout simplement, un repas. Cette situation dépasse largement tout cadre politique, militaire ou juridique. Il s'agit d'une question fondamentale concernant le présent et l'avenir de l'humanité.

Nous avons tous suivi les efforts déployés par certains pays européens pour accueillir un nombre croissant de réfugiés sur leur territoire. Ces efforts sont fondés sur un patrimoine culturel et civilisationnel ancré dans l'expérience amère de guerres dévastatrices. Nous continuons, toutefois, de penser que la meilleure solution à ce problème, et la moins onéreuse pour la Syrie, les pays voisins et le reste du monde, est de traiter la tragédie directement et de s'attaquer à ses causes profondes.

Le Liban renouvelle son appel à la communauté internationale, et en particulier à toutes les grandes puissances mondiales, pour qu'elles s'élèvent au-dessus de leurs réticences et de leurs hésitations et fassent cesser les combats sur le territoire syrien, dont le prix est le sang des Syriens. Nous les exhortons à mettre fin au massacre en encourageant une solution politique qui préserve l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale

du pays, tout en réalisant les aspirations du peuple syrien à une vie libre et digne.

Cet appel ne découle pas seulement des liens de voisinage, de la parenté, de l'histoire et des intérêts communs entre les peuples syrien et libanais. Le Liban souhaite également ardemment que la crise syrienne prenne fin en raison du lourd fardeau que lui imposent les vagues massives de personnes déplacées, un phénomène que l'ONU elle-même qualifie de « catastrophe nationale ».

Si l'Europe, avec ses capacités considérables et sa généreuse humanité, a été prise de court à la vue de milliers de déplacés apparaissant soudainement dans ses villes, le Liban, avec son espace limité et ses maigres capacités, accueille lui depuis quatre ans 1,5 million de Syriens déplacés, ce qui représente un tiers de sa population. Les infrastructures publiques du Liban et les communautés d'accueil sont sollicitées au-delà de leur capacité, alors même que l'aide internationale ne cesse de diminuer en raison de la « lassitude des donateurs ».

Tout en respectant ses obligations internationales, le Liban réitère son appel aux pays donateurs pour qu'ils honorent leurs engagements, et même accroissent leurs contributions financières, afin de fournir une aide directe aux institutions publiques et aux communautés d'accueil libanaises, conformément au Plan de gestion des répercussions de la crise syrienne au Liban lancé par mon pays, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies, en décembre dernier. Nous insistons sur le principe de la responsabilité partagée et le partage du fardeau entre les pays, tout en soulignant l'importance d'établir des zones sûres ou des zones tampons pour les réfugiés en Syrie et de mettre en place des centres de rassemblement le long de la frontière.

Le problème des personnes déplacées n'est qu'un aspect des nombreuses répercussions négatives que subit le Liban en raison de la guerre voisine. La conséquence la plus grave de ce conflit est peut-être le terrorisme, qui a coûté d'énormes sacrifices. Il n'est un secret pour personne que, depuis plus d'un an maintenant, un groupe de nos forces militaires est prisonnier de groupes terroristes, et nous continuons de déployer d'immenses efforts pour le libérer.

Forts d'une détermination politique inébranlable et grâce à la mise en œuvre de mesures efficaces en matière de sécurité, nous avons réussi à contrer le fléau du terrorisme. Notre peuple a prouvé au monde que le Liban n'est pas un incubateur du terrorisme qui

interfère dans certains pays de la région sous le couvert de l'islam, la religion de la tolérance, de l'amour et de la modération. Les responsabilités de plus en plus importantes assumées par notre appareil militaire et de sécurité dans la lutte contre le terrorisme ont renforcé notre détermination à faire de ces forces le pilier fondamental de la sécurité, de la stabilité et de la paix civile dans le pays. Le Liban renouvelle son engagement à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes, et souligne la nécessité de s'attaquer à ses causes profondes. Le Liban réaffirme qu'il est prêt à coopérer dans le cadre des efforts internationaux entrepris par le Conseil de sécurité pour éliminer le terrorisme et ses sources de financement.

Le Liban, en dépit des nombreuses crises politiques qu'il connaît – à commencer par la vacance actuelle du pouvoir faute d'un président de la République – est fier d'être un modèle de diversité et une oasis de coexistence entre les membres de diverses religions et confessions, alors que les événements en cours au Moyen-Orient menacent la diversité sociale, culturelle et religieuse. Nous estimons que préserver l'intégrité du Liban revient à préserver le dernier vestige du pluralisme dans le Levant. Par conséquent, asseoir la stabilité du pays passe par le renforcement de ses composantes politiques, sociales, économiques et de sécurité. Cela appelle une action conjointe de la part de nos frères et amis, pour éviter que le Liban ne succombe à la polarisation régionale et pour aider les Libanais à mettre fin à la vacance politique et à l'impasse actuels et à relancer les activités des institutions constitutionnelles grâce à l'élection d'un nouveau président dans les plus brefs délais.

Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt l'accord conclu récemment entre l'Iran et les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et l'Allemagne. Nous espérons que cette évolution ouvrira un nouveau chapitre dans les relations internationales et marquera le début d'une amélioration du climat régional, ce qui aura des effets positifs sur la situation politique au Liban. Nous estimons que le critère fondamental pour des relations normales et fructueuses entre les pays de la région est l'engagement en faveur d'une politique de bon voisinage, du respect de la souveraineté des États et de la non-ingérence dans les affaires intérieures, la sécurité ou la stabilité d'autres États.

En ce neuvième anniversaire de l'adoption de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, le Liban réaffirme son attachement à toutes les dispositions de

cette résolution, car nous sommes convaincus qu'elle permettra de renforcer la stabilité et la sécurité dans le sud du Liban et contribuera à étendre l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire libanais. Le Liban renouvelle son appel à la communauté internationale pour qu'elle oblige Israël à cesser ses violations de la souveraineté libanaise et à coopérer avec la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour délimiter le reste de la Ligne bleue et faire en sorte qu'Israël se retire immédiatement de la zone nord de Ghajar, des fermes de Chebaa et des collines de Kfar Chouba. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le commandement, les structures et les effectifs de la FINUL, ainsi que tous les pays participants.

Le Liban condamne la poursuite de l'occupation des territoires palestiniens par Israël et le blocus qu'il impose à la bande de Gaza. Nous appelons la communauté internationale à exiger d'Israël qu'il lève ce blocus inhumain et garantisse des conditions de vie décentes aux Palestiniens. Nous condamnons les atteintes israéliennes incessantes contre la mosquée Al-Aqsa et nous mettons en garde contre leurs graves conséquences. Nous tenons Israël pour responsable de l'échec à parvenir à un règlement pacifique du conflit sur la base de la solution des deux États. Nous appelons le Conseil de sécurité à prendre les décisions qui s'imposent pour permettre la reprise des négociations, afin de mettre fin à l'occupation selon un calendrier précis, sur la base de ses résolutions 242 (1967) et 338 (1973), du mandat de Madrid et de l'Initiative de paix arabe. Même si le Liban s'oppose à la réinstallation des réfugiés sur son territoire, il insiste sur le droit des Palestiniens à retourner dans leur pays natal conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies.

De nombreuses crises frappent notre région du Moyen-Orient, qui est déjà affligée par beaucoup de maux. Le moment est venu pour le monde de mobiliser ses forces et de s'attaquer sérieusement à ces problèmes, au lieu d'en faire abstraction et de se dérober à ses responsabilités. Non seulement parce que le Levant est le berceau des messages divins dans lesquels croit toute l'humanité et le lieu d'origine du premier alphabet qu'elle a lu, mais aussi parce que le devoir d'humanité de la communauté internationale et son intérêt lui commandent d'agir pour contenir cet incendie avant qu'il ne se propage partout.

J'appelle les pays du monde à cesser de se dérober à leurs responsabilités et à assumer la tâche de rétablir la sécurité et la stabilité dans notre région, pour garantir à nos peuples le droit à un avenir meilleur. Les pays du monde doivent tendre la main pour mettre fin aux bains de sang en Syrie, en Iraq, en Libye, au Yémen, et dans la terre de la paix, en Palestine. Ils doivent tendre la main pour restaurer son éclat à ce joyau du Levant qu'on appelle le Liban. Ils doivent tendre la main pour garantir à nos enfants le droit – qui est le droit de tous les enfants – de poursuivre leurs rêves, au lieu d'être emportés par les vaisseaux de l'humiliation et de la mort vers des terres étrangères.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil des ministres de la République libanaise de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Tammam Salam, Président du Conseil des ministres de la République libanaise, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 15 h 5.